



LE CARNET
Caraïbes &
Amérique latine
Croisières hiver 2019-2020





Un condensé d'histoire, de culture et de détente

Des rivages et archipels paradisiaques de la mer des Caraïbes aux fabuleux sites précolombiens d'Amérique latine, PONANT vous invite cette année encore à l'évasion et au dépaysement.

Pour la saison Hiver 2019-2020 aux Caraïbes et en Amérique latine, nos experts ont ciselé des itinéraires inédits parcourant 26 pays différents et sélectionné des escales permettant d'accéder à une vingtaine de sites Unesco. Nous poursuivons ainsi notre objectif : concevoir pour nos passagers des voyages d'exception faisant la part belle aux découvertes culturelles et aux rencontres avec les populations locales, dans le confort raffiné d'un de nos yachts de dernière génération.

Parcourez les pages de cette édition et découvrez la péninsule du Yucatán, alliant le charme de la culture mexicaine et la fascination des trésors mayas, ces sites archéologiques emprunts du mystère d'une civilisation disparue. Plus loin, le cercle turquoise du Blue Hole au Belize ou les fonds marins chatoyants de couleurs des Grenadines attendent les plongeurs débutants ou confirmés pour une sortie inoubliable. Dans le delta de l'Orénoque enfin, à bord d'un Zodiac® en compagnie de vos guides naturalistes, l'aventure surgit au détour de chaque méandre.

Culture et authenticité, raffinement et découverte se conjuguent à bord des navires PONANT ; cette atmosphère de luxe discret est notre signature depuis 30 ans maintenant. Venez découvrir ou redécouvrir, en compagnie de nos invités de renom, de nos passionnants conférenciers et de nos naturalistes chevronnés le plaisir et l'émotion d'une croisière PONANT...

À très bientôt à bord !

Sommaire

Vos croisières aux Caraïbes et en Amérique latine	6
Pourquoi partir aux Caraïbes et en Amérique latine avec PONANT	8
L'expédition 5 étoiles selon PONANT	10
Rencontres aux Caraïbes et en Amérique latine	12
La plongée avec PONANT	14
Les Caraïbes	16
Les merveilles naturelles d'Amérique du Sud	26
Les civilisations précolombiennes	36
Découvertes terrestres	44
Extensions en prévente	46
Programmes avant et après croisière	48
La flotte PONANT aux Caraïbes et en Amérique latine	50
Grilles des prix	62
Formalités	65
Conditions générales de vente	66
Conditions particulières de vente	70



Vos croisières aux Caraïbes et en Amérique latine



DÉPART	NAVIRE	ITINÉRAIRE	NUITS		PAGE
NOVEMBRE					
1 ^{er} novembre 2019	<i>Le Soléal</i>	Valparaiso • Ushuaia	13	Aventure en Patagonie	p. 31
2 novembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
5 novembre 2019	<i>L' Austral</i>	Valparaiso • Ushuaia	10	Au cœur des fjords chiliens	p. 30
9 novembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
13 novembre 2019	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Fort-de-France • Fort-de-France	12	Aventure en Orénoque 	p. 32
16 novembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
23 novembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
25 novembre 2019	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Fort-de-France • Fort-de-France	12	Aventure en Orénoque 	p. 32
30 novembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
DÉCEMBRE					
7 décembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
7 décembre 2019	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Fort-de-France • Colón	9	Entre Martinique et Panama 	p. 34
14 décembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
21 décembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
28 décembre 2019	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
30 décembre 2019	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Colón • Puerto Caldera	7	Rencontres et nature en Amérique centrale	p. 35
JANVIER					
4 janvier 2020	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
6 janvier 2020	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Puerto Caldera • Colón	10	Rencontres et nature en Amérique centrale	p. 35
11 janvier 2020	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
18 janvier 2020	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
25 janvier 2020	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Trésors mayas du Yucatán	p. 42
FÉVRIER					
1 ^{er} février 2020	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Puerto Morelos	7	Bélize et trésors mayas	p. 20
8 février 2020	<i>Le Champlain</i>	Puerto Morelos • Saint John's	8	République Dominicaine et îles Vierges	p. 24
16 février 2020	<i>Le Champlain</i>	Saint John's • Saint-Georges	6	Les Petites Antilles	p. 25
MARS					
7 mars 2020	<i>Le Boréal</i>	Ushuaia • Valparaiso	13	Aventure en Patagonie	p. 31
12 mars 2020	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Colón • Fort-de-France	9	Entre Panama et Martinique 	p. 34
14 mars 2020	<i>Le Champlain</i>	Bridgetown • Bridgetown	7	Perles des Antilles 	p. 23
20 mars 2020	<i>Le Boréal</i>	Valparaiso • Guayaquil	12	Cordillère et secrets andins	p. 40
21 mars 2020	<i>Le Champlain</i>	Bridgetown • Bridgetown	7	Perles des Antilles 	p. 23
21 mars 2020	<i>Le Dumont-d'Urville</i>	Fort-de-France • Cayenne	12	Caraïbes et Orénoque	p. 33
AVRIL					
1 ^{er} avril 2020	<i>Le Boréal</i>	Guayaquil • Colón	13	Trésors d'Amérique centrale	p. 41
14 avril 2020	<i>Le Boréal</i>	Colón • Miami	11	Trésors en mer des Caraïbes	p. 22



EXPÉDITION POLAIRE



EXPÉDITION TROPICALE

Pourquoi partir aux Caraïbes
et en Amérique latine avec
PONANT





Vous rêvez d'une nouvelle façon de voyager ? D'escale en escale, de pays en pays, sans défaire vos bagages ? Embarquez avec PONANT pour une croisière d'exception à la rencontre de l'Amérique latine, terre de contrastes qui s'étire du Mexique aux hautes latitudes de l'extrême Sud, mais aussi des Caraïbes, entre îles paradisiaques et criques préservées où jeter l'ancre.

Parce que partir en croisière n'est pas seulement une envie d'aborder les côtes et d'effleurer les rivages d'une terre lointaine, nous vous proposons un autre regard, grâce à des voyages riches en culture et en émotions.

Ainsi, embarquez pour l'une de nos croisières yachting, à la découverte des nombreux vestiges des mystérieuses civilisations précolombiennes, du riche patrimoine architectural de la période coloniale, de magnifiques parcs nationaux ou encore des plages idylliques de l'archipel caribéen.

À moins que vous n'optiez pour l'une de nos croisières d'expédition, au cœur des fjords chiliens et du bassin de l'Orénoque. La navigation de votre navire vous y réserve chaque jour une belle surprise, une part d'inconnu, une rencontre inédite, une sortie en Zodiac® impromptue... où l'aventure peut commencer.

Ces itinéraires hors du commun sont complétés par les programmes culturels avant, pendant et après votre croisière, et un choix varié d'excursions. Votre voyage avec PONANT vous permettra ainsi d'explorer les innombrables trésors, célèbres ou méconnus, que recèle l'Amérique latine.

En passager privilégié, choisissez votre croisière et embarquez sur l'un de nos navires à la découverte de ces terres de grands espaces, toujours authentiques et accueillantes.



La signature PONANT aux Caraïbes et en Amérique latine

- Un choix de 31 croisières en Amérique latine et aux Caraïbes, traversant 26 pays.
- 8 croisières d'expédition 5 étoiles, à la découverte des fjords chiliens, de l'Orénoque et des parcs nationaux d'Amérique centrale.
- Des moments de partage exceptionnels avec les populations locales.
- Plongée sous-marine et randonnées palmées accompagnées d'un moniteur expérimenté présent à bord sur les croisières portant le logo Plongée.
- 18 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco.
- 8 sites majeurs de la civilisation précolombienne.
- Des navires certifiés « Clean ship », respectant l'environnement au cœur des parcs nationaux et des réserves naturelles.
- Sur tous les départs, une équipe de naturalistes et/ou conférenciers sélectionnés pour leur domaine d'expertise.

L'expédition 5 étoiles *selon Ponant*

Choisir une croisière d'expédition PONANT, c'est opter pour l'alliance de l'élégance et de l'authenticité, de l'exploration et du grand confort, de l'aventure et du raffinement... même au cœur des contrées les plus reculées.

En zone polaire ou tropicale, PONANT vous emmène au cœur de ces régions fascinantes. Des fjords chiliens aux méandres de l'Orénoque, vous partirez au plus près d'une nature préservée et de cultures ancestrales, loin des routes maritimes fréquentées. Que vous soyez de toutes les sorties ou que vous préfériez admirer le spectacle depuis le pont du navire, laissez-vous porter par vos envies de découverte des plus beaux espaces naturels de notre planète.



Des prestations 5 étoiles...

L'expédition selon PONANT vous assure les meilleures conditions de confort au quotidien dans les endroits les plus reculés de la planète. Confort de votre navire et de votre cabine, service personnalisé et attentionné, gastronomie raffinée... une ambiance bien particulière que nous veillons soigneusement à préserver afin de rester fidèle à notre conception de la croisière. Nos prestations 5 étoiles feront de votre voyage en Amérique latine une expérience inoubliable, avec le sentiment privilégié de se sentir à bord de son propre yacht.



... au cœur de terres extrêmes

Que ce soit dans les mystérieux canaux chiliens, l'archipel des San Blas ou sur le fleuve Orénoque, la taille de nos navires et leur faible tirant d'eau permettent d'arriver au plus près de ces zones difficiles d'accès et vous offrent ainsi une découverte privilégiée de sites préservés. Nos équipes d'expédition sont à l'affût de l'inattendu et des surprises inhérentes à ces itinéraires, et notre flexibilité nous permet de nous y adapter. Une véritable philosophie de voyage.





Sorties et débarquements en Zodiac®

Lors des croisières d'expédition, des sorties en Zodiac® sont incluses pour vous permettre de côtoyer la nature au plus près et accéder à des lieux isolés, rarement visités. Nos Zodiac®, conçus pour accueillir de petits groupes de 10 passagers, sont facilement accessibles depuis la marina située à l'arrière de nos navires, et permettent des débarquements rapides et sécurisés. De la visite de villages indigènes à la féerie des glaciers du sud du Chili, vos sorties en Zodiac® resteront des instants inédits et inoubliables.



Des guides-naturalistes experts

Spécialistes des régions extrêmes, ces professionnels passionnés et passionnants vous renseignent avec précision sur la faune et la flore, les cultures locales ou les phénomènes naturels. Ils organisent débarquements sécurisés et sorties à terre en fonction des opportunités et imprévus que comporte toute expédition, tandis qu'à bord, le plaisir est prolongé par des conférences culturelles, scientifiques ou historiques.



Une tradition d'excellence et d'expertise

Seul armateur français à naviguer au cœur des glaces, PONANT possède les talents et l'expérience pour vous emmener dans les zones les plus reculées en toute sécurité. Ainsi, nos Commandants et nos équipages sont des professionnels formés à la navigation dans les glaces. Notre flotte de dernière génération, la plus récente du marché, possède les technologies et équipements les plus modernes pour assurer votre sécurité et le respect des zones visitées. Stables et silencieux, nos navires, classés glace 1C, répondent aux critères internationaux les plus exigeants : visualisation 3D des fonds marins par double sonar, station météo par satellite, balises de suivi GPS des Zodiac®. Ce professionnalisme et cette vigilance responsable vous permettent de concrétiser en toute sécurité votre rêve d'aventure. Un parfum d'exclusivité dont seuls quelques navires au monde bénéficient aujourd'hui.

En croisière Expédition, tout est inclus dans nos prestations

Une fois à bord, vivez l'aventure en toute sérénité.

Tout est compris dans nos prestations : sorties et débarquements en Zodiac®, randonnées, conférences, parkas et location de bottes en expédition polaire. Certaines croisières ne comportant que quelques jours d'expédition, des excursions payantes peuvent vous être proposées lors des escales yachting.



1 - Fillette Aymara en costume traditionnel.
2 - Femme de la communauté Kunas au Panama.
3 - En Amazonie : enfant et son paresseux.





À la rencontre des populations locales : *une autre dimension du voyage...*

« *Voyager sans rencontrer l'autre, ce n'est pas voyager, c'est se déplacer* »,
écrivait la célèbre exploratrice Alexandra David-Néel.

Lors de votre croisière, nous vous proposons de partir à la rencontre des peuples d'Amérique latine, une occasion unique de découvrir ce continent à travers le regard de ses habitants. Issus de différentes cultures, fruits de nombreux métissages, ils forment une mosaïque ethnique unique au monde et vous feront partager l'immense richesse de leur histoire.

Cachée dans la jungle vénézuélienne, une tribu oubliée

Loin de l'agitation de la vie moderne, dans le delta de l'Orénoque, faites la connaissance des Indiens Waraos. Ce peuple nomade, aujourd'hui sédentarisé, vit en totale autarcie le long du fleuve. Protégés des influences extérieures en raison de la difficulté d'accès de leur territoire, les Waraos ont su préserver, au cours des siècles, des valeurs et des savoir-faire marqués par un profond respect de la nature. Ici, le seul moyen de transport est la pirogue que les Waraos manient avec la plus grande dextérité, filant sur l'eau dans un silence envoûtant. L'atmosphère, calme et sereine, est propice pour vivre pleinement cette rencontre exceptionnelle avec un peuple hors du temps.

Les communautés amérindiennes du Panama, une authenticité préservée

Parmi les sept ethnies amérindiennes encore présentes au Panama, PONANT vous propose de découvrir les Kunas et les Emberas, deux communautés fermement attachées à leurs traditions. Dans l'archipel des îles San Blas, au cœur de la mer des Caraïbes, les Indiens Kunas vous feront découvrir leur histoire millénaire. L'origine de ce peuple guerrier demeure incertaine, bien qu'un lien de descendance avec les Mayas et les Indiens d'Amazonie semble exister. Vous ne manquerez pas d'admirer les *molos*, pièces de tissu multicolore, fabriquées par les femmes et rappelant les motifs qu'elles dessinaient autrefois à même leur corps, ainsi que les imposants bracelets couvrant leurs bras et leurs jambes. Plus au sud, dans le parc national du Darién, vous pénétrerez au cœur du territoire des Emberas : une occasion unique de partager quelques instants de la vie de ce peuple de la forêt. Peut-être même serez-vous accueilli par le chef du village, au son des chants et des musiques traditionnels...

Chili : des spécificités culturelles venues d'ici et d'ailleurs

Sur les terres chiliennes se côtoient des populations aux multiples identités. Peuplé à l'origine par de nombreuses tribus indigènes, dont certaines, tels les Mapuches et les Aymaras, sont encore bien présentes aujourd'hui, le pays vit ensuite déferler les conquistadors espagnols. Cette histoire marquée par la colonisation mais aussi l'intégration de vagues d'immigration européenne (notamment française, allemande et britannique), contribue à faire de l'actuel Chili un mélange unique de cultures et de traditions. Allez à la rencontre de ce peuple accueillant et chaleureux ; il vous fera découvrir ses nombreuses coutumes et son folklore très présent. Les marchés locaux, colorés et joyeux, vous offriront une pleine immersion au cœur d'une société à la fois moderne et traditionnelle. À côté de spécialités culinaires aux influences diverses, vous trouverez maints produits d'artisanat, dont le célèbre *chamanto*, poncho porté traditionnellement par les *huasos*, les cavaliers chiliens.

La plongée avec
PONANT





Partez à la découverte des fonds marins *en mer des Caraïbes*

Une incroyable sensation de légèreté, un silence absolu à peine troublé par le bruit de votre respiration, des paysages d'une beauté presque irréelle, telles sont les promesses d'une plongée dans les eaux chaudes et cristallines de la mer des Caraïbes... PONANT vous ouvre les portes de ce monde sous-marin, fascinant, secret, infini, à la fois si proche de l'Homme et pourtant si mystérieux.

Que vous soyez plongeur confirmé ou débutant, que vous souhaitiez explorer les fonds marins avec palmes, masque et tuba ou en plongée bouteilles, les diverses sorties proposées sauront répondre à vos attentes et satisfaire votre curiosité. Au large de l'archipel antillais des Saintes, vous pourrez admirer une vie sous-marine foisonnante : poissons perroquets, poissons anges à la robe rayée, gracieuses tortues et raies pastenagues évoluent élégamment entre jardins de gorgones et récifs coralliens. Immergé dans ce monde du silence où le temps semble avoir suspendu son vol, vous découvrirez une palette merveilleuse de couleurs et de formes.

Plus à l'ouest, non loin des côtes béliziennes, PONANT vous offre l'occasion exceptionnelle d'explorer le Great Blue Hole (Grand Trou Bleu), immense gouffre sous-marin aux profondeurs extrêmes. Situé dans la barrière de corail du Belize, cette grotte appartient à une zone naturelle classée au patrimoine mondial de l'Unesco en raison de son écosystème exceptionnel, riche de plus 1 400 espèces végétales et animales. Une expérience extraordinaire, troublante et merveilleuse à la fois.



Des sorties strictement encadrées pour garantir votre sécurité

Toutes les sorties de plongée sous-marine des croisières avec le logo "Plongée" sont accompagnées par un moniteur expérimenté. Ce professionnel diplômé présent à bord veille à la sécurité et au bon fonctionnement de ces activités.

Si la réglementation locale l'impose, un moniteur local – en plus du moniteur PONANT – accompagnera les sorties.

Les passagers débutants peuvent effectuer leur baptême de plongée dans des conditions idéales. De plus, sur toutes les croisières d'expédition tropicale, les guides naturalistes encadrent des randonnées palmées.

Le matériel est fourni : palmes, masques, tubas pour la randonnée palmée, avec combinaisons de plongée, gilets stabilisateurs, détenteurs avec octopus et manomètres pour la plongée bouteilles (ordinateurs de plongée pour les plongeurs confirmés).

La plongée bouteilles est une activité optionnelle payante, pour plus de détails merci de consulter notre site internet www.ponant.com.

Les Caraïbes

Archipels de rêve...

Posées sur l'océan telles des perles sur un écrin turquoise,
les Caraïbes ont un air de paradis terrestres.

Longues plages de sable blanc, eaux cristallines, cocotiers,
fleurs parfumées, fonds marins exceptionnels et douceur de vivre créole
sont autant de merveilles à découvrir lors de votre croisière.







1 - Les pitons volcaniques de Sainte-Lucie

2 -Le Great Blue Hole au B lize

2 - Une tortue marine dans l'archipel des Grenadines





Les Caraïbes *en lumière*

Sainte-Lucie

Joyau des Caraïbes, véritable carte postale aux paysages paradisiaques, cette petite île anglophone en forme de mangue offre au voyageur une nature exubérante et sauvage. Des longues plages de sable fin, des eaux cristallines, une forêt luxuriante, des cascades dissimulées, sans oublier ses deux pitons rocheux classés Unesco, immenses cônes volcaniques en forme de pain du sucre, sont autant de merveilles naturelles qui parent de beauté l'île de Sainte-Lucie. Mais, ce qui en fait son symbole et la démarque de ses sœurs caribéennes est sans conteste sa célèbre Soufrière. Ici l'épais manteau de verdure et les parfums épicés de la forêt pluviale cèdent place à un paysage lunaire aux odeurs de soufre, tandis que les fumerolles et jets de vapeur s'échappant du sol témoignent de l'activité encore importante de ce majestueux volcan.



Le Great Blue Hole au Belize

Ancien repaire de pirates et flibustiers d'antan, niché entre le Guatemala et le Mexique, le Belize est considéré comme un véritable éden et rassemble une mosaïque de cultures fascinantes. Depuis votre escale de Half Moon Caye, nous vous proposons de partir à la découverte du mystérieux « Grand Trou Bleu », situé au milieu de l'atoll de Lighthouse. Cette ancienne grotte calcaire submergée par l'océan dessine un cercle parfait protégé par la barrière de corail. Le Grand Trou Bleu fut rendu célèbre par Jacques Cousteau en 1972 ; inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il est aujourd'hui classé parmi les dix sites de plongée incontournables du monde. Cette curiosité géologique vous dévoilera ses parois abruptes où coraux, éponges et poissons tropicaux multicolores ont élu domicile. Une randonnée palmée dans ce trésor naturel à la faune et flore marines intactes constitue un moment inoubliable d'une croisière en mer des Caraïbes.

L'archipel des Grenadines

Joyau des Caraïbes au nom sucré, les Grenadines étendent leur chapelet d'îles sur une eau bleu cobalt. Séjourner au cœur des Grenadines, c'est paresser sur les plages et flirter avec le vent, d'île en île. Durant votre croisière à bord du *Champlain*, découvrez Bequia, « l'île des pêcheurs de baleines », offrant un littoral préservé et authentique, Mayreau, la plus petite île habitée de l'archipel, ou encore l'élégante Saint-Georges, lovée dans une baie abritée de Grenade. Ici, les longues bandes de sable blanc ponctuées de cocotiers invitent à la baignade et à la découverte des exceptionnels fonds marins. Que vous soyez amateur de plongée ou en quête de calme et d'évasion, l'archipel des Grenadines vous offre une myriade de baies isolées protégées par un récif corallien. Un véritable kaléidoscope de couleurs, fréquenté par des poissons multicolores et les tortues marines.

Bélize et trésors mayas

INÉDIT



Fêtez Noël aux Caraïbes !

Entre plages de sable doré ombragées de cocotiers et ruines mayas classées Unesco, venez fêter Noël à bord du *Champlain* (départ du 21 décembre). En famille ou entre amis, offrez-vous la magie d'un réveillon sous les tropiques à bord d'un des tout derniers fleurons de la compagnie PONANT, spécialement conçu pour les destinations ensoleillées.

Half Moon Caye

Monument naturel du Belize, le croissant vert tropical de Half Moon Caye s'étire sur des eaux cristallines. La plus ancienne zone marine et ornithologique protégée d'Amérique centrale séduit certes pour ses plages bordées de cocotiers mais offre avant tout un incroyable tableau sous-marin que vous pourrez explorer avec palmes, masque et tuba. Coraux, éponges, tortues de mer, raies léopard, anguilles et mérous peuplent les eaux turquoise, tandis qu'à terre la forêt littorale abrite d'amusants geckos et une importante colonie de fous à pieds rouges, plongeurs spectaculaires qui pénètrent les eaux à grande vitesse pour se nourrir de petits poissons et calmars.



Livingston

Livingston est une ville à part au Guatemala, une enclave à l'ambiance caribéenne située au bord du Rio Dulce. Les *lanchas*, les barques à moteur qui sillonnent le fleuve et la mer des Caraïbes, sont l'unique moyen d'accéder à cette petite ville chaleureuse sans accès terrestre au reste du pays. Vous êtes ici en pays garifuna : les habitants, descendant d'esclaves originaires de Jamaïque, perpétuent leur culture par la tradition orale et les cérémonies. La musique garifuna, aux entraînantes sonorités proches du reggae, et la danse, rythmée par les tambours, ont été classées par l'Unesco au patrimoine immatériel de l'humanité.

PUERTO MORELOS • PUERTO MORELOS (CANCÚN)

LE CHAMPLAIN 8 jours / 7 nuits

Du 9 au 16 novembre 2019 - Du 23 au 30 novembre 2019 - Du 7 au 14 décembre 2019

Du 21 au 28 décembre 2019 (croisière de Noël) - Du 4 au 11 janvier 2020 - Du 18 au 25 janvier 2020 - Du 1^{er} au 8 février 2020

à partir de 2 670 €

Le parc national de Quiriguá

Depuis Santo Tomás de Castilla, partez à la découverte du fabuleux site archéologique maya du parc national de Quiriguá. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981, ce lieu, véritable brèche dans le temps, vous plonge au cœur d'un décor de ruines et de vestiges datant du VIII^e siècle. Palais et pyramides, sanctuaires, stèles et autels ou encore sculptures zoomorphiques, sont autant de merveilles serties dans une végétation luxuriante. Le site s'étend sur une trentaine d'hectares et constitue un témoignage exceptionnel pour l'étude de cette mystérieuse civilisation, qui ne cesse de questionner aujourd'hui encore historiens et scientifiques du monde entier.



Les pyramides de Tikal

Votre escale à Santo Tomás de Castilla vous ouvre les portes de l'un des sites majeurs de la civilisation maya précolombienne : les pyramides de Tikal. Ces vestiges imposants d'une civilisation disparue ont de quoi impressionner le voyageur ; au cœur d'une végétation très dense, les ruines semblent émerger de la brume. Le centre cérémoniel comporte temples, palais, stèles et autels sacrificiels superbement construits. Partez à la découverte des édifices les plus impressionnants, tels que le temple du Grand Jaguar, le palais des Masques et la place centrale. Lieu magique alliant culture et nature, le site de Tikal vous fera revivre quelques légendes originelles.



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Puerto Morelos (Cancún) (Mexique) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2	En mer	
3	♥ Puerto Cortés (Honduras)	Journée
4	♥ Santo Tomás de Castilla (Guatemala)	Journée
5	Livingston (Guatemala)	Journée
6	Belize City (Belize)	Journée
7	Half Moon Caye (Belize)	Matinée
8	Puerto Morelos (Cancún) (Mexique) Arrivée : 08.30 - Débarquement	

♥ **EXTENSIONS :** Tikal par avion depuis Santo Tomás de Castilla, Copán par avion depuis Puerto Cortés. (voir pages 46-47).

VOS TEMPS FORTS :

- Une croisière reliant quatre pays d'Amérique centrale : plages de rêve, sites précolombiens et découverte de la culture des Garífuna ;
- **Sites classés Unesco :** Tikal par avion et le parc archéologique maya de Quiriguá depuis Santo Tomás de Castilla, le site maya de Copán depuis Puerto Cortés, le récif de la barrière du Belize avec Half Moon Caye et le Blue Hole ;
- Baignade, randonnée palmée ou plongée au Great Blue Hole de Belize, l'un des dix plus beaux sites de plongée au monde selon le commandant Cousteau ;
- Possibilité de visiter les sites de Tulum et Muyil avant votre croisière ;
- Découverte de la ville de Livingston, uniquement accessible par la mer.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE
TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Trésors en mer des Caraïbes



Chichén Itzá

Joyau de la péninsule du Yucatán, situé au sud du Mexique, le site archéologique de Chichén Itzá est sans nul doute l'un des plus beaux témoignages de la civilisation maya. Fondée vers l'an 450 par les Mayas puis gouvernée par les Toltèques, cette ancienne ville sacrée fut découverte au XIX^e siècle. Aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'Unesco, elle est considérée comme l'une des Sept nouvelles merveilles du monde. Depuis votre escale à Progreso, découvrez ses édifices les plus emblématiques, tels que le Castillo, grande pyramide à degrés symbole du site, le temple des Guerriers, l'observatoire ou encore le terrain de jeu de balle.



Key West

Situées entre la Floride et les Antilles, les Keys sont un lieu idéal pour tous ceux qui veulent s'offrir une parenthèse à la fois bohème et artistique. Key West, l'île la plus connue de l'archipel en est le parfait exemple. Ancien refuge de pirates, elle accueillit Ernest Hemingway et Tennessee Williams qui y écrivirent leurs plus belles œuvres. Partez à la découverte de ses quartiers résidentiels où s'épanouissent des pavillons en bois de style tantôt géorgien tantôt caribéen, au cœur d'une farandole de chanteurs des rues, d'artistes et de cafés en plein air, dans une ambiance hors du commun.



COLÓN • MIAMI

LE BORÉAL 12 jours / 11 nuits

Du 14 au 25 avril 2020

à partir de 3 740 €



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Colón (Panama) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2	Corn Island (Nicaragua)	Après-midi
3	En mer	
4	Puerto Cortés (Honduras)	Matinée
5	Santo Tomás de Castilla (Guatemala)	Journée
6	Half Moon Caye (Belize)	Journée
7	En mer	
8	Progreso (Mexique)	Journée
9	Progreso (Mexique)	Journée
10	En mer	
11	Key West (États-Unis)	Journée
12	Miami (États-Unis) Arrivée : 07.00 - Débarquement	

EXTENSIONS : Tikal par avion depuis Santo Tomas de Castilla & Uxmal et Chichén Itzá depuis Progreso (voir pages 46-47).

VOS TEMPS FORTS :

- 7 pays visités en une seule croisière, entre Panama et États-Unis ;
- Possibilité de visiter le canal de Panama depuis Colón avant votre croisière, et les pyramides de Tikal depuis Santo Tomás de Castilla ;
- Nuitée à Progreso, avec visite de sites mayas d'exception, dont Chichén Itzá et Uxmal ;
- Découverte de la ville coloniale de Merida depuis Progreso ;
- Depuis Half Moon Caye, possibilité de vous rendre au mythique Blue Hole ;
- Découverte de Key West, l'île la plus au sud des États-Unis.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES

AVANT & APRÈS CROISIÈRE
TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

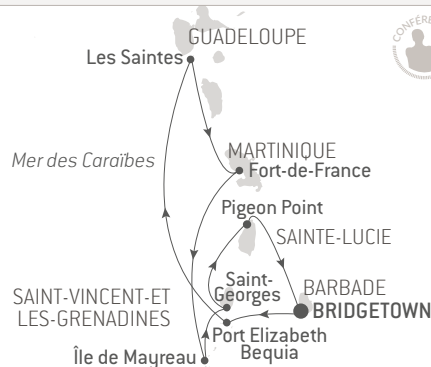


BRIDGETOWN • BRIDGETOWN

LE CHAMPLAIN 8 jours / 7 nuits

Du 14 au 21 et du 21 au 28 mars 2020

à partir de 2 560 €



Les Saintes

Composé de neuf petits îlots, l'archipel des Saintes, découvert par Christophe Colomb, attise l'imaginaire des voyageurs et offre des panoramas extraordinaires. Fièremment placée au 3^e rang des plus belles baies au monde et réputée dans toutes les Antilles, la baie des Saintes, qui accueillait jadis pirates et flibustiers, est désormais un lieu de mouillage très prisé. Au cours de votre escale, ne manquez pas l'opportunité de découvrir la richesse et la diversité des fonds marins de ces eaux cristallines, lors d'inoubliables plongées, et laissez votre regard se perdre à l'horizon, guidé par l'amusant ballet des saintoises, ces petites barques de pêche colorées.



Saint-Georges

Toutes les Antilles sont belles, mais certaines le sont plus encore. L'île de Grenade, surnommée « l'île aux épices », est un petit pays accidenté, modelé par le volcanisme, avec ses lacs de cratère et ses pentes recouvertes d'une dense forêt tropicale. Son élégante capitale Saint-Georges, posée au creux d'une baie, fut fondée sur ordre de Richelieu en 1650. Cette ville pittoresque a conservé son architecture coloniale, ses toits de tuiles rouges et ses couleurs pastel. Lorsque *Le Champlain* y fait escale, venez découvrir cette île hors des sentiers battus, entre forêts tropicales, plages immaculées et cascades cristallines.

JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Bridgetown (Barbade) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2	Port Elizabeth, île de Bequia (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)	Journée
3	Les Saintes (Guadeloupe)	Journée
4	Fort-de-France (Martinique)	Journée
5	Île de Mayreau (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)	Journée
6	Saint-Georges (Grenade)	Journée
7	Pigeon Point (Sainte-Lucie)	Matinée
8	Bridgetown (Barbade) Arrivée : 07.00 - Débarquement	

VOS TEMPS FORTS :

- Une véritable carte postale des Antilles : longues plages de sable blanc, fonds marins colorés, douceur de vivre créole ;
- **Sites classés Unesco** : Sainte-Lucie et ses deux pitons volcaniques, le centre historique de Bridgetown et sa garnison ;
- Découverte de l'archipel des Grenadines, considéré comme l'un des plus beaux au monde ;
- Sur l'île de Mayreau, privatisation d'une plage pour la journée avec barbecue ;
- Fonds sous-marins exceptionnels avec possibilité d'observer tortues, barracudas, langoustes et poissons-perroquets ;
- Possibilité de plongée sous-marine et de randonnée palmée, présence à bord d'un moniteur expérimenté.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS
EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 et 45.

Plus d'informations sur www.ponant.com

République Dominicaine et îles Vierges



La République Dominicaine

Située au cœur des Grandes Antilles et reconnue avant tout pour la splendeur de ses plages, la République Dominicaine est un pays où triomphe la diversité, offrant à ses visiteurs un fascinant kaléidoscope de paysages, entre forêts verdoyantes et étendues désertiques, grandes plaines agricoles et hautes chaînes de montagnes, sans oublier les nombreux champs de cannes à sucre qui s'étendent à perte de vue. Lors de vos escales, partez à la rencontre de cette mosaïque de paysages unique dans les Caraïbes, et découvrez ses nombreux musées et bâtiments anciens, datant de l'époque coloniale.



Jost Van Dyke

La navigation du *Champlain* vous mène à la découverte de la perle des Îles Vierges britanniques, dont le nom évoque un redoutable pirate hollandais du XVII^e siècle... L'île montagneuse de Jost van Dyke offre au voyageur de belles étendues sauvages, bordées de plages immaculées où l'alizé frôle doucement les palmes des cocotiers. Ici, les couleurs et les parfums sont omniprésents, le cèdre jaune est l'emblème de l'archipel, l'hibiscus et le frangipanier fleurissent un peu partout. Quant à la faune, iguanes, mangoustes, pélicans et hérons bleus ont élu domicile sur ces îles pour le plus grand plaisir des amateurs de souvenirs photos !



PUERTO MORELOS • SAINT JOHN'S

LE CHAMPLAIN 9 jours / 8 nuits

Du 8 au 16 février 2020

à partir de 2 930 €



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Puerto Morelos (Cancun) (Mexique) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2, 3	En mer	
4	Bahia de las Aguilas (République Dominicaine)	Après-midi
5	Saint-Domingue (République Dominicaine)	Journée
6	Punta Cana (République Dominicaine)	Matinée
7	Jost Van Dyke (Îles Vierges brit.) Tortola (Îles Vierges brit.)	Matinée Après-midi et soirée
8	Virgin Gorda (Îles Vierges brit.) Île Prickly Pear (Îles Vierges brit.)	Matinée Après-midi
9	Saint John's (Antigua-et-Barbuda) Arrivée : 07.00 - Débarquement	

VOS TEMPS FORTS :

- Une croisière entre farniente et découvertes culturelles ;
- La République Dominicaine, ses plages de carte postale et sa capitale Saint-Domingue, la plus ancienne ville du Nouveau Monde, au quartier colonial **classé UNESCO** ;
- L'archipel des îles Vierges britanniques, où les plages de sable blanc rivalisent de beauté ;
- Fonds marins exceptionnels, entre coraux et poissons multicolores.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS
EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 et 45.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Les Petites Antilles



Antigua

Non loin de la Guadeloupe et toute proche voisine de Barbuda, Antigua est un refuge paisible où la vie s'écoule avec une délicieuse lenteur. Ses plages paradisiaques, blanches et poudreuses, parmi les plus belles des Antilles, font de cet archipel une destination idyllique prisée des célébrités du monde entier. De nombreuses colonies d'oiseaux marins et exotiques égaient les lieux. Ne manquez pas les anciennes plantations coloniales datant du XVIII^e siècle, disséminées sur toute l'île, et le site historique de Nelson's Dockyard. Situé dans une baie aux eaux profondes et protégé d'ouvrages défensifs, cet ancien chantier naval britannique classé Unesco doit son nom à l'amiral Nelson.



Fort-de-France

Durant votre croisière, nous vous invitons à découvrir Fort-de-France. Ici, au lever du soleil, les marchés s'animent, et les odeurs d'épices et de fruits exotiques envahissent les rues. De quartier en quartier, de rues en ruelles, de sites en lieux de mémoire, la ville s'effeuille comme un livre de littérature antillaise : incandescente, généreuse, chaleureuse... Étonnant mélange d'architecture moderne et de villas créoles aux couleurs chaudes, cette ville au passé colonial a conservé une série de monuments dignes d'intérêt comme la cathédrale Saint-Louis aux magnifiques vitraux, retraçant l'histoire de Fort-de-France.



SAINT JOHN'S • SAINT-GEORGES

LE CHAMPLAIN 7 jours / 6 nuits

Du 16 au 22 février 2020

à partir de 2 200 €



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Saint John's (Antigua-et-Barbuda) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2	Les Saintes (Guadeloupe)	Journée
3	Fort-de-France (Martinique)	Journée et soirée
4	Pigeon Point (Sainte-Lucie) Soufrière (Sainte-Lucie)	Matinée Mouillage court
5	Port Elizabeth, île de Bequia (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)	Journée et soirée
6	Île de Mayreau (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)	Journée et soirée
7	Saint-Georges (Grenade) Arrivée : 07.00 - Débarquement	

VOS TEMPS FORTS :

- Une croisière reliant 7 îles paradisiaques des Petites Antilles, entre plage, baignade et découverte de la culture créole ;
- **Sites classés Unesco** : le chantier naval d'Antigua, les pitons volcaniques de Sainte-Lucie ;
- Les magnifiques plages de l'archipel des Grenadines ;
- Sur l'île de Mayreau, privatisation d'une plage pour la journée avec barbecue ;
- Fonds marins exceptionnels, entre coraux et poissons multicolores.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS
EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 et 45.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Merveilles naturelles d'Amérique du Sud

Au cœur d'une nature spectaculaire...

Venez découvrir une faune variée évoluant dans des paysages comptant parmi les plus somptueux au monde. Oiseaux multicolores de la jungle costaricaine, lamas et condors de Patagonie, iguanes et caïmans du delta de l'Orénoque : une nature puissante et sauvage se dévoile, à la démesure de votre rêve d'aventure...





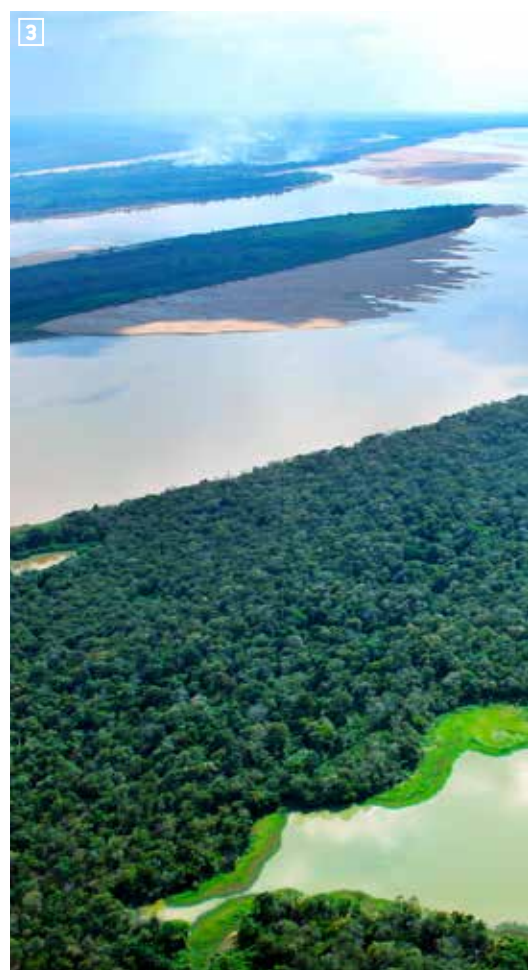


1 - Sortie en Zodiac® dans les fjords chiliens.
2 - Singe araignée au Costa Rica.
3 - Le delta de l'Orénoque.

1



2



3



Les merveilles naturelles d'Amérique du Sud *en lumière*

La navigation dans les fjords chiliens

Votre navire met le cap vers le sud du Chili, au cœur des archipels et des fjords tortueux au fond desquels les glaciers majestueux semblent rejoindre l'océan... Ce bout du monde est remarquable pour sa mer splendide parsemée d'îles et ses glaciers lents et puissants, transformant et modelant le paysage depuis des siècles. Votre navire glissera sur l'eau calme des fjords à la rencontre de ces hautes murailles de glaces. Se distinguent les glaciers Jorge Montt, Pie XI et El Brujo, des géants qui craquent, grondent et libèrent soudain des pans de glace aux couleurs irisées : une aubaine pour les amateurs de photographie. Lors de certaines escales, toujours accompagné de vos guides-naturalistes, vous aurez de multiples occasions d'embarquer par petits groupes à bord de nos Zodiac® pour aller au plus près de cette nature sauvage, là où l'empreinte de l'homme est presque imperceptible.

Les parcs nationaux d'Amérique latine

L'Amérique latine offre au voyageur de vastes territoires et des paysages fascinants : nous vous invitons à découvrir ses plus beaux parcs nationaux. À la jonction de l'Amérique centrale et du Sud, partez à la découverte de la jungle préservée du Darien, classée au patrimoine de l'Unesco. Au Costa Rica, le parc national Manuel Antonio vous dévoilera sa faune dense : oiseaux aux plumages multicolores, singes, crocodiles et iguanes. Ne manquez pas non plus la réserve naturelle du parc national de Los Roques au Venezuela : ce lagon de 100 km² abrite plus de 300 îles, îlots et longues bandes de sable émergées. En mer des Caraïbes, vous serez séduit par Pigeon Island, une péninsule sauvage et préservée, refuge d'une abondante avifaune. Et plus au sud en Patagonie, c'est le parc de Torres del Paine, ses majestueux glaciers et lacs et sa steppe parcourue par d'infatigables troupeaux de guanacos.

Le delta de l'Orénoque

Univers végétal extraordinaire posé sur l'eau, ce « paradis vert » est au cœur du territoire des Waraos, peuple indien vivant en parfaite harmonie avec la forêt environnante. Le temps d'une croisière, au fil de l'eau, pénétrez ce gigantesque labyrinthe aquatique qui abrite une faune et une flore d'une exceptionnelle richesse. Les sorties en Zodiac® vous permettent d'aller au plus près de cette vie sauvage foisonnante que l'on devine aux bruissements de la forêt et aux appels qui résonnent sous la canopée. Partez à la rencontre des populations locales, dans des villages de huttes aux toits de palmes, pour vivre un moment riche en émotion... La beauté puissante du fleuve, la magie de ses ciels et de ses nuits, la découverte d'une nature insolite et secrète, et le partage avec les peuples indigènes feront de vous l'explorateur que vous avez toujours rêvé d'être...

Au cœur des fjords chiliens



Valparaíso

À l'ouest de Santiago, *L'Austral* vous ouvre les portes de Valparaíso. Marins, écrivains et voyageurs ont tous chanté la beauté de sa baie. Cette « vallée du paradis », inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et immortalisée dans les écrits de Pablo Neruda, entretient avec nostalgie le souvenir de ses heures glorieuses, lorsqu'elle était le passage obligé entre deux océans. Ne manquez pas d'emprunter l'un des funiculaires qui, partant à l'assaut des 44 collines, surplombent le magnifique arc-en-ciel de couleurs formé par les habitations traditionnelles..



Le cap Horn

Découvrez le passage crucial surnommé par les marins « le Horn » : ce promontoire mythique, haute falaise de 425 mètres, est le point le plus austral du continent américain. Votre navire contournera la silhouette caractéristique découverte en janvier 1616 par deux navigateurs hollandais qui lui donnèrent le nom de leur ville natale. Si les conditions météorologiques le permettent, vous débarquerez au pied du cap et emprunterez un escalier en bois jusqu'à l'imposant monument aux marins, évoquant la silhouette élancée d'un albatros en vol. Une ambiance solennelle règne sur cette terre intensément sauvage, face à la force redoutable de l'océan.



VALPARAISO • USHUAIA

L'AUSTRAL 11 jours / 10 nuits

Du 5 au 15 novembre 2019

à partir de 4 260 €



JOUR PROGRAMME

1	Valparaíso (Chili) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00
2,3	En mer
4	Entrée dans les canaux chiliens (Chili)
5	Tortel - Glacier Jorge Montt (Chili)
6	English Passage - Glacier Pie XI (Chili)
7	Glacier El Brujo (Chili)
8	Navigation dans le canal de Gabriel (Chili) Ainsworth Bay (Chili)
9	Glacier Garibaldi (Chili)
10	Cap Horn (Chili)
11	Ushuaia (Argentine) Arrivée : 07.00 - Débarquement et transfert à l'aéroport. Vol Ushuaia/Buenos Aires International (Pistarini).

VOS TEMPS FORTS :

- **Sorties et débarquements en Zodiac®** avec une équipe expérimentée de guides-naturalistes ;
- Observation de glaciers, canaux et fjords et navigation dans des passages étroits ;
- Si les conditions météorologiques le permettent, débarquement sur le cap Horn ;
- Escale à Tortel, village pittoresque doté de pontons et passerelles en bois, classé **Unesco** ;
- Selon les opportunités, observation de manchots de Magellan, caracaras, dauphins, baleines à bosse, otaries à fourrure, lions de mer, condors, cormorans ;
- Les paysages : fjords dominés par les cimes enneigées de la cordillère, glaciers irisés.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,

RETROUVEZ VOS PROGRAMMES

AVANT & APRÈS CROISIÈRE

TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES

pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Aventure en Patagonie



Le canal de Beagle

À l'extrême sud du continent, le canal de Beagle sépare la grande île de la Terre de Feu d'une multitude d'îles plus petites dont la dernière forme le majestueux promontoire du cap Horn. Le bras nord-ouest du canal est surnommé l'avenue des Glaciers : c'est une succession de hautes murailles de glaces venant finir leur course dans l'eau salée. Chaque glacier a sa propre personnalité et son nom – le Hollandais, l'Italien, le Français, l'Allemand... Les forces de la nature en jeu, les couleurs en dégradés du blanc et bleu, les craquements lorsque des pans de glace s'écroulent dans la mer forment un spectacle saisissant.



Torres del Paine

Après une navigation exceptionnelle dans les canaux de Patagonie, découvrez la petite ville de Puerto Natales et ses maisons colorées nichées à l'ombre des Andes. Escorté par vos guides, empruntez les chemins menant au parc national de Torres del Paine, une merveille de la nature déclarée réserve de la biosphère par l'Unesco depuis 1978. Vous aurez peut-être la chance de rencontrer sa faune exceptionnelle, composée de plus de 25 espèces de mammifères, dont le fameux huemul, emblème du pays, ou l'élégant condor. Admirez également les magnifiques lacs aux couleurs changeantes, dominés par les *torres*, les trois sommets granitiques emblématiques du parc.

USHUAIA • VALPARAISO

LE BORÉAL - 14 jours / 13 nuits

Du 7 au 20 mars 2020

à partir de 5 590 €



VALPARAISO • USHUAIA

LE SOLÉAL - 14 jours / 13 nuits

Du 1^{er} au 14 novembre 2019 à partir de 5 380 €



JOUR PROGRAMME

1	Vol Buenos Aires / Ushuaia (Argentine) Accueil et transfert au resort d'Arakur pour déjeuner et temps libre. Possibilité d'excursion optionnelle au parc national de la Terre de Feu avant votre embarquement. Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00
2	Cap Horn (Chili)
3	Puerto Williams - Navigation dans le canal de Beagle (Chili)
4	Glacier Garibaldi (Chili)
5	Puerto Natales (Chili)
6	Estero Las Montañas (Chili)
7	Glacier El Brujo (Chili)
8	Glacier El Pie XI (Chili)
9	Tortel (Chili)
10	En mer
11	Île de Chiloé (Chili)
12	En mer
13	Valparaíso (Chili) - Arrivée : 18.00
14	Valparaíso (Chili) - Débarquement.

Départ du 1^{er} novembre :
Présence à bord de **Jean-Louis Debré**



VOS TEMPS FORTS :

- **Sorties et débarquements en Zodiac® ;**
- Observation de glaciers, canaux et fjords et navigation dans des passages étroits ;
- Si les conditions météorologiques le permettent, débarquement sur le cap Horn ;
- Quemchi, village très authentique sur l'île de Chiloé ;
- Escale à Tortel, village pittoresque doté de pontons et passerelles en bois, classé **Unesco** ;
- Excursion optionnelle payante : Torres del Paine classé réserve de biosphère **Unesco**, depuis Puerto Natales ;
- Selon les opportunités, observation de manchots de Magellan, guanacos, caracaras, dauphins, baleines à bosse, otaries à fourrure, lions de mer, alpagas, condors, cormorans ;
- Escale à Puerto Williams, considéré comme le village le plus austral du monde.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE

TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Aventure en Orénoque



La faune du delta de l'Orénoque

L'Orénoque est un lieu exceptionnel en raison de son écosystème, qui promet de nombreuses rencontres avec des espèces animales souvent endémiques. Parmi ces espèces, les caïmans, les iguanes ou les castors débordants se laissent apercevoir à la surface de l'eau. Le boto, dauphin d'eau douce, se distingue grâce à sa magnifique et surprenante couleur rosée. Curieux et joueur, il viendra peut-être à votre rencontre, à moins qu'il ne se fasse voler la vedette par les capucins, atèles et autres singes espiègles. À travers les branchages denses des palétuviers, soyez également attentifs aux couleurs vives : les aras, toucans, et ibis rouges y vivent par milliers.



Trinité-et-Tobago

Petites îles du Sud des Caraïbes, Trinité-et-Tobago forment une minuscule république, véritable paradis tropical au large du Venezuela. Conquises par Christophe Colomb en 1498, Français, Hollandais et Britanniques s'y sont ensuite succédé, conférant à ces îles une culture particulière. À Trinité, la plus grande des deux îles, les odeurs de mangues, de citronniers et de l'écume marine embaument l'air, tandis que la mer azurée contraste avec les forêts tropicales. Plus loin, *Le Dumont-d'Urville* jette l'ancre à Tobago. Celle que l'on surnomme « la véritable île de Robinson » vous offre ses récifs de corail, ses criques abritées et ses villages de pêcheurs.

FORT-DE-FRANCE • FORT-DE-FRANCE
LE DUMONT-D'URVILLE
13 jours / 12 nuits

Du 13 au 25 novembre 2019 et
du 25 novembre au 7 décembre 2019

à partir de 4 820 €



JOUR PROGRAMME

1	Fort-de-France (Martinique) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00
2	Pigeon Point - Soufrière (Sainte-Lucie)
3	Port Elizabeth, Bequia (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
4	Île Mayreau (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
5	Saint Georges (Grenade)
6	En mer
7	El Toro, Orénoque (Venezuela)
8	Puerto Ordaz, Orénoque (Venezuela)
9	El Arroyo, Orénoque (Venezuela)
10	Charlotteville (Trinité-et-Tobago)
11	Bridgetown (Barbade)
12	Tobago Cays (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
13	Fort-de-France (Martinique) Arrivée : 06.00 - Débarquement

EXTENSION : Le parc national de Canaima par avion depuis Puerto Ordaz (voir page 46).

VOS TEMPS FORTS :

- Croisière entre Caraïbes et Orénoque, à la découverte de paysages idylliques et contrastés ;
- **Sorties et débarquements en Zodiac®** avec une équipe expérimentée de guides-naturalistes dans les méandres de l'Orénoque ;
- Rencontres inédites avec les tribus Warao, dont le nom signifie « peuple des pirogues » ;
- Faune endémique riche : singes araignées, aras, toucans, ibis rouges, caïmans, iguanes, dauphins d'eau douce... ;
- **Sites classés Unesco :** Sainte-Lucie et ses deux pitons rocheux, Bridgetown et son centre historique britannique ;
- Possibilité de plongée sous-marine et de randonnée palmée (hors Orénoque), présence à bord d'un moniteur.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE

TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

FORT-DE-FRANCE • CAYENNE
LE DUMONT-D'URVILLE

13 jours / 12 nuits

Du 21 mars au 2 avril 2020

à partir de 4 820 €

Caraïbes et Orénoque



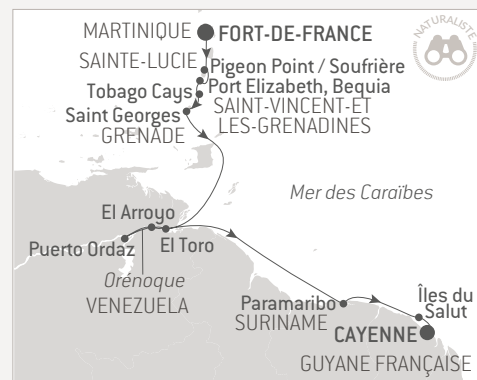
La Guyane française

Destination d'aventures par excellence à plus de 7 000 kilomètres de la métropole, la Guyane française est une région où la nature règne en maître. Mosaïque de peuples et de cultures, ce territoire du bout du monde dévoile l'infini tapis vert de sa forêt amazonienne, refuge d'une faune hors du commun, entre caïmans, hérons cocoï, grandes aigrettes et jacanas noirs. Lors de votre croisière, partez à la rencontre de « l'Amazonie française », où les vestiges historiques des anciens bagnes côtoient le centre spatial ultra-moderne de Kourou, d'où décolle la fusée Ariane, fleuron de l'industrie européenne.



Les îles du Salut

Situées au large de Kourou, étape incontournable d'un séjour en Guyane, les îles du Salut furent surnommées « îles du Diable » en raison des forts courants marins qui rendaient leur accès périlleux. Tristement célèbres par la présence du bague aux conditions de détention très rudes où fut exilé Alfred Dreyfus, c'est aujourd'hui un lieu apaisé, où les cocotiers ombragent les eaux cristallines. Durant votre croisière, nous vous invitons à partir pour une visite hors du temps, à la découverte des nombreux vestiges du bague encore présents, entre anciens bâtiments de réclusion et hôpital abandonné.



JOUR PROGRAMME

- | | |
|----|--|
| 1 | Fort-de-France (Martinique)
Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00 |
| 2 | Pigeon Point - Soufrière (Sainte-Lucie) |
| 3 | Port Elizabeth, Bequia (Saint-Vincent-et-les-Grenadines) |
| 4 | Tobago Cays (Saint-Vincent-et-les-Grenadines) |
| 5 | Saint Georges (Grenade) |
| 6 | En mer |
| 7 | El Toro, Orénoque (Venezuela) |
| 8 | Puerto Ordaz, Orénoque (Venezuela) |
| 9 | El Arroyo, Orénoque (Venezuela) |
| 10 | En mer |
| 11 | Paramaribo (Suriname) |
| 12 | ♥ Îles du Salut (Guyane française) |
| 13 | Cayenne (Guyane française)
Arrivée : 06.00 - Débarquement |

♥ **EXTENSION :** Le centre spatial de Kourou depuis les îles du Salut (voir page 47).

VOS TEMPS FORTS :

- **Sorties et débarquements en Zodiac®** avec une équipe expérimentée de guides-naturalistes dans les méandres de l'Orénoque ;
- Rencontres inédites avec les tribus Warao, dont le nom signifie « peuple des pirogues » ;
- Faune endémique riche : singes araignées, aras, toucans, ibis rouges, caïmans, iguanes, héron cocoï, jacanas noirs, dauphins d'eau douce... ;
- Depuis les îles du Salut, possibilité de se promener au milieu des anciens bagnes, dans un décor paradisiaque de végétation exotique ;
- Sainte-Lucie et ses deux pitons rocheux, **classés Unesco** ;
- Fonds marins exceptionnels aux Grenadines, entre coraux et poissons multicolores.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE
TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Entre Martinique et Panama

EXCURSIONS
INCLUSES



Los Roques

Un voyage au Venezuela est une véritable parenthèse de dépaysement, au cœur d'une nature sauvage où l'aventure est le maître mot... La plus longue côte caribéenne du continent sud-américain vous attend au nord du pays, où de longues plages vierges ensoleillées donnent au voyageur le sentiment de côtoyer le paradis... La réserve naturelle du parc national de Los Roques est un lagon de 100 km² abritant plus de 300 îles, îlots et longues bandes de sable émergées. Protégé par une grande barrière de corail, caressé par les alizés, l'archipel à la beauté unique offre aux visiteurs une eau couleur émeraude. Ne manquez pas cette escale au charme inégalable.



Carthagène

Fondée en 1522, à l'époque des conquistadors, Carthagène a conservé les marques de son riche passé colonial. Ses imposants remparts sont autant de témoignages de la convoitise de la cité. Ancien lieu de stockage de l'or provenant des pillages des empires aztèque et inca, elle fut à son tour fréquemment la cible de pirates et de corsaires. Déclarée patrimoine culturel de l'Humanité par l'Unesco en 1984, la cité aux ruelles étroites et aux façades colorées ne manquera pas de vous charmer par son romantisme. Partez sur les traces des marins espagnols qui ont conquis l'Amérique centrale et revivez cette page d'histoire lors de votre escale.



FORT-DE-FRANCE • COLÓN
LE DUMONT-D'URVILLE
Du 7 au 16 décembre 2019
COLÓN • FORT-DE-FRANCE
LE DUMONT-D'URVILLE
Du 12 au 21 mars 2020



10 jours / 9 nuits

à partir de 3 380 €



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Fort-de-France (Martinique) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 20.00	
2	Pigeon Point (Sainte-Lucie) Soufrière (Sainte-Lucie)	Matinée Après-midi
3	Saint-Georges (Grenade)	Matinée
4	Los Roques (Venezuela)	Après-midi
5	Los Roques (Venezuela)	Journée
6	Willemstad (Curaçao)	Journée
7	En mer	
8	Carthagène (Colombie)	Journée
9	Holandes Cayes (Panama)	Après-midi
10	Colón (Panama) Arrivée : 06.00 - Débarquement	

Cet itinéraire peut s'effectuer dans les deux sens.

VOS TEMPS FORTS :

- Une croisière reliant l'arc antillais à l'Amérique centrale, entre far niente, sites naturels d'exception et découvertes culturelles ;
- **Sites classés Unesco** : Carthagène des Indes, ancienne cité coloniale et Willemstad, capitale de l'île de Curaçao ;
- Découverte de l'archipel de Los Roques, le paradis des tortues, des oiseaux marins et d'une riche faune sous-marine ;
- Découverte des magnifiques îles de l'archipel des San Blas depuis Holandes Cayes ;
- Une rencontre hors du commun avec les Kunas, peuple guerrier de l'archipel des San Blas ;
- Possibilité de plongée sous-marine et de randonnée palmée, présence à bord d'un moniteur expérimenté.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES

AVANT & APRÈS CROISIÈRE
TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

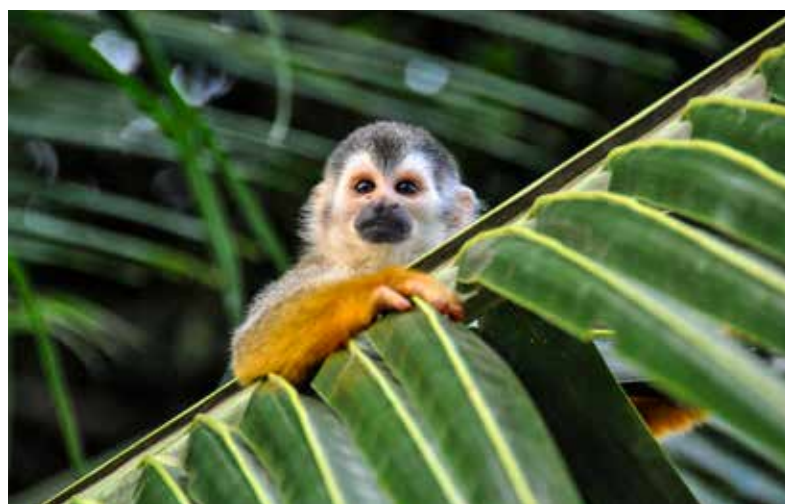
JOUR DE L'AN

Rencontres et nature en Amérique centrale



Punta Alegre, le parc national du Darien

Pont naturel entre l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale, le parc national du Darien présente une exceptionnelle variété d'habitats : plages de sable, côtes rocheuses, mangroves, marécages, forêts tropicales de basse et moyenne altitude abritant une faune et une flore remarquables. Couvrant presque 6 000 km² et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, ce petit coin de paradis cache d'insoupçonnables beautés. À bord de « cayucas » locales, partez à la rencontre des communautés indigènes des Emberas ou des Mogue, encore coupées du monde, chassant, pêchant, cultivant la terre et produisant un artisanat très coloré.



Quepos, le parc national Manuel Antonio

Quepos vous ouvre les portes du parc national Manuel Antonio, véritable joyau de verdure, le plus petit parc national du Costa Rica, mais certainement le plus riche. Entre forêt tropicale luxuriante et animaux aux allures étranges, tel le langoureux paresseux, l'étonnant singe écureuil ou l'iguane coloré, ce lieu préservé est ourlé de nombreuses plages aux eaux turquoise et aux foisonnants récifs coralliens. Ici, les sentiers bordés d'une mer tranquille vous mèneront à des points de vue spectaculaires, telle la longue bande de sable doré de la « cathédrale Punta » et les plages reculées aux allures paradisiaques.



COLÓN • PUERTO CALDERA LE DUMONT-D'URVILLE

8 jours / 7 nuits

Du 30 décembre 2019 au 6 janvier 2020

à partir de 3 030 €



JOUR PROGRAMME

- 1 **Colón (Panama)**
Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00
- 2 **Traversée du canal de Panama (Panama)**
- 3 **Viveros, archipel des Perles (Panama)**
- 4 **Punta Alegre, Parc national du Darien (Panama)**
- 5 **En mer**
- 6 **Quepos (Costa Rica)**
- 7 **Herradura (Costa Rica)**
- 8 **Puerto Caldera (Costa Rica)**
Arrivée : 07.00 - Débarquement

Cet itinéraire existe également en 10 nuits de Puerto Caldera à Colón, départ du 6 janvier 2020.

VOS TEMPS FORTS :

- Une croisière à la découverte des fabuleux parcs nationaux d'Amérique centrale, rythmée par des rencontres avec les populations locales ;
- **Sorties et débarquements en Zodiac®** avec les guides-naturalistes ;
- **Site Unesco** : le parc national du Darien, depuis Punta Alegre, et sa sublime jungle ;
- Excursions au cœur des parcs nationaux du Costa Rica, sanctuaires de nature préservée : parc national de Carara depuis Herradura, parc national Manuel Antonio depuis Quepos ;
- Découverte des plages paradisiaques de l'archipel des Perles et de Quepos ;
- Traversée du canal de Panama, véritable chef-d'œuvre d'ingénierie ;
- Rencontre avec la tribu indigène des Emberas dans le parc national du Darien.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE

TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Les civilisations précolombiennes

Entre mystères précolombiens
et héritage colonial...

Plongez au cœur du patrimoine archéologique et culturel
de l'Amérique latine, à la découverte des très secrètes civilisations
précolombiennes et des cités coloniales au charme si particulier.

Un passionnant voyage dans le temps vous attend, qui vous dévoilera
l'immense richesse historique de ce continent aux multiples facettes.





- 1 - La pyramide de Chichén Itzá au Mexique
- 2 - Les ruines de Chan Chan au Pérou
- 3 - Le couvent de Santa Catalina à Arequipa au Pérou





Les civilisations précolombiennes *en lumière*

Aux origines du peuple maya

Visiter la péninsule du Yucatán, c'est plonger au cœur d'une des civilisations précolombiennes les plus célèbres et pourtant l'une des plus mystérieuses : la civilisation maya. Aujourd'hui encore, près de deux cents ans après la découverte des premiers vestiges, des pans entiers de cette civilisation restent méconnus. En visitant les cités antiques mayas classées pour la plupart au patrimoine mondial de l'Unesco, en parcourant les allées entre les temples et les palais, en foulant le sol des édifices cérémoniels, vous aurez la chance unique de ressentir ce mystère vieux de plusieurs milliers d'années. À Chichén Itzá, vous serez subjugué par les prouesses architecturales réalisées par les savants bâtisseurs mayas. À proximité, vous découvrirez la cité d'Uxmal qui incarne le sommet de l'art maya. Plus loin, le site majeur de Palenque vous séduira par ses délicats reliefs sculptés offrant un témoignage rare de la mythologie maya. Autant de sites qui, au fil des escales, vous ouvriront les portes d'un monde aux multiples secrets.



Sur les traces des Incas

Votre navire met le cap vers le sud : Équateur, Pérou, Chili... des pays marqués par l'empreinte des Incas, petit peuple guerrier qui, au fil des siècles, de batailles en conquêtes, devint l'un des plus grands empires de l'Amérique précolombienne. Le temps d'une croisière, au fil de l'eau, suivez les traces de ces conquérants qui n'ont laissé aucun écrit de leur histoire mais de majestueuses constructions. Profitez de votre escale à Callao pour visiter Cuzco, ancienne cité impériale du grand Inca Pachacutec. Puis laissez-vous émerveiller par le Machu Picchu, mythique cité inca bâtie de pierres monumentales. Plus loin, depuis l'escale péruvienne de Salaverry, s'étendent sous vos yeux les ruines de l'immense citadelle de terre de Chan Chan, la capitale du royaume Chimù vaincu par les Incas. Au gré des escales, des visites et des rencontres, vous aurez l'occasion de découvrir toute l'étendue de la culture inca, encore bien vivante aujourd'hui.

À la découverte des villes coloniales

Proposant des découvertes culturelles d'exception, les villes coloniales d'Amérique centrale et du Sud, pour la plupart classées au patrimoine mondial de l'Unesco, offrent au voyageur une architecture d'une grande diversité, fusion de styles et d'influences. De Mérida à La Serena, en passant par Antigua Guatemala, Campeche et Arequipa, toutes ont gardé l'empreinte des conquistadors. Fondées à partir du XVI^e siècle autour de leur place d'Armes, ces villes arborent fièrement de somptueuses cathédrales, des palais soigneusement décorés, de nombreux couvents, de majestueuses places et d'impressionnants remparts : autant de merveilles qui témoignent aujourd'hui encore d'un passé prestigieux. La richesse de ce patrimoine baroque vous éblouira sans nul doute au gré de vos découvertes. Ruelles étroites et pavées, maisons colorées et patios fleuris viennent compléter le charme pittoresque de ces anciennes colonies espagnoles qui ont su préserver toute leur authenticité.

Cordillère et secrets andins

EXCURSIONS
INCLUSES



Les lignes de Nazca

Depuis votre escale à Pisco, nous vous proposons de survoler les lignes de Nazca, véritables entrelacs géométriques de taille gigantesque. Ces 450 km² de dessins archéologiques dont la taille, la nature et le nombre surprennent restent la plus grande énigme de l'humanité. Créatures vivantes tels le lézard, le singe, l'araignée ou encore la baleine ou figures géométriques, ces dessins sont connus depuis 1926 et ne peuvent être observés dans toute leur splendeur qu'à partir d'une certaine altitude. De nombreux scientifiques se sont penchés sur cette énigme qui n'a, à ce jour, toujours pas dévoilé ses secrets.



Arequipa

En partant de Matarani, découvrez l'ancienne cité coloniale d'Arequipa, nichée dans une vallée fertile au pied du majestueux volcan El Misti. Les beaux édifices de l'époque coloniale bâtis en sillar (une roche volcanique claire qui scintille au soleil) lui ont valu son surnom de « ville blanche ». Parcourez le vaste dédale de patios fleuris du couvent de Santa Catalina. Construit au XVI^e siècle et classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le cloître qui hébergea 450 recluses carmélites n'ouvrit ses portes au public que récemment. Paradis pour les photographes, ce chef-d'œuvre architectural conserve aujourd'hui les plus belles pièces de l'art religieux hispano-américain.

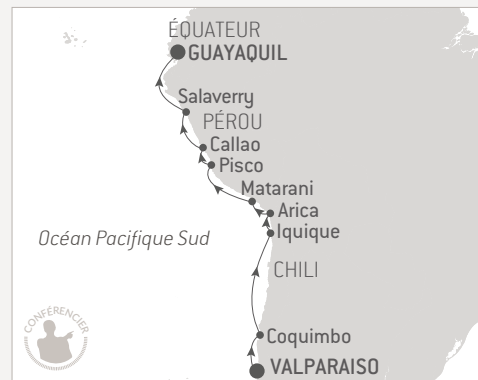


VALPARAISO • GUAYAQUIL

LE BORÉAL 13 jours / 12 nuits

Du 20 mars au 1^{er} avril 2020

à partir de 4 030 €



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Valparaiso (Chili) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2	Coquimbo (Chili)	Après-midi
3	En mer	
4	Iquique (Chili)	Après-midi
5	Arica (Chili)	Journée
6	Matarani (Pérou)	Journée
7	En mer	
8	♥ Pisco (Pérou)	Journée
9	♥ Callao (Pérou)	Journée
10	♥ Callao (Pérou)	Matinée
11	Salaverry (Pérou)	Journée
12	En mer	
13	Guayaquil (Équateur) Arrivée : 08.00 - Débarquement	

♥ **EXTENSIONS :** Survol des lignes de Nazca depuis Pisco et le Machu Picchu depuis Callao (voir pages 46-47).

VOS TEMPS FORTS :

- **Sites classés Unesco :** Valparaiso, les villes minières de salpêtre d'Iquique, le centre historique de Lima ainsi que Cuzco et le site mythique du Machu Picchu, la zone archéologique de Chan Chan depuis Salaverry ;
- Découverte de sites majeurs précolombiens et des mystérieux géoglyphes ;
- Un patrimoine architectural exceptionnel, témoin de l'époque coloniale ;
- Découverte d'Arequipa depuis Matarani.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE

TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Trésors d'Amérique centrale

EXCURSIONS INCLUSES



Acajutla

INÉDIT

Pour la première fois, PONANT fait escale au Salvador, pays peu ouvert au tourisme, en débarquant à Acajutla. Ancien village indigène, centre de la première bataille menée contre les Pipils lors de la conquête espagnole, Acajutla est à présent un point d'entrée privilégié pour accéder aux grands sites précolombiens du Salvador, tels les ruines mayas de Tazumal ou le site de Joya de Ceren, classé Unesco. Cette cité pré-hispanique ensevelie sous la cendre après une éruption volcanique au VII^e siècle offre aux visiteurs des vestiges quasiment intacts de la vie quotidienne de l'époque : habitations, cuisines, bains publics, outils...



La Antigua de Guatemala

Depuis votre escale de Puerto Quetzal, partez à la découverte de La Antigua de Guatemala, perchée à 1 500 mètres d'altitude, souvent considérée comme la plus belle ville du pays. Connue pour son architecture de style baroque et Renaissance espagnole, elle vit au rythme de son passé colonial. De ce passé prestigieux, la cité a conservé ses demeures encadrant de vastes patios fleuris et ses églises baroques. Ses rues pavées sont bordées de maisons peintes de couleurs gaies et ornées de grilles en fer forgé, mêlant ainsi l'atmosphère poétique et la douceur mélancolique des lieux. Inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, Antigua, au charme unique, est dominée par les silhouettes de ses majestueux volcans.

GUAYAQUIL • COLÓN

LE BORÉAL 14 jours / 13 nuits

Du 1^{er} au 14 avril 2020

à partir de 4 770 €



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Guayaquil (Équateur) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2,3	En mer	
4	Golfito (Costa Rica)	Journée
5	En mer	
6	Acajutla (Salvador)	Journée
7	♥ Puerto Quetzal (Guatemala)	Journée
8	En mer	
9	San Juan del Sur (Nicaragua)	Journée
10	Herradura (Costa Rica)	Journée
11	En mer	
12	Viveros, île des Perles (Panama)	Matinée
13	Traversée du canal de Panama Colón (Panama)	Arrivée : 20.00
14	Colón (Panama) Débarquement	

♥ **EXTENSION** : TiKal par avion depuis Puerto Quetzal (voir page 47).

VOS TEMPS FORTS :

- Découverte de six pays d'Amérique centrale et du Sud, dont le Salvador pour la première fois avec PONANT ;
- Possibilité de visiter des sites majeurs précolombiens, **classés Unesco**, comme les pyramides de Tikal depuis Puerto Quetzal et la cité de Joya de Ceren, depuis Acajutla ;
- Un patrimoine architectural exceptionnel, témoin de l'époque coloniale, alternant styles baroque et andalou-mauresque ;
- Présence d'un conférencier spécialiste à bord, pour vous transmettre sa passion et vous faire partager ses connaissances.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE

TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Trésors mayas du Yucatán

INÉDIT



Campeche

Fondée dès le XVI^e siècle par les conquistadors au sud du golfe du Mexique, Campeche devient rapidement un grand port de commerce. Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la ville conserve aujourd'hui son mur d'enceinte et ses fortifications, destinés à l'origine à la protéger des pirates et autres bandits des mers venus piller ses ressources. Depuis votre escale de

Seybaplaya, partez arpenter les remparts et les rues en damier du centre historique. Les édifices, très bien conservés, permettent de découvrir les constructions militaires de l'époque comme le fort de San Miguel qui en plus d'offrir une vue imprenable sur la baie, abrite aujourd'hui un musée dédié à la culture maya.

Les cenotes du Yucatán

Depuis les célèbres plages de sable blanc de Progreso, ne manquez pas l'une des merveilles naturelles du Yucatán : les cenotes. À la fois étrange et mystérieuse, voire mystique, leur beauté fascine les voyageurs. Formés il y a des millénaires par les impacts de météorites, ces gouffres spectaculaires remplis d'eau douce communiquent parfois avec la mer. Le soleil s'y fait discret et révèle les nuances infinies de la couleur de l'eau, passant du profond bleu cobalt au délicat vert turquoise. Autrefois considérés par les Mayas comme un passage vers le monde des dieux et des morts, ces majestueuses cavités étaient le théâtre de nombreux rites sacrés.



Mérida

Profitez de votre escale à Progreso pour visiter Mérida, capitale de l'État du Yucatán. Surnommée la « Ville Blanche » en raison de la couleur de la pierre calcaire utilisée pour la construction de ses murs et habitations, cette ancienne cité coloniale bâtie sur les ruines d'un site maya, offre un plaisant mélange entre tradition de modernité, architecture coloniale et héritage maya. Parcourez la magnifique Plaza de la Independencia et visitez les splendides édifices alentour tels la cathédrale San Idelfonso, le palais Épiscopal et la Casa de los Montejo.

PUERTO MORELOS • PUERTO MORELOS (CANCÚN)

LE CHAMPLAIN 8 jours / 7 nuits

Du 2 au 9 novembre 2019 - Du 16 au 23 novembre 2019 - Du 30 novembre au 7 décembre 2019 - Du 14 au 21 décembre 2019
Du 28 décembre 2019 au 4 janvier 2020 (croisière du jour de l'An) - Du 11 au 18 janvier 2020 - Du 25 janvier au 1^{er} février 2020

à partir de 2 670 €

Uxmal

Au sud de la ville de Mérida, non loin de Progreso, se dresse la célèbre cité antique d'Uxmal. Construite selon un plan basé sur des données astronomiques, et non sur les règles géométriques appliquées traditionnellement par les civilisations précolombiennes, Uxmal se distingue également par son architecture de style Puuc. Alliant sobriété et structures richement décorées, les édifices aux lignes soignées et aux dimensions impressionnantes témoignent de la grandeur passée de la ville, jadis capitale économique et politique des Mayas. Si vous prêtez attention, vous pourrez également admirer de nombreuses représentations de Chaac, le dieu de la Pluie, grandement vénéré en cette région aride.



Palenque

Enfouie au cœur de la végétation dense et luxuriante de la forêt du Chiapas, parc national classé au patrimoine mondial de l'Unesco, l'ancienne cité maya de Palenque se dévoile à travers la brume. Une atmosphère mystérieuse, presque magique, plane entre les temples et palais, vestiges de l'âge d'or de cette cité antique. Remarquable exemple de l'art maya, en raison de son architecture fine et délicate, le sanctuaire de Palenque est également l'un des sites les mieux conservés du Mexique. Vous pourrez notamment y admirer de magnifiques reliefs sculptés représentant la mythologie maya : une occasion unique de découvrir certains des mythes et des rites de ce peuple fascinant depuis votre escale de Dos Bocas.



JOUR	PROGRAMME	DURÉE D'ESCALE
1	Puerto Morelos (Cancún) (Mexique) Embarquement de 16.00 à 17.00 - Départ : 18.00	
2	<i>En mer</i>	
3	Seybaplaya (Mexique)	Journée
4	Dos Bocas (Mexique)	Journée
5	Progreso (Mexique)	Arrivée en début de soirée
6	Progreso (Mexique)	Départ en fin d'après-midi
7	Puerto Morelos (Mexique)	Arrivée : 12.00
8	Puerto Morelos (Cancún) (Mexique) Débarquement	

VOS TEMPS FORTS :

- Un voyage au cœur du Yucatán authentique, à la découverte des secrets des civilisations précolombiennes ;
- **Sites classés Unesco** : l'ancienne cité maya de Chichén Itzá, la cité préhispanique et le parc national de Palenque, la ville historique fortifiée de Campeche, la ville précolombienne d'Uxmal ;
- Un patrimoine architectural exceptionnel, vestige de l'époque coloniale ;
- Depuis Progreso, visite de Mérida, capitale de l'État du Yucatán, réputée pour son héritage culturel ;
- Visite de plantations de cacao.

POUR COMPLÉTER VOTRE VOYAGE,
RETROUVEZ VOS PROGRAMMES
AVANT & APRÈS CROISIÈRE
TRANSFERTS & EXCURSIONS OPTIONNELLES
pages 44 à 49.

Plus d'informations sur www.ponant.com

Découvertes terrestres

Lors de la plupart de vos escales, nous vous proposons d'agrémenter votre voyage par des excursions optionnelles de qualité, spécialement conçues pour vous. Culturelles (visite des sites, monuments et musées emblématiques des régions traversées), ou plus sportives (randonnée, sorties à vélo ou en kayak), vous trouverez certainement celles qui vous conviennent dans le large éventail que nous vous proposons.

Le programme complet des excursions est disponible 12 mois avant le départ sur www.ponant.com ou auprès de votre conseiller voyage, et envoyé avec les documents de voyage de votre croisière. PONANT vous offre également la possibilité de pré-réserver vos excursions environ 2 mois avant le départ. La facturation se fait à bord.

Retrouvez ci-dessous quelques exemples des excursions phares aux Caraïbes et en Amérique latine de la saison Hiver 2019-2020.

Les Saintes, Guadeloupe

Découverte des Saintes en bateau (3h) € € *

Cette très belle excursion panoramique en bateau à moteur est plébiscitée par nos passagers. Vous découvrirez depuis la mer l'archipel des Saintes, avec la baie de Marigot, Grand Îlet et le Pain de Sucre. Vous alternerez observation des tortues et des pélicans et randonnée palmée à la rencontre d'une faune sous-marine multicolore.



Pigeon Point, Sainte-Lucie

Soufrière par mer et terre (7h) € € € *

Découvrez les merveilles naturelles tropicales de Sainte-Lucie. Au programme de cette journée : une croisière en catamaran le long des côtes verdoyantes et une baignade dans une crique aux eaux turquoise, le volcan de la Soufrière et ses fumerolles soufrées, une ancienne plantation puis les jardins botaniques et chutes d'eau du Diamant.



Bridgetown, La Barbade

Croisière en catamaran (4h) € € *

Détendez-vous lors de cette croisière en catamaran sur des eaux cristallines le long des côtes de la Barbade. Baignade, randonnée palmée au milieu des tortues et d'une multitude de poissons exotiques multicolores, promenade le long d'une plage de sable fin sont au programme de cette excursion 100 % Caraïbes !



Saint-Georges, Grenade

Cascade et muscade (4h) € € *

Explorez les trésors de la côte occidentale de Grenade, entre épices et chutes d'eau tropicales. Votre route traversera de nombreux petits villages de pêcheurs typiquement caribéens, avant de visiter des plantations de noix de muscade et de cacao remontant au siècle dernier.



San Juan del Sur, Nicaragua

Volcan Masaya et Granada coloniale

(8h30) *INCLUS*

Vivez une expérience inédite au bord du cratère du volcan Masaya, encore en activité, d'où s'échappent vapeur et fumerolles. Les pentes du volcan couvertes d'une végétation luxuriante abritent une vie sauvage particulière. Vous visiterez ensuite Granada, célèbre pour son architecture coloniale admirablement préservée.



Herradura, Costa Rica

Croisière au cœur de la mangrove

(5h) € € *

Une excursion incontournable pour les amoureux de la nature ! À bord d'un bateau fluvial, vous découvrirez la mangrove de l'estuaire de la rivière Tarcoles, mondialement connue pour la diversité des oiseaux qu'elle abrite, notamment l'ara rouge, une espèce menacée. Un écosystème unique et fascinant.

Arica, Chili

Traditions ancestrales des hauts plateaux (10 h)

€ € € *

Partez à la découverte des villages et traditions des hauts plateaux chiliens, comme le village de Socoroma situé sur le mythique « chemin de l'Inca ». En route, admirez des géoglyphes préhistoriques et vestiges archéologiques surprenants, comme l'ancienne forteresse de Copaquilla Pukara.



Livingston, Guatemala

Au fil du Rio Dulce (4 h 30)

€ € *

Remontez les rives du Rio Dulce, le fleuve qui relie les habitants de Livingston au reste du pays, parcouru des nombreuses pirogues des pêcheurs. Les rives couvertes de jungle tropicale abritent hérons cendrés, pélicans et aigrettes, et les lamantins sont fréquents dans le Rio. Les bruits et senteurs de cette nature exubérante créent une atmosphère hors du temps...



Depuis Acajutla, Salvador

Joya de Cerén (7 h 15)

UNESCO

INCLUS

Ne manquez pas la visite du site de Joya de Cerén, classé Unesco, la « Pompéi d'Amérique centrale ». Cette cité pré-hispanique ensevelie sous la cendre après une éruption volcanique au VII^e siècle offre aux visiteurs des vestiges quasiment intacts de la vie quotidienne de l'époque : habitations, cuisines, bains publics, outils... Un site archéologique exceptionnel, véritable fenêtre sur le passé.



Punta Alegre, Panama

Village indien Embera (4 h)

UNESCO

INCLUS

Au cœur du parc national du Darien, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, partez à la rencontre de la communauté amérindienne Embera de Mogue. Les responsables indiens vous initieront à la richesse de leurs coutumes, et à leur artisanat en bois, ivoire végétal et vannerie. Enfin, place à une démonstration de danse et de musique traditionnelles !



Depuis Dos Bocas, Mexique

Palenque (7 h)

UNESCO

€ € € *

Plongez dans l'atmosphère mystérieuse de l'ancienne cité maya de Palenque, au cœur de la jungle embrumée du Chiapas. Temples et palais emblématiques de la période classique de l'ère maya témoignent du génie créateur de cette civilisation, tandis que les bas-reliefs sculptés d'une grande finesse illustrent superbement la mythologie maya.

Depuis Progreso, Mexique

Merida (3 h)

€ € *

Visitez Mérida, la capitale culturelle du Yucatán construite sur le site de la ville maya de Ichcaanzihó ou « ville des cinq collines ». Les pierres sculptées des édifices mayas ont été largement réemployées dans les nombreux bâtiments coloniaux espagnols du centre-ville, comme la cathédrale, et les maisons du Paseo de Montejo témoignent de l'opulence de la cité au temps du commerce du sisal.

Depuis Seybaplaya, Mexique

Campeche (4 h)

UNESCO

€ € *

Les conquérants espagnols fondèrent au XVI^e siècle la ville de Campeche, aujourd'hui classée Unesco. La cité a joué un rôle majeur dans la conquête et l'évangélisation de la région, et était le port d'exportation des richesses de la péninsule. Convoitée par les pirates et les corsaires, un système défensif de fortifications la protégeait, de nos jours encore très bien conservé.

Depuis Puerto Morelos, Mexique

Cénote de Chaak Tun (3 h 30)

€ € *

Une excursion inédite à la découverte d'un des cenotes emblématiques du Yucatán. Le plafond de la grotte couvert de stalactites se reflète dans les eaux fraîches d'une grande pureté, la lumière est tamisée par la végétation... une atmosphère onirique règne dans le puits sacré de Chaak, le dieu maya de la pluie.

*Prix par personne : € = moins de 50 €, € € = de 50 à 100 €, € € € = de 100 à 150 €

Extensions en prévente

La réservation et le pré-paiement de ces extensions sont obligatoires dès votre inscription ou au plus tard 60 jours avant le départ.

Prix communiqués à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés. Retrouvez le programme complet de vos extensions 12 mois avant votre départ sur www.ponant.com ou auprès de votre conseiller voyage. Ces programmes sont soumis à un minimum de participants.

Le programme final vous sera envoyé avec vos documents de voyage.



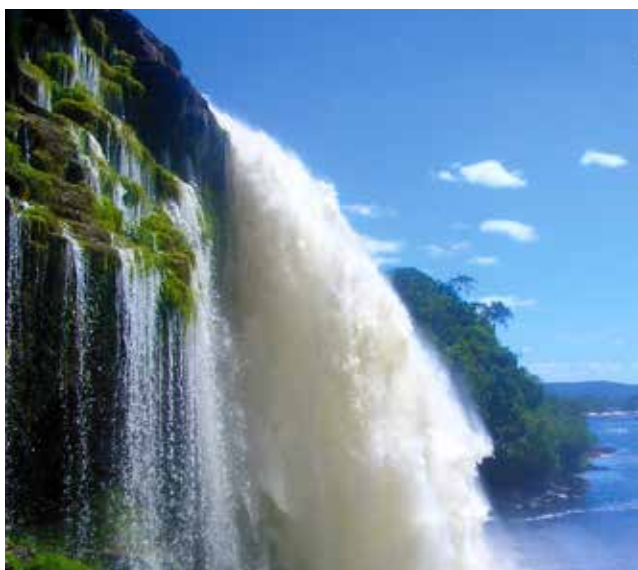
Depuis Callao, Pérou

Découverte du Machu Picchu (3 jours / 2 nuits)

• Prix par personne : **à partir de 2 490 €**

Depuis Callao, vous vous envolerez pour Cuzco, ancienne capitale de l'empire inca, à l'architecture composée d'énormes murs aux pierres parfaitement ajustées sans aucun mortier. Le lendemain, vous partirez vers le site légendaire de Machu Picchu. Inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco, ce n'est pas seulement un joyau de l'architecture inca, mais surtout la suprême expression de l'œuvre de l'homme en harmonie avec l'environnement. Depuis sa découverte, cette cité de granit étagée sur plusieurs terrasses est restée nimbée d'un profond mystère.

Valparaiso • Guayaquil du 20 mars 2020 à bord du *Boréal*



Depuis Puerto Ordaz, Venezuela

Parc national de Canaima par avion (9 h 30)

• Prix par personne : **à partir de 495 €**

Au départ de Puerto Ordaz, c'est en avion que vous rejoindrez l'une des plus belles régions du Venezuela, entourée de majestueux tepuys (montagnes rocheuses tabulaires), parsemée de nombreuses rivières aux eaux cristallines et ponctuée de miradors naturels. À votre arrivée à Canaima, un camion safari vous conduira au lodge d'où partira une promenade en pirogue sur la lagune. Vous débarquerez ensuite sur une petite plage, d'où vous aurez la possibilité d'aller au plus près de la célèbre chute de Salto Hacha, dans un décor de savane et de forêt, avant de rejoindre votre lodge où un déjeuner local vous sera servi.

Fort-de-France • Fort-de-France des 13 et 25 novembre 2019 à bord du *Dumont-d'Urville*



Depuis Puerto Cortés, Honduras

Copán par avion (10 h)

• Prix par personne : **à partir de 675 €**

Depuis Puerto Cortés, vous rejoindrez en avion le site archéologique de Copán, classé au patrimoine mondial de l'Unesco et situé en pleine jungle. Votre guide vous conduira à la découverte de ce témoignage majeur de la civilisation maya, avec une visite commentée de ses principales réalisations monumentales comme l'Acropole et ses vastes places et nombreux temples puis le remarquable Escalier aux pétroglyphes. Cet escalier comporte sur ses contremarches plus de 1 800 hiéroglyphes qui forment la plus longue inscription connue en écriture maya, revêtant donc une importance historique considérable.

Sur tous les départs « **Bélize et trésors mayas** » à bord du *Champlain*.

Depuis Progreso, Mexique

Uxmal et Chichén Itzá (2 jours / 1 nuit)

- Prix par personne : **nous consulter**

Au cœur de la péninsule du Yucatán, partez à la découverte de deux sites majeurs de la civilisation maya : Uxmal et Chichén Itzá. Ces anciennes cités, un temps alliées, frappent l'imagination du visiteur avec leurs édifices monumentaux, temples, palais, pyramides et terrains de jeu de balle. Uxmal est dans un état de conservation remarquable, et les constructions d'une grande élégance en pierre taillée permettent de se représenter facilement ce qu'était un centre cérémoniel maya. À Chichén Itzá, classé Unesco, l'esprit du légendaire Quetzalcoatl, le Serpent à plumes, semble encore régner sur la spectaculaire pyramide à base carrée et à terrasses du Castillo.

Colón • Miami du 14 avril 2020 à bord du *Boréal*



Depuis Pisco, Pérou

Survol des lignes de Nazca (3 h 45)

- Prix par personne : **à partir de 545 €**

Depuis Pisco, partez pour un survol inoubliable des lignes de Nazca, véritables entrelacs géométriques de taille gigantesque s'étendant sur 450 km² d'énigmes archéologiques uniquement observables depuis le ciel, et dont les formes représentent des animaux tels que le singe, le lézard, ou encore l'araignée.

Valparaiso • Guayaquil du 20 mars 2020 à bord du *Boréal*



Depuis les îles du Salut, Guyane française

Découverte du centre spatial guyanais (6 h 30)

- Prix par personne : **à partir de 165 €**

C'est en catamaran que vous rejoindrez Kourou, aux portes du centre spatial guyanais, célèbre base de lancement française et européenne. Durant votre visite, partez à la découverte de ses nombreuses installations, dont le centre de contrôle des lancements d'Ariane 5, puis visitez le musée de l'Espace.

Fort-de-France • Cayenne du 21 mars 2020 à bord du *Dumont-d'Urville*



Depuis Santo Tomás et Puerto Quetzal, Guatemala

Tikal par avion (10h)

- Prix par personne : **à partir de 675 €**

Envolez-vous vers Tikal, l'une des plus grandes cités mayas connues à ce jour, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. À votre arrivée, partez pour un voyage dans le temps et découvrez ses édifices les plus impressionnants, dans un décor où la végétation luxuriante a désormais envahi les anciennes ruines.

Sur tous les départs « **Bélize et trésors mayas** » à bord du *Champlain*, sur la **Colón • Miami** du 14 avril 2020 et la **Guayaquil • Colón** du 1^{er} avril 2020 à bord du *Boréal*



Programmes avant & après croisière

Nous vous proposons de prolonger votre voyage par des programmes de qualité spécialement créés pour vous, en correspondance avec les vols sélectionnés par PONANT. Prestations proposées en groupe, ces programmes sont disponibles avant ou après la croisière et doivent être réservés avant votre départ auprès de votre service réservation. Retrouvez ci-dessous quelques exemples des programmes proposés, **le programme complet et les prix** sont disponibles 12 mois avant le départ sur www.ponant.com ou auprès de votre conseiller voyage.

Les programmes avec le logo « **Accompagnateur** » bénéficient d'un accompagnement PONANT (l'accompagnement est soumis à un nombre minimum de 20 participants au programme).

Depuis Colón, Panama

Panama, découverte de son canal et de son patrimoine culturel

(3 jours/2 nuits)

Profitez de deux jours pour découvrir les richesses historiques de Casco Antiguo, le centre-ville historique de Panama et ses édifices d'architecture coloniale ou baroque et visiter le Biomuseo dessiné par l'architecte Frank Gehry qui présente la biodiversité unique du pays. Ne manquez pas non plus les célèbres écluses de Miraflores, ouvrant le passage d'un océan à l'autre à de gigantesques navires, ainsi qu'une balade en bateau local le long des petites îles du lac Gatún.



Votre programme avant croisière :

Colón • Puerto Caldera du 30 déc. 2019 à bord du *Dumont-d'Urville*

Colón • Fort-de-France du 12 mars 2020 à bord du *Dumont-d'Urville*

Colón • Miami du 14 avril 2020 à bord du *Boréal*



Fort-de-France, Martinique

Arômes et parfums

(1 journée)

Vos sens seront en éveil dans le magnifique jardin de Balata, aux allées colorées et ombragées. Avant cette promenade, vous effectuerez un arrêt photos sur les hauteurs de Fort-de-France devant l'église de Balata, vous offrant un magnifique point de vue. Cette église est une réplique miniature de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Vous visiterez ensuite la distillerie de l'habitation Clément. Une dégustation de rhums sera proposée à la fin de la visite.

Votre programme après croisière :

Pour toutes les croisières à destination de Fort-de-France à bord du *Dumont-d'Urville*.



Depuis Guayaquil, Équateur

Quito, joyau des Andes

(3 jours/2 nuits)

Profitez de ces trois jours pour découvrir Quito, l'une des plus hautes capitales du monde, perchée dans les Andes. En quittant votre hôtel, idéalement situé au cœur du vieux Quito, vous pourrez flâner le long des étroites ruelles pavées, des places et des passages imprégnés d'histoire...

Votre programme avant croisière :

Guayaquil • Colón du 1^{er} avril 2020 à bord du *Boréal*



Les Galapagos, un paradis naturel

(5 jours/4 nuits)

Profitez de quatre jours inoubliables à la découverte d'un paradis terrestre à la flore et à la faune uniques au monde. Depuis l'île de Santa Cruz, explorez les îles voisines à la rencontre des tortues géantes, des iguanes, des frégates et des otaries, et plongez dans des eaux turquoise en compagnie des manchots.

Votre programme avant croisière :

Guayaquil • Colón du 1^{er} avril 2020 à bord du *Boréal*



Miami, États-Unis

Miami, cité des arts

(1 journée)

Profitez d'une journée complète de découverte des quartiers les plus typiques de Miami. À South Beach, le quartier Art déco rassemble plus de 800 bâtiments construits à partir des Années folles, à l'architecture géométrique typique. Après un déjeuner à l'emblématique hôtel Biltmore, vous longerez les propriétés de Coral Gables jusqu'aux quartiers de Coconut Grove, de Brickell et enfin de Wynwood Arts, réputé pour ses galeries d'art, boutiques et cafés.

Votre programme après croisière :

Colón • Miami du 14 avril 2020 à bord du *Boréal*



Depuis Puerto Caldera, Costa Rica

Merveilles naturelles du Costa Rica

(3 jours/2 nuits)

Profitez de trois jours pour découvrir les merveilles de la nature sauvage des parcs nationaux du Costa Rica. Partez en randonnée pour approcher au plus près les cratères de volcans actifs comme le Poás ou le volcan Arenal à la forme conique quasi parfaite, puis descendez en bateau la rivière Peñas Blancas à travers une forêt tropicale luxuriante et observez la richesse de la faune.

Votre programme après croisière :

Colón • Puerto Caldera du 30 déc. 2019 à bord du *Dumont-d'Urville*



Depuis Puerto Morelos, Mexique

Riviera maya, séjour détente et découverte

(2 jours/2 nuits)

Après avoir profité d'une journée complète de détente à votre hôtel merveilleusement situé sur la Riviera maya, découvrez avec votre guide les sites mayas de Tulum et de Muyil. Le site archéologique de Tulum domine sur un promontoire rocheux les eaux turquoise de la mer des Caraïbes, tandis que les ruines de Muyil sont nichées au cœur de la forêt tropicale dans la réserve de biosphère de Sian Ka'an, non loin d'une lagune... Un aperçu fascinant de la civilisation maya !

Votre programme avant croisière :

Pour toutes les croisières au départ de Puerto Morelos à bord du *Champlain*



Depuis Ushuaia, Argentine

Patagonie, terre de contrastes

(5 jours/4 nuits)

Lors de ce programme riche et varié, vous découvrirez les hauts lieux de la séduisante et palpitante capitale de l'Argentine, avant de partir explorer le spectaculaire glacier de Perito Moreno et sa muraille de glace bleue intense. Enfin vous admirerez la nature sauvage de Patagonie dans la réserve naturelle de Torres del Paine, avec ses lacs, glaciers, forêts séculaires et sa riche faune...

Votre programme après croisière :

Ushuaia • Valparaiso du 7 mars 2020 à bord du *Boréal*

Depuis Valparaiso, Chili

Le désert d'Atacama

(4 jours/3 nuits)

Après une visite du centre historique de Santiago et un vol intérieur vers Calama, vous découvrirez le désert le plus aride du monde, ses ruines de forteresses incas et ses étendues à perte de vue entre Pacifique et cordillère des Andes. Le salar d'Atacama, plus grande étendue de sel du Chili, est émaillé de lacs et lagunes refuges d'oiseaux dont les flamants du Chili. À quelques kilomètres, la vallée de la Lune, sculptée par le vent et le soleil, vous dévoilera ses plus belles lumières et couleurs au crépuscule.

Votre programme avant croisière :

Valparaiso • Ushuaia du 5 novembre 2019 à bord de *L'Austral*

Valparaiso • Ushuaia du 1^{er} novembre 2019 à bord du *Soléal*

Valparaiso • Guayaquil du 20 mars 2020 à bord du *Boréal*



La flotte PONANT *aux Caraïbes et en Amérique latine*

Formes fluides, proue effilée : les lignes extérieures de nos navires reflètent l'esprit d'un nautisme subtilement revisité. À bord, vous retrouverez une atmosphère chaleureuse, une subtile alliance de raffinement et d'authenticité, un service et des prestations 5 étoiles.

Une certaine idée du luxe, une autre façon de voyager à bord de la flotte la plus récente au monde, battant pavillon français.

Bienvenue à bord !



Le yachting de croisière : un concept unique

Avec PONANT, accédez par la Mer aux Trésors de la Terre, à bord de luxueux yachts à taille humaine. Équipage français, expertise, service attentionné, gastronomie : au cœur d'un environnement 5 étoiles, vivez une expérience de voyage à la fois authentique et raffinée. La promesse de moments rares et privilégiés.

Des yachts à taille humaine, un service sur mesure

Nos navires sont dimensionnés pour accueillir un nombre limité de passagers, avec seulement 92 cabines sur la série des PONANT EXPLORERS, 132 sur *L'Austral*, *Le Boréal* et *Le Soléal*. Cette conception unique, bien loin de la course au gigantisme du secteur, garantit à nos passagers des croisières au parfum d'exclusivité. La petite taille de nos navires leur permet ainsi d'accéder aisément à des escales originales et peu fréquentées.

Comme à bord d'un yacht privé, nos équipages ont à cœur d'offrir à chaque passager un service attentionné et personnalisé. Et pour plus de confort et de sérénité, un service majordome est également offert à nos passagers voyageant dans l'une des Suites du pont 6.

L'art de vivre à la française

PONANT est aujourd'hui la seule compagnie de croisières sous pavillon français - l'un des plus exigeants au monde en matière de sécurité. Les officiers et le personnel, communiquent principalement en français.

À bord, cette French Touch se décline dans le design, le service, la gastronomie... Nos partenaires, soigneusement sélectionnés, représentent et perpétuent l'excellence à la française. Une élégance décontractée dans un environnement 5 étoiles, quelle que soit la destination.





Voyage au pays des saveurs

Petit-déjeuner entre amis avec l'horizon comme invité, déjeuner ensoleillé sur l'un de nos ponts extérieurs ou encore savoureux dîner dans le cadre élégant de nos restaurants gastronomiques, produits finement sélectionnés, Chefs talentueux... Vous apprécierez à bord une cuisine sophistiquée digne des meilleurs restaurants, accompagnée d'une sélection de vins fins présentés par nos sommeliers experts.

Et pour aller plus loin dans sa recherche de l'excellence, PONANT a fait le choix de s'associer avec Ducasse Conseil, le pôle expert en restauration de Alain Ducasse.

**CD DUCASSE
CONSEIL**

Bien-être entre ciel et mer

Parce que votre croisière offre certainement le cadre idéal pour prendre soin de vous, PONANT s'est associé à la célèbre Maison de Beauté française SOTHYS Paris™, pour vous proposer une série de soins experts haut de gamme. Ainsi, le spa, une salle de fitness aux larges baies vitrées, une piscine d'eau de mer chauffée et un salon de coiffure vous invitent à une détente absolue à bord.



- 1 - Le Soléal
- 2 - Moment de détente à bord
- 3 - Le restaurant gastronomique à bord du Soléal
- 4 - Une suite à bord du Soléal

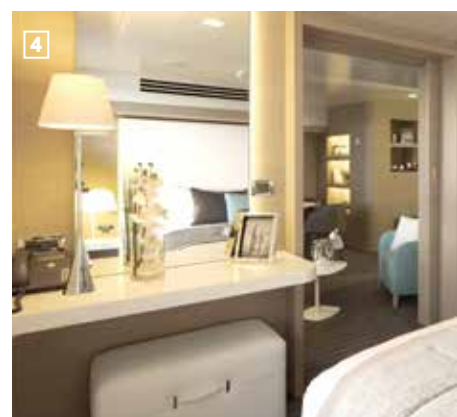
1



2



3



4



L'Austral, Le Boréal et Le Soléal



Parfaitement adaptés aux destinations ensoleillées des Caraïbes et d'Amérique latine, nos sisterships sont largement ouverts sur l'extérieur, permettant ainsi à leurs passagers de profiter d'une vue imprenable sur la mer et l'horizon.

À bord, un choix raffiné de matériaux nobles en camaïeux discrets aux tonalités apaisantes de taupe, gris, blancs et bois naturels confère à ces navires un style unique, à la fois contemporain et chaleureux, alliant confort, intimité et bien-être.

Small is beautiful

Petite capacité, itinéraires confidentiels : à l'heure des géants des mers, PONANT a choisi de rester fidèle à sa philosophie en développant une flotte ultra-moderne mais à taille humaine. Ainsi, *L'Austral*, *Le Boréal*, et *Le Soléal* ne comptent que 132 cabines et suites : l'alliance parfaite du luxe et de la technologie de pointe.

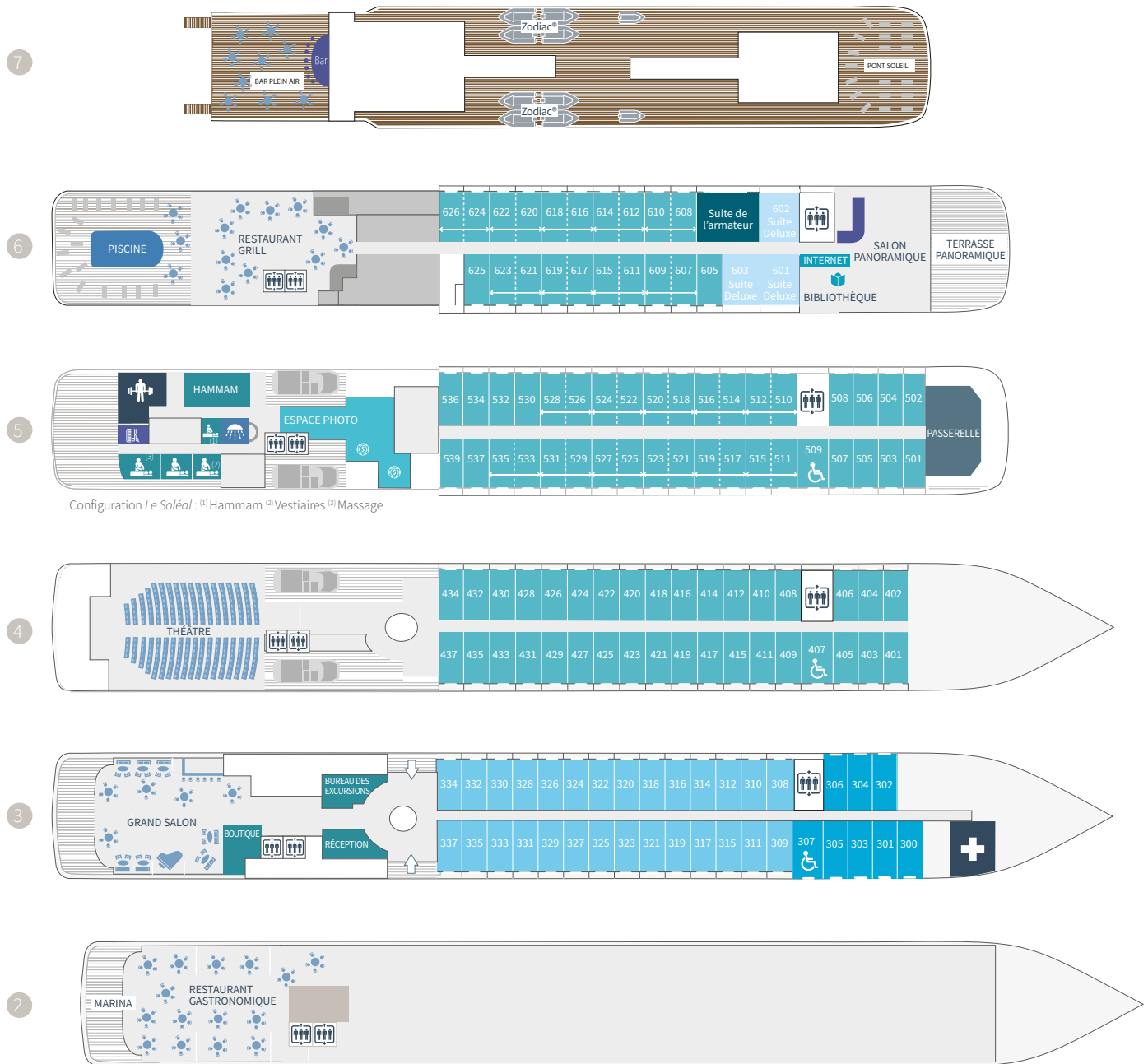
La petite taille de nos navires permet d'assurer à nos passagers un service attentionné et personnalisé, ainsi qu'une véritable proximité avec l'équipage. Elle favorise également le cabotage d'îles en îles et l'avantage de pouvoir accéder au plus près des terres.



Une démarche écoresponsable

Parce que nous sommes convaincus que la recherche de l'excellence passe par une démarche responsable, PONANT a fait le choix de doter ses sisterships d'équipements verts performants. Ainsi, ils disposent tous du label international « *Clean Ship* ».

Plans des ponts



- 2 Restaurant Gastronomique - Marina
- 3 28 cabines Deluxe avec balcon privé - 8 cabines Supérieures - Salon Principal - Boutique - Réception - Bureau des excursions - Centre médical
- 4 35 cabines Prestige avec balcon privé - Théâtre / Salle de spectacle
- 5 37 cabines Prestige avec balcon privé (dont 22 cabines Prestige convertibles en 11 suites Prestige) - Fitness - Espace Beauté Sothys™ : Hammam, Massage, Coiffure (Le Boréal et L'Austral) - Espace image & photographies - Passerelle
- 6 Le Boréal, L'Austral et Le Soléal : Suite de l'Armateur - 3 Suites Deluxe avec balcon privé - 20 cabines Prestige avec balcon privé (dont 18 cabines Prestige convertibles en 9 Suites Prestige) - Piscine - Restaurant Grill - Espace internet - Bibliothèque - Salon panoramique - Terrasse panoramique.
- 7 Bar plein air - Pont Soleil

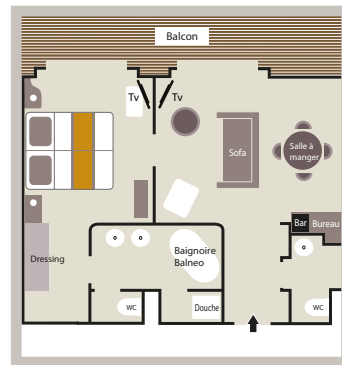
 Suite de l'Armateur Pont 6	 Suites Deluxe Pont 6	 Cabines Deluxe Pont 3
 Suites Prestige Ponts 6 - 5	 Cabines Prestige Ponts 4 - 5 - 6	 Cabines Supérieures Pont 3

Découvrez votre cabine

*Raffinement et flexibilité des suites et cabines, conçues et décorées par des designers français.
Magnifique panorama sur la mer.*

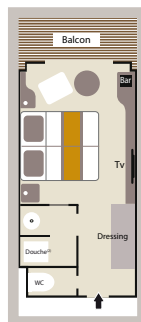
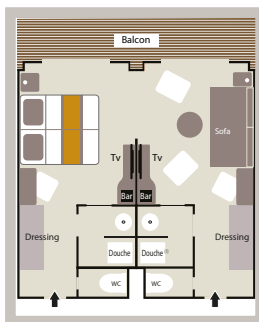
Cabines

SUITE DE L'ARMATEUR (45 m² + 9 m² balcon privé)



20 SUITES PRESTIGE (36 m² + 8 m² balcon privé)

92 CABINES PRESTIGE (18 m² + 4 m² balcon privé)



3 SUITES DELUXE (27 m² + 6 m² balcon privé)



⁽¹⁾ Suites Prestige à bord du *Boréal* & du *Soléal* : 1 douche et 1 baignoire.

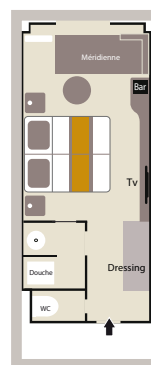
⁽²⁾ Cabines Prestige à bord du *Boréal* & du *Soléal*, ponts 5 & 6 : 1 douche ou 1 baignoire selon les cabines.

Suites Deluxe à bord du *Boréal* : 1 douche et 1 baignoire.

28 CABINES DELUXE (18 m² + 4 m² balcon privé)



8 CABINES SUPÉRIEURES (21 m²)



Prestations

- Climatisation individuelle
- Lit double ou 2 lits simples selon cabines, possibilité de cabines communicantes (accueil enfants)
- Mini bar
- Écran plat, chaînes de télévision via satellite
- Station Ipod™
- Bureau avec papier à lettre

- Coffre-fort électronique
- Sélection de produits de bain Hermès®
- Coiffeuse et sèche-cheveux
- Ligne téléphonique directe par satellite
- Installation 110/220 volts
- Room service 24h/24
- Internet et accès Wifi



1 - Le Champlain et Le Dumont-d'Urville.
 2 - La marina modulable à l'arrière du pont 2.
 3 - Le salon sous-marin multi sensoriel : Le Blue Eye.
Images non contractuelles, navires en construction.

1



2



3



Le Champlain et Le Dumont-d'Urville

Les PONANT EXPLORERS, ces nouveaux navires innovants, maniables et conçus pour l'expédition sont dotés des dernières technologies. Rendant hommage aux grands explorateurs français, ils permettent de concevoir toujours plus d'itinéraires d'exception.

À bord, découvrez de nouvelles expériences de voyage, dans les conditions exceptionnelles de confort qui font notre signature, même dans les zones les plus reculées.

Une atmosphère 5 étoiles, intime et raffinée

128 mètres de long, seulement 88 cabines, toutes avec balcon privé, 4 suites avec baie vitrée et terrasse privative... Une taille humaine qui favorise une atmosphère intimiste, tandis que 110 membres d'équipage assurent un service professionnel et attentionné. Le design intérieur raffiné, chaleureux et contemporain, ponctué de notes ethniques, est directement inspiré des tonalités des destinations de rêve opérées par PONANT.

Une exclusivité mondiale

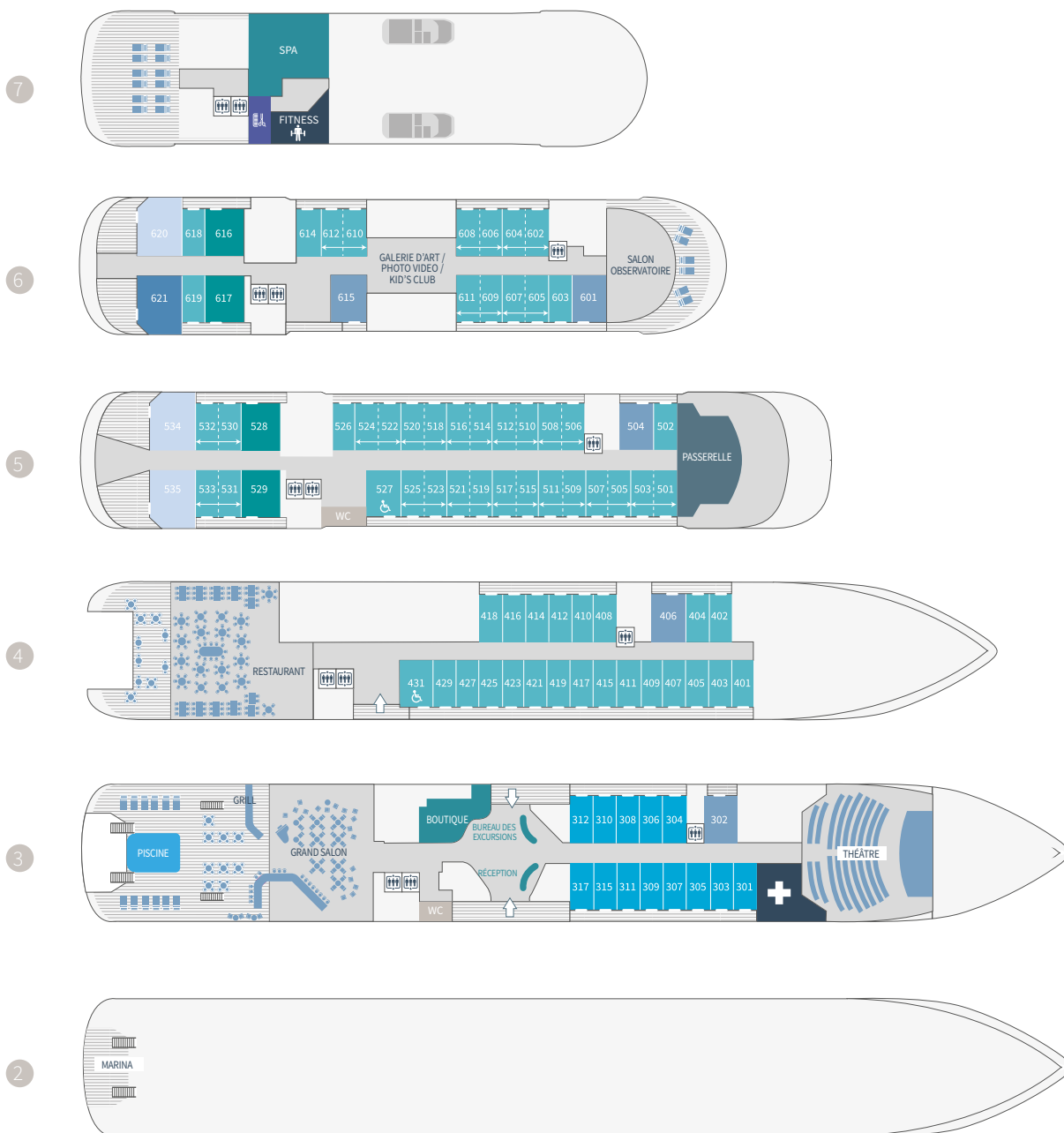
Ces deux navires de la série PONANT EXPLORERS sont dotés, en exclusivité mondiale, d'un salon sous-marin multi sensoriel : le *Blue Eye*. Situé au sein de la coque, sous la ligne de flottaison du navire, ce salon permet aux passagers d'être des explorateurs de l'univers subaquatique, au cœur d'un monde sous-marin où tous leurs sens seront sollicités.

Les écrans digitaux intégrés projettent les images filmées en direct par trois caméras sous-marines, et les projecteurs sous-marins non intrusifs permettent d'observer, sans risque pour la biosphère marine, les fonds marins et les organismes photoluminescents. Enfin, le design sonore du salon sous-marin offre aux passagers une innovation unique au monde d'immersion acoustique.

Ces nouveaux fleurons disposent également d'une marina modulable permettant un accès baignade directement depuis le navire, ainsi que d'un mini-port immergé facilitant de nombreuses activités nautiques (kayak, paddle, etc.).



Plans des ponts*



7 Fitness - Ponant Yacht Spa - Pont Soleil

6 Salon Observatoire - 14 cabines Prestige (dont 10 cabines Prestige convertibles en 5 suites Prestige) - 2 suites Deluxe - 2 suites Privilège - 1 suite Grand Deluxe - 1 suite de l'Armateur

5 Passerelle - 29 cabines Prestige (dont 1 pour personne à mobilité réduite et 26 cabines Prestige convertibles en 13 suites Prestige) - 1 suite Deluxe - 2 suites Privilège - 2 suites Grand Deluxe

4 Restaurant - 23 cabines Prestige (dont 1 pour personne à mobilité réduite) - 1 suite Deluxe

3 Réception - Bureau des Excursions - Grand Salon - Pont piscine - Boutique - Centre médical - Théâtre - 13 cabines Deluxe - 1 suite Deluxe

2 Marina

0 PONT 0 : Salon sous-marin Blue Eye

■ Suite de l'Armateur
Pont 6

■ Suites Privilège
Ponts 5 - 6

■ Suite Grand Deluxe
Ponts 5 - 6

■ Suites Prestige
Ponts 5 - 6

■ Suites Deluxe
Ponts 3 - 4 - 5 - 6

■ Cabines Prestige
Ponts 4 - 5 - 6

■ Cabines Deluxe
Pont 3

* Plans non contractuels, navires en construction.

Découvrez votre cabine*

*Raffinement et flexibilité des suites et cabines, conçues et décorées par des designers français.
Magnifique panorama sur la mer.*

Cabines

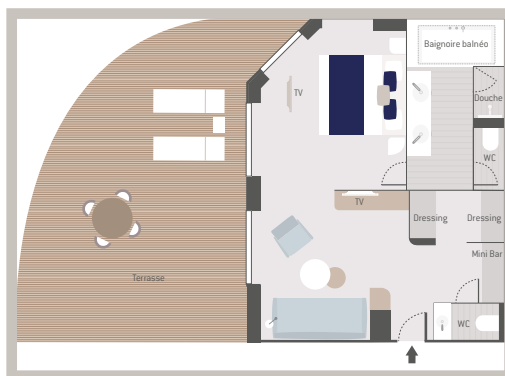
SUITE DE L'ARMATEUR

(45m² + 30m² de terrasse privée avec jacuzzi et baies vitrées coulissantes)



3 SUITES GRAND DELUXE

(45m² + 30m² de terrasse privée et baies vitrées coulissantes)



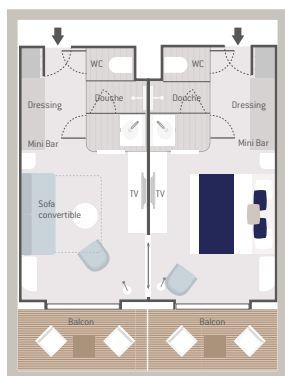
4 SUITES PRIVILÈGE

(32m² + 8m² de balcon privé avec baie vitrée coulissante)



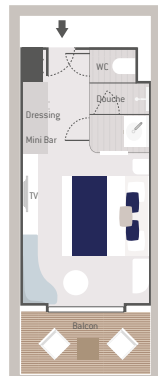
18 SUITES PRESTIGE

(38m² + 8m² de balcon privé avec baie vitrée coulissante)



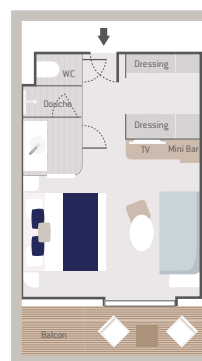
66 CABINES PRESTIGE

(19m² + 4m² de balcon privé avec baie vitrée coulissante)



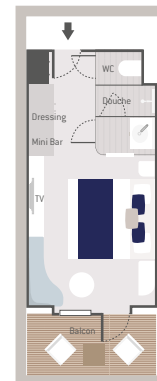
5 SUITES DELUXE

(27.5m² + 6m² de balcon privé avec baie vitrée coulissante)



13 CABINES DELUXE

(19m² + 4m² de balcon privé avec porte-fenêtre)



Prestations

- Climatisation individuelle
- Un lit double ou deux lits simples selon cabine, possibilité de cabines communicantes (accueil enfants)
- Mini bar
- TV écran plat, chaînes de télévision via satellite
- Vidéos à la demande
- Station Ipod™
- Bureau avec papier à lettre
- Coffre-fort électronique
- Sélection de produits de bain Hermès®
- Coiffeuse et sèche-cheveux
- Ligne téléphonique directe par satellite
- Installation 110/220 volts
- Room service 24h/24
- Accès internet wifi

Grilles des prix

Caraiibes et Amérique latine

Ces prix s'entendent par personne sur la base d'une occupation double de cabine.
Tarifs cabines individuelles : nous consulter.
Détails et conditions : se reporter aux Conditions Générales et Particulières de Vente pages 66 à 70.

L' Austral

VALPARAISO • USHUAIA du 05/11/19 ; 10 nuits Au cœur des fjords chiliens		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Supérieure	5 650 €	4 260 €
Cabine Deluxe	6 050 €	4 540 €
Cabine Prestige - Pont 4	6 720 €	5 010 €
Cabine Prestige - Pont 5	7 020 €	5 220 €
Cabine Prestige - Pont 6	7 350 €	5 450 €
Suite Deluxe	10 070 €	7 360 €
Suite Prestige - Pont 5	13 510 €	9 760 €
Suite Prestige - Pont 6	14 160 €	10 220 €
Suite de l'Armateur	16 200 €	16 200 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	500 €	
Vols et transfert (inclus)	520 €	
Taxes aéroport	20 €	

Le Boréal

USHUAIA • VALPARAISO du 07/03/20 ; 13 nuits Aventure en Patagonie		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Supérieure	7 390 €	5 590 €
Cabine Deluxe	7 920 €	5 960 €
Cabine Prestige - Pont 4	8 780 €	6 560 €
Cabine Prestige - Pont 5	9 180 €	6 840 €
Cabine Prestige - Pont 6	9 600 €	7 140 €
Suite Deluxe	13 140 €	9 610 €
Suite Prestige - Pont 5	17 610 €	12 740 €
Suite Prestige - Pont 6	18 450 €	13 330 €
Suite de l'Armateur	21 110 €	21 110 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	650 €	
Vols et transfert (inclus)	730 €	
Taxes aéroport	20 €	

VALPARAISO • GUAYAQUIL du 20/03/20 ; 12 nuits Cordillère et secrets andins		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Supérieure	5 210 €	4 030 €
Cabine Deluxe	5 580 €	4 290 €
Cabine Prestige - Pont 4	5 870 €	4 490 €
Cabine Prestige - Pont 5	6 030 €	4 600 €
Cabine Prestige - Pont 6	6 190 €	4 710 €
Suite Deluxe	8 110 €	6 060 €
Suite Prestige - Pont 5	8 700 €	6 470 €
Suite Prestige - Pont 6	8 940 €	6 640 €
Suite de l'Armateur	9 350 €	9 350 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	600 €	

Le Champlain

GUAYAQUIL • COLÓN du 01/04/20 ; 13 nuits Trésors d'Amérique centrale		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Supérieure	6 370 €	4 770 €
Cabine Deluxe	6 850 €	5 100 €
Cabine Prestige - Pont 4	7 230 €	5 370 €
Cabine Prestige - Pont 5	7 440 €	5 520 €
Cabine Prestige - Pont 6	7 650 €	5 670 €
Suite Deluxe	10 190 €	7 440 €
Suite Prestige - Pont 5	10 960 €	7 980 €
Suite Prestige - Pont 6	11 270 €	8 200 €
Suite de l'Armateur	11 820 €	11 820 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	650 €	

COLÓN • MIAMI du 14/04/20 ; 11 nuits Trésors en mer des Caraïbes		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Supérieure	5 110 €	3 740 €
Cabine Deluxe	5 520 €	4 020 €
Cabine Prestige - Pont 4	5 850 €	4 250 €
Cabine Prestige - Pont 5	6 020 €	4 370 €
Cabine Prestige - Pont 6	6 200 €	4 500 €
Suite Deluxe	8 380 €	6 030 €
Suite Prestige - Pont 5	9 040 €	6 490 €
Suite Prestige - Pont 6	9 310 €	6 680 €
Suite de l'Armateur	9 770 €	9 770 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	550 €	

PUERTO MORELOS • PUERTO MORELOS du 28/12/19 ; 7 nuits Trésors mayas du Yucatán		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Deluxe	4 180 €	3 030 €
Cabine Prestige - Pont 4	4 430 €	3 200 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 560 €	3 290 €
Cabine Prestige - Pont 6	4 700 €	3 390 €
Suite Deluxe	6 340 €	4 540 €
Suite Prestige - Pont 5	9 120 €	6 480 €
Suite Prestige - Pont 6	9 400 €	6 680 €
Suite Privilage	9 680 €	6 880 €
Suite Grand Deluxe	9 970 €	7 080 €
Suite de l'Armateur	10 270 €	10 270 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	350 €	

PUERTO MORELOS • SAINT JOHN'S du 08/02/20 ; 8 nuits République Dominicaine et îles Vierges		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Deluxe	4 020 €	2 930 €
Cabine Prestige - Pont 4	4 260 €	3 100 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 390 €	3 190 €
Cabine Prestige - Pont 6	4 520 €	3 280 €
Suite Deluxe	6 100 €	4 380 €
Suite Prestige - Pont 5	8 780 €	6 260 €
Suite Prestige - Pont 6	9 040 €	6 440 €
Suite Privilage	9 310 €	6 630 €
Suite Grand Deluxe	9 590 €	6 830 €
Suite de l'Armateur	9 880 €	9 880 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	400 €	

SAINT JOHN'S • SAINT-GEORGES du 16/02/20 ; 6 nuits Les Petites Antilles		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Deluxe	3 020 €	2 200 €
Cabine Prestige - Pont 4	3 200 €	2 320 €
Cabine Prestige - Pont 5	3 290 €	2 390 €
Cabine Prestige - Pont 6	3 390 €	2 460 €
Suite Deluxe	4 580 €	3 290 €
Suite Prestige - Pont 5	6 590 €	4 700 €
Suite Prestige - Pont 6	6 780 €	4 830 €
Suite Privilage	6 990 €	4 980 €
Suite Grand Deluxe	7 200 €	5 130 €
Suite de l'Armateur	7 410 €	7 410 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	300 €	

BRIDGETOWN • BRIDGETOWN des 14 et 21/03/20 ; 7 nuits Perles des Antilles		
		POIVANT BONUS Jusqu'à -30%
Cabine Deluxe	3 520 €	2 560 €
Cabine Prestige - Pont 4	3 730 €	2 710 €
Cabine Prestige - Pont 5	3 840 €	2 790 €
Cabine Prestige - Pont 6	3 960 €	2 870 €
Suite Deluxe	5 340 €	3 840 €
Suite Prestige - Pont 5	7 680 €	5 480 €
Suite Prestige - Pont 6	7 910 €	5 640 €
Suite Privilage	8 150 €	5 810 €
Suite Grand Deluxe	8 390 €	5 970 €
Suite de l'Armateur	8 650 €	8 650 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	350 €	



PUERTO MORELOS • PUERTO MORELOS
des 02, 16 et 30/11/19 - 14/12/19 -
11 et 25/01/20 ; 7 nuits
Trésors mayas du Yucatán

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	3 670 €	2 670 €
Cabine Prestige - Pont 4	3 890 €	2 820 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 010 €	2 910 €
Cabine Prestige - Pont 6	4 130 €	2 990 €
Suite Deluxe	5 570 €	4 000 €
Suite Prestige - Pont 5	8 010 €	5 710 €
Suite Prestige - Pont 6	8 250 €	5 880 €
Suite Privilège	8 500 €	6 050 €
Suite Grand Deluxe	8 750 €	6 230 €
Suite de l'Armateur	9 020 €	9 020 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	350 €	

PUERTO MORELOS • PUERTO MORELOS
des 09 et 23/11/19 - 07 et 21/12/19 -
04 et 18/01/20 - 01/02/20 ; 7 nuits
Bélize et trésors mayas

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	3 670 €	2 670 €
Cabine Prestige - Pont 4	3 890 €	2 820 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 010 €	2 910 €
Cabine Prestige - Pont 6	4 130 €	2 990 €
Suite Deluxe	5 570 €	4 000 €
Suite Prestige - Pont 5	8 010 €	5 710 €
Suite Prestige - Pont 6	8 250 €	5 880 €
Suite Privilège	8 500 €	6 050 €
Suite Grand Deluxe	8 750 €	6 230 €
Suite de l'Armateur	9 020 €	9 020 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	350 €	

Le Dumont-d'Urville

FORT-DE-FRANCE • FORT-DE-FRANCE
des 13 et 25/11/19 ; 12 nuits
Aventure en Orénoque

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	6 630 €	4 820 €
Cabine Prestige - Pont 4	7 420 €	5 370 €
Cabine Prestige - Pont 5	7 790 €	5 630 €
Cabine Prestige - Pont 6	8 180 €	5 900 €
Suite Deluxe	11 450 €	8 190 €
Suite Prestige - Pont 5	15 580 €	11 080 €
Suite Prestige - Pont 6	16 360 €	11 630 €
Suite Privilège	17 180 €	12 200 €
Suite Grand Deluxe	18 900 €	13 410 €
Suite de l'Armateur	19 840 €	19 840 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	600 €	

FORT-DE-FRANCE • COLÓN
du 07/12/19 ; 9 nuits
Entre Martinique et Panama

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	4 550 €	3 380 €
Cabine Prestige - Pont 4	4 810 €	3 560 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 950 €	3 660 €
Cabine Prestige - Pont 6	5 090 €	3 760 €
Suite Deluxe	6 800 €	4 960 €
Suite Prestige - Pont 5	9 680 €	6 970 €
Suite Prestige - Pont 6	9 970 €	7 180 €
Suite Privilège	10 260 €	7 380 €
Suite Grand Deluxe	10 560 €	7 590 €
Suite de l'Armateur	10 870 €	10 870 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	450 €	

COLÓN • PUERTO CALDERA
du 30/12/19 ; 7 nuits
Rencontres et nature en Amérique centrale

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	4 180 €	3 030 €
Cabine Prestige - Pont 4	4 430 €	3 200 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 560 €	3 290 €
Cabine Prestige - Pont 6	4 700 €	3 390 €
Suite Deluxe	6 350 €	4 550 €
Suite Prestige - Pont 5	9 130 €	6 490 €
Suite Prestige - Pont 6	9 400 €	6 680 €
Suite Privilège	9 680 €	6 880 €
Suite Grand Deluxe	9 980 €	7 090 €
Suite de l'Armateur	10 270 €	10 270 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	350 €	

Le Soléal

COLÓN • FORT-DE-FRANCE
du 12/03/20 ; 9 nuits
Entre Panama et Martinique

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	4 550 €	3 380 €
Cabine Prestige - Pont 4	4 810 €	3 560 €
Cabine Prestige - Pont 5	4 950 €	3 660 €
Cabine Prestige - Pont 6	5 090 €	3 760 €
Suite Deluxe	6 800 €	4 960 €
Suite Prestige - Pont 5	9 680 €	6 970 €
Suite Prestige - Pont 6	9 970 €	7 180 €
Suite Privilège	10 260 €	7 380 €
Suite Grand Deluxe	10 560 €	7 590 €
Suite de l'Armateur	10 870 €	10 870 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	450 €	

FORT-DE-FRANCE • CAYENNE
du 21/03/20 ; 12 nuits
Caraïbes et Orénoque

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Deluxe	6 630 €	4 820 €
Cabine Prestige - Pont 4	7 420 €	5 370 €
Cabine Prestige - Pont 5	7 790 €	5 630 €
Cabine Prestige - Pont 6	8 180 €	5 900 €
Suite Deluxe	11 450 €	8 190 €
Suite Prestige - Pont 5	15 580 €	11 080 €
Suite Prestige - Pont 6	16 360 €	11 630 €
Suite Privilège	17 180 €	12 200 €
Suite Grand Deluxe	18 900 €	13 410 €
Suite de l'Armateur	19 840 €	19 840 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	600 €	

VALPARAISO • USHUAIA
du 01/11/19 ; 13 nuits
Aventure en Patagonie

PONANT BONUS
Jusqu'à -30%

Cabine Supérieure	7 180 €	5 380 €
Cabine Deluxe	7 710 €	5 750 €
Cabine Prestige - Pont 4	8 570 €	6 350 €
Cabine Prestige - Pont 5	8 970 €	6 630 €
Cabine Prestige - Pont 6	9 390 €	6 930 €
Suite Deluxe	12 930 €	9 400 €
Suite Prestige - Pont 5	17 400 €	12 530 €
Suite Prestige - Pont 6	18 240 €	13 120 €
Suite de l'Armateur	20 900 €	20 900 €
Taxes portuaires et de sûreté obligatoires (incluses)	650 €	
Vols et transfert (inclus)	520 €	
Taxes aéroport	20 €	

Formalités

POUR TOUTES LES CROISIÈRES

Les informations ci-dessous sont valables uniquement pour les ressortissants français, belges ou suisses au moment de l'impression de cette brochure et sujettes à modification sans préavis. Veuillez vérifier auprès des autorités compétentes, les formalités obligatoires à l'entrée et la sortie des pays visités lors de votre voyage.

Passeport valable six (6) mois après votre date de retour. Il est fortement recommandé d'avoir au minimum deux pages vierges de tout tampon dans votre passeport. Une page avec des marques d'encre ou des tampons (même petits) ne peut être considérée comme une page blanche. Les passagers qui dévièrent du programme d'embarquement et de débarquement proposé, doivent impérativement se renseigner auprès des autorités compétentes pour connaître les formalités nécessaires à leur voyage.

FORMALITÉS SPÉCIFIQUES

LE BORÉAL : COLÓN • MIAMI DU 14 AVRIL 2020 ⁽¹⁾

LE DUMONT-D'URVILLE : FORT-DE-FRANCE • CAYENNE DU 21 MARS 2020 ^{(2) (3)}

- (1) **États-Unis** : Solliciter obligatoirement, via internet, une autorisation électronique de voyage avant le départ, ESTA, voir <https://esta.cbp.dhs.gov> L'autorisation ESTA permet de voyager mais ne constitue pas un droit d'entrée (visa) sur le territoire américain, lequel reste accordé ou refusé à l'arrivée par l'officier d'immigration.
- (2) **Suriname** : Un visa de transit sera délivré et facturé à bord (15 € sujet à modification).
- (3) **Guyane française** : La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire, l'original du certificat de vaccination est nécessaire. Traitement antipaludéen fortement conseillé (voir avec votre médecin).

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avertissement sur l'utilisation de drones : L'utilisation de drones à bord des navires PONANT, que ce soit en navigation, en escales ou au mouillage est strictement interdite. L'utilisation de drones à terre dans les zones Arctique et Antarctique est également strictement interdite par la réglementation internationale polaire. Dans les autres régions, l'utilisation éventuelle de drones à terre est soumise à l'obtention d'un permis auprès des autorités compétentes de chaque pays et chaque zone traversée, ainsi que d'un permis de pilotage à obtenir par l'utilisateur dans son pays d'origine. L'obtention de ces permis est à la charge des passagers ; les permis doivent être présentés à tout moment. Les passagers passant outre ces autorisations s'exposent à des poursuites judiciaires.

Santé : Si vous suivez un traitement médical, n'oubliez pas votre prescription. Il est recommandé de contacter un professionnel de santé bien avant votre départ pour tout conseil médical relatif à votre voyage.

- Programme Machu Picchu : Un certificat médical est obligatoire. Au Pérou, la ville de Cuzco est située à 3 350 m d'altitude.
- Programme Équateur : Un certificat médical est préconisé pour les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiaques. En Équateur, Quito est situé à 2 850 m d'altitude.

Programme Galápagos : La température moyenne aux Galápagos à la période visitée avoisine les 30 °C avec des averses localisées. Les débarquements peuvent se faire les pieds dans l'eau, pour ce faire prenez une paire de chaussures adaptées. Un équipement de snorkelling peut être loué sur place, toutefois si votre masque est adapté à votre vue, prenez votre matériel personnel. N'oubliez pas vos jumelles et un appareil photo de préférence étanche pour immortaliser vos baignades. Pendant ce programme, vous serez amené à marcher sur des sols volcaniques qui peuvent parfois être glissants. Ce programme n'est absolument pas adapté à des personnes à mobilité réduite. Nous vous conseillons avant de participer à ce programme, de consulter votre médecin traitant.

Programme Panama : Les horaires de la traversée du canal de Panama dépendent de plusieurs paramètres et malgré nos efforts, la traversée de jour n'est pas garantie.



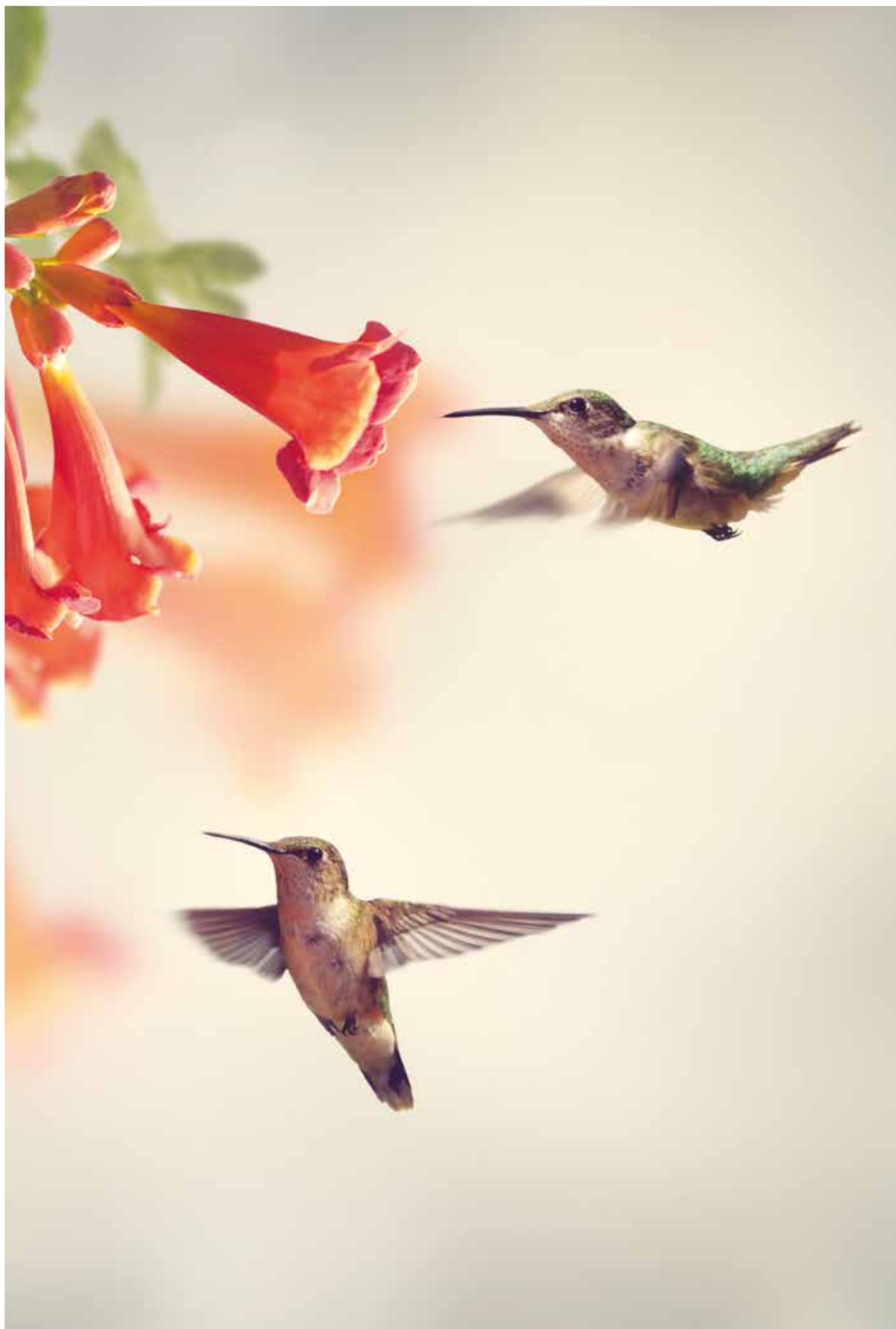
Croisières d'expédition polaire : Une parka expédition vous sera offerte à bord sur tous les programmes où le logo « parka » apparaît (non disponible pour les tailles enfant, en cas d'enchaînement de différentes croisières, une seule parka offerte). Nous vous demandons de compléter votre équipement selon les conseils détaillés dans les informations pratiques que vous recevrez avant votre départ. N'hésitez pas à nous interroger.

Location des bottes offerte : Une location gratuite vous sera proposée à bord (uniquement pour les adultes) sur les dates de croisières expéditions comportant le logo « Location de bottes offerte ». Réservez vos bottes jusqu'à 7 jours avant votre départ via notre site <https://boutique.ponant.com/>, rubrique « bottes ». Vous les retrouverez à bord après votre embarquement. Pour plus d'informations, contactez-nous.

CROISIÈRES PLONGÉE



La plongée bouteille doit être autorisée par les autorités locales et réalisable avec l'équipement et les zodiacs de PONANT. Prix : 70 € par plongée et par personne ; 80 € lorsque nous devons utiliser obligatoirement une structure locale et acquitter des frais de permis spéciaux aux autorités locales ; 80 € pour un baptême, des forfaits peuvent également être proposés sur certaines croisières. Les passagers souhaitant faire de la plongée bouteille doivent impérativement présenter au moniteur de plongée à bord un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 1 an, leur carte de certification et leur carnet de plongée à jour.



Conditions générales de vente

Avis important

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) font partie intégrante du Contrat conclu entre CDP et le Voyageur. Il peut être dérogé aux présentes Conditions Générales de Vente par les Conditions Particulières de Vente (CPV) – qui sont spécifiques à chaque saison de Croisière, été ou hiver. En tout état de cause, les stipulations du Billet de Croisière et du Billet de Passage prévalent sur les Conditions Générales et les Conditions Particulières de Vente. L'ensemble de ces documents contractuels constitue le Contrat conclu entre CDP et le Voyageur.

Au cas où une disposition des présentes Conditions Générales de Vente et/ou du Contrat serait contraire à une disposition légale impérative, et/ou serait jugée comme nulle, cette nullité ne portera pas atteinte à la validité des autres clauses.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique et liberté, le Voyageur dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives qui le concernent et que la Compagnie du Ponant peut être amenée à recueillir pour les besoins de son activité.

1. Définitions

- 1.1 « **Billets** » : Désigne indifféremment les Billets de Transport, de Croisière et/ou Aérien.
- 1.2 « **Billet Aérien** » : Document qui contient les stipulations du contrat de transport aérien par lequel le Transporteur Aérien s'engage à transporter le Voyageur entre les aéroports qui y sont mentionnés.
- 1.3 « **Billet de Croisière** » : Document qui contient les stipulations du contrat de croisière par lequel l'Organisateur de la Croisière s'engage à faire transporter le Voyageur par le Transporteur Maritime et à lui fournir les prestations et services qui sont mentionnés sur le Billet de Croisière. Le Billet de Croisière, remis au Voyageur, est régi par les conditions générales du Billet de Croisière.
- 1.4 « **Billet de Passage** » : Document qui contient les stipulations du contrat de passage par lequel le Transporteur Maritime s'engage à transporter le Voyageur entre les ports qui y sont mentionnés. Le Billet de Passage, remis au Voyageur, est régi par les conditions générales du Billet de Passage.
- 1.5 « **CDP** » : Compagnie du Ponant, société par actions simplifiée ayant son siège social sis 408, avenue du Prado 13008 MARSEILLE au capital de 3 644 607 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE sous le numéro 344 497 011, titulaire de la Licence d'Etat N°013.06.0005, membre du S.N.A.V. et immatriculée auprès d'ATOUT France sous le numéro IMO13120040. Sa garantie financière est apporée par APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris. Compagnie du Ponant a souscrit auprès de Generali Assurance IARD – 7 boulevard Haussmann – 75456 PARIS Cedex 09, un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle sous le N° AAT14708.
- 1.6 « **Conclusion du Contrat** » : Désigne le moment où le Contrat est formé entre le ou les Voyageurs et CDP, c'est-à-dire lorsque cette dernière confirme aux Voyageurs sa réservation.
- 1.7 « **Conditions Générales de Vente** » ou « **CGV** » : Stipulations du présent document.
- 1.8 « **Conditions Particulières de Vente** » ou « **CPV** » : Stipulations contractuelles applicables au Contrat et spécifiques à chaque saison de Croisière – été ou hiver.
- 1.9 « **Contrat** » : Ensemble des obligations respectives de CDP et du Voyageur telles que stipulées sur la facture et sur les Billets ainsi que dans les CGV et CPV.
- 1.10 « **Croisière** » : Circuit maritime tel que décrit dans la Brochure commerciale et/ou le site internet de CDP et dans le Billet de Croisière.
- 1.11 « **Croisière Expédition** » : Croisière au cours de laquelle sont prévues des sorties d'exploration en canot pneumatique et la présence de guides-naturalistes.
- 1.12 « **Excursion/extension en Prévente** » : Services comprenant les Transferts, visites et prestations terrestres avant, pendant, et/ou après la Croisière.
- 1.13 « **Forfait** » : désigne la combinaison d'une Croisière avec un vol, et/ou un Transfert et/ou des Services Pré et Post Croisière, et/ou des Excursions/Extension en Prévente, et/ou tout autre service touristique réservé lors de la Conclusion du Contrat. Il ne comprend pas les excursions à terre qui n'ont pas été réservées en même temps que la Croisière ainsi que les services proposés à bord du navire.
- 1.14 « **Organisateur de la Croisière** » : Personne physique ou société qui s'engage à faire transporter les Voyageurs par le Transporteur Maritime et à lui fournir les prestations et services mentionnés sur le Billet de Croisière, et dont l'en-tête figure sur le Billet de Croisière.
- 1.15 « **Personne Handicapée** » ou « **Personne à Mobilité Réduite** » : Toute personne subissant une limitation d'activité ou restriction de participation aux Prestations convenues en raison d'une altération substantielle d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.
- 1.16 « **Prestation** » : Désigne toute Croisière, Forfait, vol, Transfert, Service Pré et Post Croisière, Excursion/Extension en Prévente, et autre service touristique réservé lors de la Conclusion du Contrat.
- 1.17 « **Prix** » : Montant total des Prestations réservées par le Voyageur
- 1.18 « **Services Pré et Post Croisière** » : Services comprenant les Transferts, visites et prestations terrestres avant et/ou après la Croisière, tels que mentionnés dans le Contrat.
- 1.19 « **Transfert** » : Opération consistant au transport des Voyageurs entre le port d'embarquement et/ou de débarquement et un point de rendez-vous fixé par CDP (aéroport, hôtel, gare ferroviaire...etc.)
- 1.20 « **Transporteur Maritime** » : Personne physique ou société qui exploite le navire procédant au déplacement des Voyageurs, et dont l'en-tête figure sur le Billet de Passage.
- 1.21 « **Transporteur Aérien** » : Société qui s'engage à procéder au déplacement des Voyageurs par voie aérienne et dont l'en-tête figure sur le Billet Aérien.
- 1.22 « **Vendeur** » : Personne physique ou morale qui a vendu directement aux Voyageurs, les Prestations incluses dans le Contrat.
- 1.23 « **Voyageurs** » : Toute personne nommée au moment de la réservation/ Conclusion du Contrat et apparaissant sur facture et/ou sur les Billets remis par CDP ou par le Vendeur.

2. Acceptation et application des conditions générales

2.1 La Conclusion du Contrat emporte l'acceptation sans réserve par le Voyageur de l'intégralité des présentes CGV et CPV ainsi que des clauses et conditions du Billet de Passage et du Billet de Croisière.

3. Texte applicable

- 3.1 Lorsque CDP agit en qualité de Transporteur Maritime, les rapports contractuels entre CDP et le Voyageur, sont régis par le Billet de Passage et par les dispositions du code des transports, notamment les articles L 5420-1 à L 5421-12, par le Décret d'application du 31 décembre 1966 ainsi que par les dispositions de la Convention Internationale de Londres du 19 novembre 1976, et le cas échéant celles du règlement 392/2009 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009, lesquelles font partie intégrante du Billet de Passage.
- 3.2 Lorsque CDP est l'Organisateur de la Croisière, les rapports contractuels entre CDP et le Voyageur, sont régis par le Contrat, lequel comprend le Billet de Croisière, ainsi que par les articles 47 à 49 de la loi n°66-420 du 18 juin 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritime et son décret d'application du 31 décembre 1966.
- 3.3 Lorsque CDP est Vendeur d'un forfait touristique au sens de l'article L211-2 du Code du Tourisme, les rapports contractuels entre CDP et le Voyageur, sont régis par le Contrat, et par les articles L.211-1 et suivants et R. 211-1 et suivants du Code du Tourisme.

4. Le paiement du Prix

- 4.1 La Conclusion du Contrat implique le versement à titre d'acompte de 25% du Prix de cette Prestation, le solde devant être réglé au plus tard 60 jours ouvrés avant le début de la première des Prestations figurant dans le Contrat.
- 4.2 Par dérogation à l'article 4.1, pour les Croisières Expéditions, le solde devant être réglé au plus tard 90 jours avant le début de la première des Prestations figurant dans le Contrat.
- 4.3 Après le règlement intégral de la Prestation, le Voyageur recevra le ou les Billets et le cas échéant les bons d'échange ainsi que le contrat d'assurance, s'il a été souscrit directement auprès de CDP.

5. Tarifs et réductions par personne et par croisière

- 5.1 Les **tarifs de référence** de la croisière sont applicables durant toute la période de commercialisation et s'entendent par personne sur la base d'une occupation en cabine double.
- 5.2 Le **tarif PONANT BONUS** est le tarif le plus avantageux que vous puissiez obtenir le jour de votre réservation. Il peut vous permettre d'économiser jusqu'à 30% sur le tarif de référence de la croisière (tarif en port / port uniquement, hors taxes portuaires et de sûreté, hors tarif aérien, hors éventuelles

prestations terrestres). En fonction de l'évolution des disponibilités de la croisière, le pourcentage de réduction peut diminuer et le tarif PONANT BONUS augmenter.

5.3 **Supplément Single**. Le supplément single s'applique pour toute personne occupant une cabine seule. Il s'applique sur la partie port/port (hors taxes portuaires) du tarif PONANT BONUS en cours. Ce supplément est évolutif en fonction du remplissage des croisières concernées. Il pourra donc évoluer pour certaines catégories de cabines et/ou suites seulement ou pour toute une croisière à n'importe quel moment et sans préavis. Le supplément single est offert sur une sélection de croisières pour certaines catégories de cabines. Cette sélection est mise à jour en fonction du remplissage et est consultable sur notre site www.ponant.com.

5.4 En fonction du remplissage du navire (à l'exclusion du voilier *Le Ponant*) au moment de la réservation, une **cabine « garantie »** en catégorie Deluxe Pont 3 peut être proposée. Ceci signifie que la réservation est faite dans la catégorie Deluxe Pont 3, sans attribution d'un numéro de cabine, et que l'assignation sera faite à la discrétion de la Compagnie et peut changer à tout moment jusqu'à l'embarquement. Une fois le numéro attribué, aucune demande de changement ne peut être acceptée. L'avantage de cette formule, c'est l'éventualité de bénéficier d'une cabine dans une catégorie supérieure sans surcharge tarifaire. Dans tous les cas, la catégorie minimum choisie à la réservation est garantie.

5.5 Autres réductions

Ces offres sont non cumulables avec tout autre type de réductions ou d'offres spéciales, et ne sont pas applicables sur les « Voyages en mer » (à l'exception des Grands Amiraux du Ponant Yacht Club qui bénéficient également de ces avantages sur les « Voyages en mer »)

Si vous pouvez prétendre à plusieurs réductions, le montant de la 2e remise se calcule à partir du prix obtenu après déduction de la 1re et ainsi de suite.

5.5.1 **Enchaînement de croisières** : sur l'ensemble de nos croisières, -10% sur toute croisière enchaînée ; sur une sélection particulière de croisières (liste consultable à tout moment sur www.ponant.com), - 20 % quand la croisière est en 2e position, - 30 % quand la croisière est en 3e position, - 40 % quand la croisière est en 4e position (offres non cumulables entre elles).

Ces réductions sont applicables sur le tarif croisière seul en port/port, hors taxes portuaires, non applicables sur les voyages en mer. Les voyages en mer ne sont pas pris en compte dans le calcul de la position de la croisière.

5.5.2 Grands amiraux du Ponant Yacht Club

-5% de réduction appliqué sur le tarif de la croisière seul en port/port (hors taxes portuaires et de sûreté), également applicable sur les « voyages en mer ».

-10% de réduction appliqué sur le tarif de la croisière seul en port/port (hors taxes portuaires et de sûreté) à partir de la 2e croisière effectuée la même année - Excluant les enchaînements de croisière.

5.5.3 Amiraux du Ponant Yacht Club

-5% de réduction appliqué sur le tarif de la croisière seul en port/port (hors taxes portuaires et de sûreté) à partir de la 2e croisière effectuée la même année - excluant les enchaînements de croisière.

5.5.4 Offre Lune de Miel :

Pour toute croisière effectuée dans les 12 mois qui suivent la célébration de votre mariage ou de votre pacs, vous bénéficiez des avantages suivants :

- Offre classique (pour une croisière en cabine) :
 - 300 € de réduction sur votre cabine,
 - Bouteille de champagne à votre arrivée,
 - Un rendez-vous photographe et photos de couple à -25 %, (tous navires sauf *Le Ponant*)
 - Surprises à bord.
- Offre prestige (pour une croisière en Suite sur tous nos navires sauf *Le Ponant*) :
 - Avantages de l'offre classique,
 - Vos deux photos de couple préférées offertes,
 - Un soin au Spa offert par Suite (montant maximum : 115 €).

5.5.6 Anniversaire de Mariage

À chaque multiple de 5 années de mariage ou pacs, vous bénéficiez d'une réduction de 200 € par cabine/ Suite pour une croisière effectuée lors de l'année anniversaire. Offre valable sur présentation d'un justificatif. Réduction applicable une seule fois par année anniversaire.

5.5.7 Famille & Amis

- Dès la 5^e personne payante d'un même dossier de réservation, tout le dossier bénéficie sans conditions de 5 % de réduction sur la même croisière en port/port (hors taxes portuaires).
 - Réductions spéciales pour les enfants de 8 à 17 ans partageant leur cabine avec 1 ou 2 adultes.
 - **5.5.8 Parrainage** : En tant que parrain, vous bénéficiez d'une réduction de 300 €* par cabine sur votre prochaine croisière (après le retour de votre filleul), et celui-ci bénéficie d'une réduction de 200 €* sur sa première croisière. Pour tout programme avant et après croisière, ou vol réservé avec PONANT, le filleul bénéficie de 50€ de réduction lors de sa première croisière. Le Bonus Parrainage avant et après croisière est limité à une utilisation par cabine et par filleul. La réduction s'applique pour tout achat d'un programme avant et/ou après croisière d'une nuit minimum ou d'un vol avec PONANT. Le nombre de filleuls n'étant pas limité, vous pouvez cumuler vos réductions.
 - 5.5.9 **Réservation à bord** : -5 % du tarif croisière seul en port / port (hors taxes portuaires et de sûreté) pour toute nouvelle croisière réservée auprès de notre personnel de bord.
- En dehors de l'Offre Single Privilège et le Ponant Bonus, les offres décrites ci-dessus sont non cumulables entres elles.

6. Passeport, Visas et Certificats de vaccinations

6.1 Avant la Conclusion du Contrat, il appartient à chacun des Voyageurs de nationalité française de se conformer, en fonction de sa situation personnelle, aux formalités administratives et/ou sanitaires requises par les pays concernés par les Prestations et notamment celles communiquées par CDP et accessibles sur le site Internet www.ponant.com ainsi que dans la brochure.

6.2 Avant la Conclusion du Contrat, les Voyageurs de nationalité étrangère doivent se renseigner auprès des ambassades et/ou consulats compétents et se conformer aux formalités administratives et/ou sanitaires requises par les pays concernés par les Prestations.

6.3 CDP ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences de l'inobservation par le Voyageur des formalités de police, de douane ou sanitaires avant ou pendant la durée des Prestations. Un Voyageur qui ne pourrait embarquer sur un vol ou à bord du navire, faute de présenter les documents exigés, ne pourra prétendre à aucun remboursement ou indemnisation.

6.4 En tout état de cause, il est recommandé au Voyageur de vérifier toutes les informations auprès des autorités concernées avant la date du départ. CDP conseille aux Voyageurs de consulter les fiches par pays du Ministère Français des Affaires Étrangères relatives aux destinations choisies sur le site Internet <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> ou de se renseigner par téléphone (+33 1 43 17 53 53 Ministère des Affaires Étrangères). CDP attire particulièrement l'attention des Voyageurs sur le fait que les informations données peuvent évoluer jusqu'à la date du départ et il est conseillé de les consulter jusqu'au moment de leur départ.

CDP invite les Voyageurs à adapter leur comportement à la destination, à faire preuve de vigilance et à éviter de porter des objets de valeur lors de leurs déplacements à l'étranger.

7. Condition d'embarquement et de transport maritime

• Règles générales

- 7.1 Le Voyageur doit se présenter à l'embarquement dans les conditions fixées par le Billet de Passage et au moins deux heures avant l'heure prévue pour le départ du navire. Le Billet de Passage et/ou le Billet de Croisière délivrés par CDP sont valables uniquement pour la Croisière et le navire mentionnés sur le billet.
- 7.2 Le Billet de Passage a pour objet le transport des Voyageurs et de leurs bagages depuis le moment de l'embarquement au port de départ, jusqu'au moment du débarquement, à destination.
- 7.3 Tout Voyageur doit être muni d'un passeport en cours de validité, ou le cas échéant d'une carte d'identité, valable 6 mois après sa date de retour, ainsi que des visas et certificats de vaccinations susceptibles d'être exigés dans les ports d'escale et d'arrivée du navire. Chaque Voyageur est personnellement responsable de l'observation des prescriptions légales et réglementaires exigées avant le départ. Le Transporteur, l'Organisateur de la Croisière, et/ou CDP et/ou le Commandant peut refuser l'embarquement ou le débarquement du Voyageur qui ne présente pas de document l'autorisant à débarquer au point d'arrivée et aux escales prévues.

7.4 Si le Voyageur ayant réservé une Croisière seule en port/port organise lui-même son transport aérien ou terrestre jusqu'au port d'embarquement et/ou jusqu'à son domicile depuis le port de débarquement, il lui est fortement recommandé d'acheter des titres de transports modifiables et remboursables et de prévoir des temps de transfert gare/aéroport/port raisonnables. En cas de retard, annulation, modification, CDP ne prendra pas en charge les frais de transport, Transferts et/ou tout autre type de prestations et services extérieurs au Billet de Croisière et non achetés directement auprès de CDP. CDP n'est pas responsable des éventuels incidents ou accidents matériels et/ou corporels pouvant survenir aux cours des acheminements vers/du navire.

7.5 Chaque Voyageur garantit qu'il est apte à voyager en mer et que son état de santé ou sa conduite ne nuira ni aux autres Voyageurs ni au bon déroulement des Prestations convenues et/ou proposées. Si l'état de santé d'un Voyageur est de nature à limiter son aptitude à réaliser les Prestations convenues ou à en perturber le bon déroulement, il devra en avertir CDP, et devra fournir sur demande un certificat médical justifiant de son aptitude. Tout problème de santé, si celui-ci est connu, doit être signalé par écrit lors de la Conclusion du Contrat ou au plus tard avant le départ du navire (ou avant le commencement des Prestations) auprès du service médical des CDP.

7.6 Les consultations médicales, les soins et médicaments à terre ou à bord des navires sont à la charge du Voyageur. Tout Voyageur doit s'assurer qu'il fait l'objet d'une couverture d'assurance médicale adaptée.

7.7 En cas de risque épidémique, Le Transporteur, l'Organisateur de la Croisière, CDP, le Commandant du navire, ou toute autorité sanitaire locale, peuvent imposer un questionnaire de santé au Voyageur ainsi le cas échéant qu'un test de dépistage avant ou à l'occasion de l'embarquement ou du débarquement, y compris lors des escales.

7.8 Spécifiquement pour les programmes de Croisières Expéditions où il est rappelé que toute structure médicale est à plusieurs jours de navigation, un questionnaire médical complet obligatoire (document fourni lors de la Conclusion du Contrat) est à faire remplir par le médecin traitant référent du Voyageur entre 90 et 45 jours avant le début des Prestations et à retourner impérativement par courrier ou email au département médical de CDP (medical@ponant.com) au plus tard 40 jours avant la date du commencement des Prestations. Tout certificat médical complété antérieurement à la période définie ne sera pas valable. Tout Voyageur n'ayant pas retourné son certificat médical obligatoire, dûment rempli, se verra refuser l'embarquement, sans bénéficier d'aucun remboursement.

7.9 Durant tout le voyage, le Voyageur doit se conformer à la discipline du bord. Le Voyageur est tenu d'assister à toute démonstration et explication de sécurité qui serait organisée à bord et de suivre à tout moment les consignes de l'équipage.

7.10 Le Transporteur, l'Organisateur de la Croisière, CDP et/ou le Commandant du navire peuvent, s'ils l'estiment nécessaire, résilier le contrat et refuser de transporter tout Voyageur qui ne serait pas en règle avec les conditions d'entrée dans le pays des ports de destination ou dont la présence à bord pourrait être préjudiciable au confort, à la santé, à la sécurité des autres Voyageurs, à l'équipage, aux lois et règlements des ports touchés par le navire ou pourrait rendre le Transporteur, l'Organisateur de la Croisière, et/ou CDP responsable de sa défense ou de son rapatriement. Pour ces motifs, l'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP et/ou le Commandant du navire pourront décider de prendre les mesures adéquates suivantes : 1) Refuser d'embarquer ou de débarquer le ou les Voyageurs dans tout port touché par le navire ; 2) Débarquer le ou les Voyageurs dans tout port touché par le navire ; 3) Transférer le ou les Voyageurs sur un autre navire ; 4) Confiner le ou les Voyageurs à bord, dans sa cabine ou dans une cabine du service médical de bord ; 5) Faire administrer par le docteur ou son équipe toute drogue, tous médicaments ou autres substances admises et/ou confiner le Voyageur à l'hôpital ou toute autre institution similaire dans les ports de destination si le médecin de bord l'estime nécessaire.

• Personnes Handicapées et Personnes à Mobilité Réduite

7.11 Pour des contraintes de sécurité, chaque Voyageur doit pouvoir être autonome ou voyager accompagné d'une personne capable de lui fournir toute l'assistance nécessaire pendant la réalisation des Prestations.

7.12 Les Voyageurs entravés dans leur mobilité en raison d'un handicap physique ou d'un état nécessitant un traitement spécial et/ou une assistance spécifique y compris les personnes utilisant un fauteuil roulant, doivent en aviser CDP par écrit dès la demande de réservation ou dès que le Voyageur a connaissance de son handicap si celui-ci intervient après la réservation, mais en tout état de cause au moins trente jours avant le commencement des Prestations, afin notamment que CDP soit en mesure de confirmer au Voyageur qu'il pourra matériellement effectuer la Croisière à bord du navire et/ou les Prestations convenues.

7.13 L'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP et/ou le Commandant se réserve le droit de refuser l'accès aux Voyageurs qui auraient manqué d'informer CDP ou le Vendeur d'un handicap ou du besoin d'assistance dès lors que ceux-ci ne seraient pas compatibles avec les règles de sécurité applicables et réglementations propres à la zone de navigation ou nécessiteraient des soins que CDP et/ou le Transporteur ne serait pas en mesure de fournir ou si la conception du navire à passagers, les infrastructures et les équipements du port, y compris les terminaux portuaires rendent l'embarquement, le débarquement ou le transport de la personne concernée impossible dans des conditions des sécurités satisfaisantes.

7.14 La descente à terre peut être difficile voire impossible pour les Voyageurs à Mobilité Réduite ou Handicapé, particulièrement lors d'un débarquement en chaloupe ou/et des sorties en zodiacs.

7.15 Les Voyageurs utilisant un fauteuil roulant, après accord écrit de CDP doivent embarquer avec leur propre fauteuil et être impérativement accompagnés d'une personne capable de les assister à tout moment. Malgré tout, chaque débarquement est soumis à l'approbation du Commandant.

7.16 LE BORÉAL, L'AUSTRAL, LE SOLEAL et LE LYRIAL possèdent chacun 3 cabines spécialement équipées pour accueillir les Personnes Handicapées ou à Mobilité Réduite (2 cabines pour LE LAPÉROUSE, LE CHAMPLAIN, LE BOUGAINVILLE et LE DUMONT-D'URVILLE). Il est à noter que spécifiquement, en raison d'une conception différente, le voilier LE PONANT ne permet pas l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite ou Handicapées.

• Enfants et Maternités

7.17 Les enfants de moins de 3 ans ne sont pas autorisés à l'embarquement à bord des navires. Les enfants de plus de 3 ans et moins de 8 ans, ne peuvent embarquer à bord des navires que sur présentation d'une autorisation d'embarquement, demandée de préférence dès l'inscription de l'enfant comme Voyageur, remise contre décharge, et qui dans tous les cas devra être présentée au moment de l'embarquement, faute de quoi l'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP ne pourra pas admettre l'enfant à bord.

7.18 Pour toutes les Croisières Expéditions, les enfants doivent pouvoir être totalement autonomes lors des activités extérieures organisées et des débarquements en canot pneumatique, avoir une taille suffisante pour tenir assis sur les pneumatiques des embarcations, comprendre et répondre immédiatement aux ordres donnés par les personnes responsables. Par conséquent la participation des enfants à toute activité en canot pneumatique est soumise à l'accord du Commandant et du Chef d'Expédition en fonction des conditions de mer et de la difficulté du débarquement sur chaque site visité.

7.19 Lorsqu'ils se trouvent à bord et/ou en excursion, les enfants mineurs restent sous l'entière et totale responsabilité de leurs parents ou accompagnants.

7.20 Les navires ne disposant pas d'installation pour permettre un accouchement à bord, les femmes enceintes de plus de six mois ne sont pas admises à l'embarquement sur les navires. En tout état de cause, il est recommandé aux femmes enceintes voyageant à bord d'un navire de consulter un médecin avant l'embarquement afin de s'assurer que leur état de santé est compatible avec la croisière envisagée.

• Bagages autorisés

7.21 Chaque Voyageur doit correctement étiqueter chaque bagage, indiquer très lisiblement son nom complet, le nom du navire, sa destination et le numéro de cabine. Ceci en caractères apparents et ineffaçables.

7.22 Les marchandises, bien et objets dont le contenu peut menacer la santé et l'intégrité des autres Voyageurs et de leurs bagages, des personnes et des biens, peut endommager ou polluer le navire, les matières inflammables, explosives, corrosives, dangereuses, odorantes ou sujettes au coulage, les objets dont l'importation est prohibée ou qui ne sont pas conformes aux règlements de douane ou de police, et de façon générale, les biens et objets autres que ceux destinés à l'usage personnel du Voyageur sont interdits à bord et dans les bagages (ci-après les « Effets Prohibés »). Le Voyageur sera en tout état de cause responsable de toute blessure, perte ou dommage subi en conséquence de la présence d'Effets Prohibés dans ses bagages ou dans sa cabine, et devra garantir l'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP de toutes actions qui pourraient être intentées à leur encontre en raison de la

présence à bord ou à l'embarquement ou au débarquement de ces Effets Prohibés. Ces Effets Prohibés pourront à tout moment et en tous lieux être débarqués, détruits, jetés à la mer ou rendus inoffensifs par l'Organisateur de la Croisière, le Transporteur, l'équipage et/ou CDP, sans indemnité et nonobstant le règlement par le Voyageur d'éventuels frais de destruction.

7.23 Le Voyageur doit surveiller ses bagages et effets personnels pendant toute la durée des Prestations, dont le séjour à bord ainsi que pendant les opérations d'embarquement, de transbordement, de débarquement. L'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP déclinent toute responsabilité pour les bagages laissés sans surveillance par le Voyageur et pour lesquels celui-ci n'a pas pris toutes les précautions nécessaires pour éviter le vol, la perte ou le dommage. L'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP ne sera pas responsable pour les articles fragiles, bijoux, montres, argent, espèces, ordinateurs et autres matériels électroniques, téléphones portables ou tout autre objet précieux que le Voyageur n'a pas déclarés comme valeurs, confiés au bord avec inventaire descriptif et estimatif et pour lesquels il n'a pas payé le droit proportionnel de garde correspondant.

7.24 Le Voyageur est responsable civilement et pécuniairement de tous dommages qu'il cause directement ou indirectement à l'Organisateur de la Croisière, au Transporteur et/ou à CDP, aux autres Voyageurs ou aux tiers. Il répond seul de toute amende ou pénalité infligée de son fait par les autorités compétentes.

7.25 Le Voyageur accepte, sur simple demande et sans délai, de laisser libre accès à sa cabine, à ses bagages et effets personnels à l'Organisateur de la Croisière, au Transporteur, aux officiers de l'équipage et/ou à CDP, ainsi qu'aux autorités douanières, sanitaires, et/ou administratives des pays d'escale ou de l'État du pavillon.

7.26 L'Organisateur de la Croisière, le Transporteur et/ou CDP ne sont pas responsables des dommages causés aux appareils photographiques, téléphoniques, électroniques et caméras perdus ou endommagés pendant le déroulement des Prestations, que ce soit à bord du navire ou de ses annexes ou pendant les opérations d'embarquement ou débarquement, ni des dommages causés aux objets tombés à l'eau.

• Animaux

7.27 Les animaux, y compris les animaux de service ou d'assistance médicale sont interdits à bord des navires et ne sont pas admis à l'embarquement.

• Politiques concernant le tabac

7.28 Les navires sont non-fumeurs à l'exception des espaces spécifiquement désignés sur les ponts extérieurs (s'applique également pour les cigarettes électroniques).

8. Transport aérien

8.1 La totalité des Billets Aériens est présentée sous forme de billet électronique. Les noms et prénoms doivent scrupuleusement être ceux indiqués sur le passeport valide du Voyageur. Toute erreur ou demande de modification entraîne l'achat d'un nouveau Billet Aérien.

8.2 Conformément au décret français n° 2007-669 du 2 mai 2007, relatif à l'obligation d'informer les Voyageurs de l'identité du Transporteur Aérien, CDP communiquera au Voyageur lors de leur inscription l'identité du ou des Transporteurs Aériens connus à cette date, susceptibles d'assurer les transports aériens. En cas de modification postérieure à la Conclusion du Contrat, CDP s'engage à communiquer dès qu'elle en aura connaissance avant le départ, tous changements dans l'identité du ou des Transporteurs Aériens.

8.3 Les Compagnies aériennes peuvent passer entre elles des accords dits de partage de code (code share) qui consistent à commercialiser un vol sous leur propre nom alors qu'il peut être opéré par un appareil d'une autre compagnie.

8.4 La mention « vol direct » signifie sans changement d'avion mais n'écarte pas la possibilité d'un ou plusieurs stops. La mention « vol direct non-stop » signifie sans changement d'avion et sans escale.

8.5 Les horaires et les types de transport mentionnés par CDP sont ceux communiqués par les Transporteurs Aériens. Ils sont donc indicatifs jusqu'au moment du départ et sous réserve de modifications pour toutes sortes de raisons (escales supplémentaires, conditions atmosphériques, autorisation du trafic aérien, grèves, etc.). Conformément aux Conventions de Varsovie et de Montréal, les horaires et itinéraires ainsi que les aéroports de départ et de destination ne sont jamais un élément contractuel du Billet de Transport, et dans ces conditions, CDP ne saurait être tenue pour responsable de ces modifications indépendantes de sa volonté.

8.6 Tout incident technique, climatique ou politique, retard, annulation ou grève, escale supplémentaire, changement d'appareils, de parcours... qui surviendrait lors du transport aérien ne pourra en aucun cas être imputé à CDP et entraîner une indemnisation à quelque titre que ce soit. Si le Voyageur souhaite renoncer au bénéfice d'une Prestation, il sera redevable des frais d'annulation indiqués ci-dessous.

8.7 La responsabilité du Transporteur Aérien est limitée en cas de dommages, plaintes ou réclamations de toute nature, conformément aux conditions portées sur les Billets Aériens. CDP ne remboursera aucun frais (taxis, repas, hôtels...) dès lors que le Voyageur est placé sous la responsabilité du Transporteur Aérien. Les conséquences des accidents/incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les Conventions de Varsovie et de Montréal ou par les réglementations locales régissant les transports nationaux du pays concerné.

8.8 Sur les vols réguliers internationaux, selon les Transporteurs Aériens, la franchise bagage générale (hors avantages des membres des programmes de fidélité) est strictement limitée à 23kg maximum en soute et 8kg maximum par Voyageur en cabine. Sur les vols réguliers intérieurs, la franchise est en général entre 15 et 20 kg maximum en soute. Sur les vols privatisés par CDP, la franchise en soute est de 23 kg (sous réserve de confirmation de la part du Transporteur Aérien sélectionné) et 5 kg maximum par bagage en cabine. Il est recommandé aux Voyageurs d'être très attentifs à cette restriction. Les Transporteurs Aériens n'hésitent pas à facturer les suppléments pour les excédents bagages et refusent parfois, pour des raisons strictes de sécurité, d'enregistrer les bagages trop lourds ou trop volumineux. La responsabilité de CDP et du Transporteur Aérien ne saurait être engagée en cas de dépassement du poids des bagages entraînant le refus d'enregistrement d'un Voyageur.

9. Cession du Contrat

9.1 Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, et uniquement lorsque ce code est applicable à CDP, le Voyageur peut céder son Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer toutes les Prestations tant que celles-ci n'ont pas débuté.

9.2 Le cédant et/ou le cessionnaire sont tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Ils doivent informer CDP de cette décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (LRAR, email, fax, ...) au plus tard 60 jours ouvrés avant le début des Prestations.

9.3 Dans l'hypothèse où le Voyageur céderait son Contrat sans en informer CDP selon les modalités prévues ci-dessus, cette cession ne sera pas valable et les Prestations prévues dans le Contrat seront annulées sans remboursement possible.

10. Annulation, modification du Contrat par le Voyageur

10.1 En vertu de l'article L.121-21 du Code de la Consommation, les Voyageurs sont informés du fait qu'ils ne bénéficient pas du droit de rétractation prévu à l'article L.121-17 du Code de la Consommation.

10.2 Sauf accord préalable de CDP, le Voyageur ne peut modifier les Prestations prévues dans le Contrat.

10.3 Si le Voyageur modifie ou annule une partie ou la totalité des Prestations prévues dans le Contrat, il devra en informer CDP par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...). Dès la survenance du fait générateur de cette modification ou annulation. La date d'envoi du document sera retenue comme date de facturation des frais de modification et/ou d'annulation.

Les demandes de modification de croisière ne sont recevables que sous réserve d'être notifiées à la Compagnie du Ponant, selon les moyens exposés ci-dessus, dans un délai de 90 jours et plus avant la date du départ de la croisière. Ce délai est porté à 150 jours pour les programmes Croisières Expédition. Passé ce délai les demandes de modification seront assimilées à une demande d'annulation, et seront par conséquent encadrées par le paragraphe 10.5 régissant les frais d'annulation.

Les conditions de modification s'entendent exclusivement comme la possibilité offerte au voyageur de remplacer une croisière port/port, par une autre croisière port/port, auprès de la Compagnie du Ponant.

10.4 Frais de modifications :

Dans le cas d'une modification pour un forfait touristique de valeur supérieure, et sous réserve du respect des conditions énoncées dans les points 10.4.a à 10.4.d, aucuns frais de modification ne sera appliqué sur la prestation croisière, sur les autres prestations (Ex. : prestations aériennes) les frais de modification correspondront aux frais déjà engagés par la Compagnie du Ponant :

• 10.4.a : Le passager peut modifier sa croisière sous réserve de la remplacer par une croisière dont le tarif est supérieur à celui de la croisière remplacée

Conditions générales de vente (suite)

- 10.4.b : La date de départ de la croisière ainsi prise en remplacement doit intervenir dans un délai de 12 mois maximum à compter de la date de demande de modification
- 10.4.c : La réservation et le paiement de l'acompte de la croisière prise en remplacement doivent être effectués simultanément à la demande de modification
- 10.4.d : La croisière prise en remplacement devient dès lors non échangeable et non remboursable, seule une annulation pourra être effectuée par le passager

Dans le cas d'une modification du Contrat pour une Prestation de valeur inférieure à la valeur initiale, des frais de modification s'appliquent et sont égaux à ceux des conditions d'annulation définies à l'article 10.5 ci-dessous. Le pourcentage de frais s'applique alors sur la différence de prix entre la Prestation initiale et la nouvelle Prestation.

Particularités d'une demande de modification pour les Grands Amiraux du Ponant Yacht Club :

Dans le cas d'une 1ère modification du forfait touristique : aucuns frais ne seront appliqués sur la prestation croisière, sous réserve que la demande soit effectuée dans un délai supérieur ou égal à 90 jours avant la date de départ de la croisière, ce délai est porté à 150 jours pour les programmes Croisières Expédition. Nouvelle date de départ dans les 12 mois suivant le départ initialement prévu. Une seule modification sans frais est possible par année civile et par personne bénéficiant du Statut Grand Amiral quelle que soit la croisière concernée.

Au-delà de la 1ère modification de croisière, toute demande de modification sera soumise aux conditions générales de vente applicables par défaut.

Pour les autres prestations (Ex : prestations aériennes) les frais de modification correspondront aux frais déjà engagés par la Compagnie du Ponant

10.5 Frais d'annulation :

Pour les Croisières Expéditions :

- De la date de la confirmation d'inscription jusqu'à 91 jours avant le départ de la Croisière : 25% du montant total des Prestations,
- De 90 jours à 76 jours avant le départ de la Croisière : 50% du montant total des Prestations,
- De 75 à 61 jours avant le départ de la Croisière : 75 % du montant total des Prestations,
- Moins de 61 jours avant le départ de la Croisière : 100 % du montant total des Prestations.

Pour les autres programmes de croisière :

- De la date de la confirmation d'inscription jusqu'à 91 jours avant le départ : 10% du montant total des Prestations,
- De 90 jours à 61 jours avant le départ de la Croisière : 25% du montant total des Prestations,
- De 60 à 46 jours avant le départ de la Croisière : 50 % du montant total des Prestations,
- De 45 à 31 jours avant le départ de la Croisière : 75% du montant total des Prestations,
- Moins de 30 jours avant le départ de la Croisière : 100 % du montant total des Prestations.

Pour les autres Prestations :

Aucun remboursement ne sera accordé pour toute annulation ou renoncement à une Prestation aérienne, terrestre incluse dans le contrat ou à tout service faisant partie de la Croisière et ce pour quelque raison que ce soit.

10.6 En cas d'empêchement du Voyageur causé par un événement de force majeure, ou de décès du Voyageur le Contrat est résilié par l'avis qu'en donne, le Voyageur ou ses ayants droit avant le commencement de l'exécution du Contrat. Le quart du prix du Contrat est alors dû à CDP. Les mêmes conditions s'appliquent, sur leur demande, aux membres de la famille du Voyageur empêché par un événement de force majeure ou décédé qui devait voyager avec lui.

10.7 Le Voyageur qui ne se présente pas au départ d'une Prestation ou qui se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ ou y renonce pour quelque motif que ce soit, en ce compris en raison d'un retard d'acheminement, ne peut prétendre à aucun remboursement.

10.8 Une fois les Prestations commencées, le Voyageur est obligé au paiement de l'intégralité du prix du Contrat, quelle que soit la raison qui pourrait le conduire à y renoncer.

11. Annulation, Interruption ou modification du Contrat par CDP

11.1 Les heures d'arrivée et de départ sont données à titre indicatif et ne sont pas définitives. CDP en sa qualité d'Organisateur de la Croisière, et/ou de Transporteur, et/ou de Vendeur d'un Forfait ne peut garantir la coïncidence avec les horaires de correspondance (avion, train...).

11.2 CDP peut attribuer aux Voyageurs des cabines différentes de celles prévues au départ.

11.3 CDP se réserve le droit d'interrompre une Croisière, ou de modifier son itinéraire, pour toute raison qu'elle jugera valable et dans ce cas, elle ne pourra être tenue pour responsable de toute perte ou préjudice.

11.4 En cas notamment de conditions météorologiques défavorables ou en raison de la situation politique ou sociale du pays d'un port d'escale ou pour tout autre fait pouvant mettre en danger la sécurité des Voyageurs, des biens, ou du navire ou en cas d'ordres imposés par les autorités publiques, l'Organisateur de la Croisière, et/ou le Transporteur et/ou CDP a la faculté de changer l'itinéraire ou les ports d'escale ou de destination, de retarder le voyage ou d'y mettre fin, de dérouter le navire, de prendre ou d'être pris en remorque, de transborder les Voyageurs et leurs bagages sur tout autre moyen de transport et ce même s'il en résulte une augmentation ou un raccourcissement de la durée du programme.

11.5 En toutes circonstances, le navire peut porter assistance à toute personne ou bien en mer, et ne saurait être responsable des conséquences d'une modification du programme de la Croisière pour cette cause.

11.6 Lorsque CDP est contrainte pour des motifs qui lui sont extérieurs de modifier la Croisière postérieurement à l'embarquement des Voyageurs, ceux-ci ne peuvent réclamer ni à CDP, ni au Transporteur, ni à l'Organisateur de la Croisière, aucune autre indemnité que le remboursement des Prestations non exécutées et non remplacées ou de la partie non utilisée des Billets diminuée de tous frais encourus. En revanche, CDP pourra réclamer aux Voyageurs le paiement d'un prix complémentaire correspondant aux services supplémentaires fournis aux Voyageurs en raison d'un allongement du voyage.

11.7 En cas d'événements extérieurs indépendants de la volonté de l'Organisateur de la Croisière, et/ou du Transporteur et/ou de CDP ou pour toute raison tenant à la sécurité des Voyageurs ou du navire ou pour l'insuffisance de participants, CDP peut annuler la Croisière et doit en informer les Voyageurs et/ou le cas échéant l'Organisateur de la Croisière par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par courriel, ou par un communiqué dans la presse.

11.8 Les Croisières et autres Prestations de CDP sont soumises à un minimum de participants.

11.8.1 CDP se réserve le droit d'annuler une croisière jusqu'à 21 jours du départ si le nombre minimum de Voyageurs inscrits est inférieur ou égal à 50% de la « capacité passagers » du navire (200 Passagers pour les programmes de Croisières Expéditions et 244 pour les autres Croisières à bord de L'AUSTRAL, du BOREAL, du LYRIAL et du SOLEAL ; 55 pour le voilier LE PONANT ; 172 passagers pour LE LAPÉROUSE, LE CHAMPLAIN, LE BOUGAINVILLE et LE DUMONT-D'URVILLE)

11.8.2 CDP se réserve le droit d'annuler toute autre prestation autre que la croisière si le nombre de Passagers est inférieur à 20 participants (sauf stipulation contraire)

11.9 Lorsque CDP est l'Organisateur de la Croisière, et quelle que soit la cause de l'annulation, aucune indemnité n'est due au Voyageur qui aura le choix entre les solutions suivantes : (i) Un remboursement complet du prix du Contrat ; (ii) Une autre Prestation d'un prix identique ; (iii) une Prestation d'un prix inférieur et un remboursement de la différence de prix entre les deux Prestations sur la base des prix annoncés. Les Voyageurs doivent informer CDP de leur choix dans les plus brefs délais et en tout état de cause avant la date limite mentionnée dans les documents d'annulation.

11.10 Les moyens de transport objet des Prestations sont réservés par CDP conformément aux termes et conditions de chaque prestataire assurant ces services. CDP se réserve le droit de substituer un moyen de transport par un autre ou, un hôtel par un autre de même catégorie. Dans ce dernier cas, si l'hôtel est d'une catégorie inférieure, le trop-perçu est remboursé aux Voyageurs.

11.11 Toutes les prestations sont proposées dans la limite des places disponibles. S'il n'y a plus de place dans la classe proposée, CDP pourra proposer selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément.

12. Responsabilité

12.1 Lorsqu'elle intervient en qualité de Transporteur Maritime, CDP est responsable des dommages

causés aux Voyageurs conformément aux dispositions et limitations d'indemnités des textes suivants, selon leurs domaines respectifs d'application, à savoir les articles L5421-1 à L5421-8 du Code des Transports, et le règlement (CE) n° 392/2009 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009. Lorsque ce règlement est applicable, les limitations d'indemnités dont bénéficie le Transporteur pour mort ou lésion corporelles sont de 400.000 droits de tirage spéciaux par Voyageur et par événement.

12.2 Lorsqu'elle intervient en qualité de Transporteur Maritime, CDP est responsable des dommages causés aux bagages conformément aux dispositions et limitations d'indemnités des textes suivants, selon leurs domaines respectifs d'application, à savoir les articles L 5421-9 à L5421-12 du Code des Transports, le décret n° 67-268 du 23 mars 1967 modifié par le décret n°86-1065 du 24 septembre 1986, et le règlement (CE) n° 392/2009 du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009. Lorsque ce règlement est applicable, l'indemnité maximale due par le Transporteur pour perte ou dommage aux bagages est de 2.250 droits de tirage spéciaux par passager et par transport, une franchise de 149 droits de tirage spéciaux par Voyageur étant appliquée en tout état de cause. Lorsque le règlement (CE) n° 392/2009 n'est pas applicable, l'indemnité maximale due par le Transporteur pour perte ou dommage aux bagages est de 1.520 euros par Voyageur et par transport.

12.3 Lorsqu'elle intervient en qualité de Transporteur Maritime, CDP bénéficie en tout état de cause des limitations d'indemnité contenues dans la convention internationale de Londres en date du 19 novembre 1976 et modifiées par le protocole de 1996, lesquelles limitations prévalent sur toute autre limitation fixée par un texte qui n'est pas d'application impérative.

12.4 Pour tout dommage corporel ou matériel survenu à bord du navire ou de ses annexes ou embarcations, lors de l'embarquement, ou du débarquement, ou survenu à l'occasion du transport par mer, CDP, lorsqu'elle intervient en qualité d'Organisateur de la Croisière, est responsable dans les mêmes limites et conditions que le Transporteur. Lorsque ces dommages surviennent en dehors de ces circonstances, mais entre le début et la fin de la croisière, l'indemnité éventuellement due au Voyageur par l'Organisateur de la Croisière, et/ou CDP est plafonnée à la moitié du prix de la Croisière.

12.5 Lorsqu'elle intervient en qualité de vendeur d'un voyage à forfait au sens du code du tourisme, CDP est responsable des dommages causés aux Voyageurs ou à leurs bagages dans les limites et conditions posées par l'article L.211-16 de ce code.

La responsabilité de CDP ne pourra notamment pas être engagée au titre des conséquences des événements suivants :

a) Perte ou vol des Billets, défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante (carte d'identité, passeport, visas, certificat de vaccination...) ou non conformes aux indications figurant dans les documents remis au Voyageur.

b) Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers au contrat de voyage (force majeure). Lorsqu'une annulation est imposée par des circonstances ayant un caractère de force majeure et/ou pour des raisons liées à la sécurité des Voyageurs et/ou sur injonction d'une autorité administrative, française ou étrangère.

12.6 La responsabilité de CDP en sa qualité d'Organisateur de la Croisière, de Transporteur, et/ou de Vendeur d'un Forfait est expressément exclue pour les préjudices immatériels, les pertes de jouissance, et les dommages dits punitifs ou assimilés.

12.7 Lorsqu'un Voyageur se voit refuser un embarquement à bord du navire – y compris après ou lors d'une escale – dans les conditions mentionnées dans l'article 6, ni CDP en sa qualité d'Organisateur de la Croisière, de Transporteur, et/ou de Vendeur d'un Forfait ni le Commandant du navire ou l'équipage ne seront tenus responsables à quelque titre que ce soit.

12.8 CDP n'est en aucun cas responsable des dommages corporels, matériels ou immatériels causés par les guerres, blocus, émeutes, grèves, conflits sociaux, actes de piraterie ou de terrorisme, épidémies ou quarantaines, désastres et catastrophes naturels, fusion, fission ou pollution ou explosion nucléaire ou ses conséquences, fermeture du port de départ, d'escale ou de destination; détention, réquisition ou saisie du navire quelle qu'en soit la raison, utilisation du navire pour des besoins spéciaux de l'État, ou par la simple menace des événements ci-dessus. Elle n'est pas non plus responsable des dommages causés par la participation volontaire du Voyageur à une rixe ou activité/action dangereuse non rendue nécessaire par la sauvegarde de la vie humaine.

12.9 CDP n'est en aucun cas responsable des dommages causés par l'interruption et/ou la modification du voyage en raison d'un événement de force majeure, guerres, blocus, émeutes, grèves, conflits sociaux, actes de piraterie ou de terrorisme, épidémies ou quarantaines, désastres et catastrophes naturels, fusion, fission ou explosion ou pollution nucléaire ou ses conséquences, fermeture du port de départ, d'escale ou de destination; détention, réquisition ou saisie du navire quelle qu'en soit la raison, utilisation du navire pour des besoins spéciaux de l'État, ou par la simple menace des événements ci-dessus.

12.10 Dans le cas où CDP en sa qualité d'Organisateur de la Croisière, et/ou de Transporteur, et/ou de Vendeur d'un Forfait est chargée du transport des bagages pour une période antérieure ou postérieure au débarquement du navire, elle agit comme mandataire pour le compte du Voyageur et sa responsabilité n'est pas substituée à celle des transporteurs effectivement chargés du transport de ces bagages.

12.11 Les bagages non réclamés à l'arrivée du navire ou de tout autre moyen de transport séjournent au port aux frais et risques des Voyageurs.

12.12 Tout retard dans la livraison des bagages préjudiciable au Voyageur, ne peut donner lieu qu'au paiement d'une indemnité ne pouvant excéder 20% du montant qui serait dû en cas de perte des bagages déposés en cale selon les termes de l'article 12.2. CDP se réserve un délai de 3 (trois) mois pour la recherche des bagages égarés.

12.13 Sauf accord contractuel écrit spécifique, les transports terrestres ou aériens, les Transferts, les activités sportives nautiques et les plongées sous-marines depuis le bord, les services inclus dans les Services Pré et Post Croisière, les Excursions/Extensions, les excursions à terre y compris le cas échéant, les réservations d'hôtels, de restaurants, les visites guidées, même lorsqu'elles sont réservées depuis le navire ou auprès de CDP et facturées par elle, sont fournis par des prestataires indépendants qui ne sont ni des représentants ni des employés de l'Organisateur de la Croisière, du Transporteur, du Vendeur du Forfait et/ou de CDP. Les Voyageurs utilisent ces services à leurs risques et CDP en sa qualité de l'Organisateur de la Croisière, de Transporteur, et/ou de Vendeur d'un Forfait n'intervient qu'en qualité d'intermédiaire, et n'assume ni n'engage aucune responsabilité pour ces services, que ce soit notamment en cas de dommages corporels ou matériels, d'annulation, de retard ou de changement de programme.

12.14 Dans le cadre des Croisières Expéditions, tout Voyageur prenant part à l'une des activités extérieures, accepte de participer en toute bonne conscience et uniquement à ses propres risques. Cette participation engage alors la responsabilité de chacun, au regard de son aptitude physique, de sa sécurité, de son comportement et de son confort. La présence du Voyageur aux briefings d'informations présentés à bord est obligatoire. La responsabilité de CDP, ses dirigeants, administrateurs, officiers, membres d'équipage et membres de l'équipe d'expédition ainsi que les encadrants des activités, ne pourra en aucun cas être engagée en cas de perte ou dommage subi lors de la participation à des activités extérieures proposées lors des Croisières Expéditions.

13. Révision des prix

13.1 Les prix proposés par CDP sont établis en fonction des conditions économiques au jour de leur publication. Ces données économiques sont entre autres le coût des transports et du carburant, les redevances et taxes afférentes aux prestations proposées (droits d'entrées et/ou de sortie des pays visités, taxes d'aéroports ou de ports, taxes d'embarquement ou de débarquement, frais de visas, droits d'entrées sur les sites touristiques), cours des devises entrant dans la composition des prix des programmes. CDP se réserve expressément le droit de réviser les prix. Toute variation du coût des transports, du carburant, des taxes, des redevances, des taux de change de l'euro, du dollar ou des droits de tirage spéciaux et frais de visa sera intégralement répercutée sur les prix des voyages en intégrant le cas échéant la commission des agents. Lorsque le Code du Tourisme est applicable CDP a également la possibilité de modifier le Prix à la baisse en application de l'article L.211-12, étant précisé qu'en ce cas aucune révision de tarif ne pourra intervenir à moins de 30 jours ouvrés de la date de départ prévue.

13.2 Lorsque le Code du Tourisme est applicable, l'augmentation du Prix sera notifiée au Voyageur par lettre recommandée avec accusé de réception – ou par tout autre moyen dès lors qu'il permet de justifier de la réception effective de la correspondance - moyennant un préavis de 30 (trente) jours avant la date du départ. A réception de cette notification, le Passager et/ou l'acheteur du/des Billets pourra résilier son contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat de la somme versée en prévenant

le Vendeur par écrit dans un délai de 7 (sept) jours après réception de la notification de l'augmentation du Prix.

Pour les prestations de croisière uniquement, la surcharge journalière éventuelle (S) sera calculée ainsi :

$$S = \frac{\text{variation carburant} * X \text{ consommation jour}^{**}}{\text{Capacité du navire}^{***}}$$

(*) : MGO FOB Rotterdam 0,1% en US\$

(**) : L'AUSTRAL, LE BORÉAL, LE SOLÉAL et le LYRIAL : 20t ; LE PONANT : 5.5t ; LE LAPÉROUSE, LE CHAMPLAIN, LE BOUGAINVILLE et LE DUMONT-D'URVILLE : 10t.

(***) : L'AUSTRAL, LE BORÉAL, LE SOLÉAL et le LYRIAL : 200 pour les Croisières expéditions et 244 pour les autres programmes ; LE PONANT : 55 ; LE LAPÉROUSE, LE CHAMPLAIN, LE BOUGAINVILLE et LE DUMONT-D'URVILLE : 172

14. Assurances Voyages

14.1 La vente des Prestations par CDP n'inclut aucune assurance de quelque nature que ce soit.

14.2 CDP propose une assurance facultative garantissant le Voyageur, pour les risques d'annulation, d'assistance, de rapatriement, de dommages et pertes de bagages et de frais médicaux. Ces contrats facultatifs d'assurances doivent être souscrits lors de la Conclusion du Contrat.

15. Après-vente

15.1 Toute observation ou réclamation relative à un voyage ou un séjour doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception (LRAR) détaillant de façon précise le sinistre et le préjudice allégué, soit à la Compagnie du Ponant – 408 avenue du Prado 13008 MARSEILLE si le Voyageur a conclu son Contrat directement auprès de CDP, soit à l'agence de voyages qui a vendu les Prestations dans un délai d'un mois après la date de retour sous peine de forclusion. CDP invite les passagers à remplir les questionnaires de satisfaction remis à bord du navire à la fin de la Croisière.

15.2 Après avoir saisi les services après-vente mentionnés à l'article 14.1, et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le Voyageur peut saisir le médiateur du Tourisme et de Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site internet suivant : www.mtv.travel.

15.3 Toute action du Voyageur contre CDP en sa qualité d'Organisateur de la Croisière, et/ou de Transporteur doit être intentée sous peine de prescription dans le délai de 1 (un) an pour les dommages matériels et de 2 (deux) ans pour les dommages corporels, à compter du jour où le Voyageur a débarqué ou aurait dû débarquer.

15.4 Toute action à l'encontre CDP en sa qualité de vendeur d'un Forfait se prescrit dans les délais inscrits aux articles 2224 et 2226 du Code civil.

16. Loi applicable et Juridiction

16.1 Le présent Contrat est soumis au droit français.

16.2 Seules les juridictions du ressort du Tribunal de Grande Instance de Marseille, France, sont compétentes pour connaître de toute action engagée à l'encontre de CDP, de ses employés, filiales, ou sous-traitants, même en cas d'appel en garantie.

17. Extrait du Code du Tourisme

Les informations contenues dans les brochures papier et sur le site internet de CDP constituent l'information préalable faite au Voyageur et prévue par l'article L.211-9 du Code du Tourisme. Cependant, conformément à l'article R.211-5 du Code du Tourisme, la Compagnie du Ponant se réserve expressément le droit d'en modifier certains éléments avant la conclusion du Contrat.

Extrait du Code du Tourisme fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours :

Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre État membre de l'UE ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article **R.211-8** ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles **R.211-9**, **R.211-10**, et **R.211-11** ;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R.211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1) le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4) le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5) les prestations de restauration proposées ;

6) l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7) les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8) le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;

9) l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement, ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10) le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11) les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12) les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur (fax, email, LRAR...), et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13) la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7) de l'article R.211-4 ;

14) les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15) les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;

16) les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17) les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18) la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19) l'engagement de fournir à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20) la clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13) de l'article R.211-4 ;

21) l'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 : L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13) de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) :

– soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

– soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-10 : Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception (fax, email, LRAR...) ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

– soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix.

– soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13) de l'article R.211-4.

Article R.211-12 : Les dispositions des articles R. 211-3 à R. 211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L. 211-1.

Article R.211-13 : L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20° de l'article R. 211-6 après que la prestation a été fournie.

Conditions particulières de vente

1 - Les prix de nos croisières s'entendent par personne et comprennent :

- La croisière en pension complète du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour.
- Les cocktails de Bienvenue et du Commandant, le dîner de Gala
- Le forfait « Open Bar » (vins de croisière, un champagne sélectionné par nos soins, sélection d'alcools hors alcools premium), l'eau minérale, le thé et le café filtre.
- Les soirées, divertissements et/ou spectacles organisés
- Room service 24h/24h (menu proposé)
- La présence d'une équipe d'expédition hautement qualifiée et bilingue français/anglais pour les croisières identifiées par un logo « expédition »
- La présence d'un conférencier, intervenant spécialisé, si celle-ci est signalée par le logo « conférencier »
- La présence d'un coach sportif sur les programmes de croisière comportant le logo « golf »
- La présence d'un moniteur de plongée sur les programmes de croisière comportant le logo « plongée »
- Les activités nautiques non motorisées classiques (sauf plongée bouteille) lorsqu'elles sont autorisées par les autorités locales et confirmées par le Commandant du navire, réalisables avec les embarcations et le matériel disponibles à bord et que les conditions de mer et de sécurité sont réunies.
- Frais d'entrée dans les zones protégées.

1-1 Les prix de nos Forfaits Antarctique « Croisières, Vols* et Transferts » comprennent également :

- Forfaits « Croisières, Vols et Transferts Ushuaia-Ushuaia » : Les vols Buenos-Aires/Ushuaia/Buenos-Aires
- Forfaits « Croisières, Vols et Transferts Ushuaia-Montevideo ou Montevideo-Ushuaia » : Le vol Buenos Aires/Ushuaia ou Ushuaia/Buenos-Aires
- Forfait « Croisière, Vol et Transfert Ushuaia-Le Cap » : Le vol Buenos Aires/Ushuaia
- L'accueil et le transfert direct des bagages de l'aéroport au port d'Ushuaia (ou entre l'hôtel Arakur et le port d'Ushuaia en cas de réservation du programme avant croisière « Bienvenue à Ushuaia »
- Les jours d'embarquement à Ushuaia : une journée dans le Resort d'Arakur avec déjeuner et temps libre dans la Réserve Naturelle Cerro Alarken (en cas de réservation du programme avant croisière « Bienvenue à Ushuaia » ledit programme vient se substituer à cette journée)
- Le transfert en autocar, le jour du débarquement, du port à l'aéroport d'Ushuaia (sauf pour le Forfait Croisière, vol et transfert Ushuaia-Montevideo ainsi que pour le Forfait Croisière, Vol et transfert Ushuaia-Le Cap).
- Offert : La location d'une paire de bottes (hors caution) spécialement adaptées aux conditions polaires pour la durée de votre séjour à bord.
- Offert : Une parka polaire (pas de tailles enfants disponible)

*Les vols inclus sont en classe économique.

En cas de renoncement par le Voyageur, préalable à la Conclusion du Contrat, à la Prestation Vols + Transferts incluse dans le Forfait, des frais de pénalité de 30 % du montant hors taxes de cette Prestation seront dus par le Voyageur.

1-2 Les prix de nos Forfaits « Croisières, Vols* et Transferts » comprennent :

- **Forfait « Croisière, Vol et Transfert » :**
- **Valparaiso-Ushuaia** : Le jour du débarquement, le transfert en autocar, du port à l'aéroport d'Ushuaia, vol Ushuaia/Buenos Aires
 - Offert : La location d'une paire de bottes (hors caution) spécialement adaptées aux conditions polaires pour la durée de votre séjour à bord.
 - Offert : Une parka polaire (pas de tailles enfants disponible)
- **Ushuaia-Valparaiso** : Le jour de l'embarquement, le vol Buenos Aires/Ushuaia, l'accueil et le transfert direct des bagages de l'aéroport au port d'Ushuaia, une journée dans le Resort d'Arakur avec déjeuner et temps libre dans la Réserve Naturelle Cerro Alarken
 - Offert : La location d'une paire de bottes (hors caution) spécialement adaptées aux conditions polaires pour la durée de votre séjour à bord.
 - Offert : Une parka polaire (pas de tailles enfants disponible)
- **Victoria-Nosy Be** : Le jour du débarquement, le transfert en autocar du port à l'aéroport de Nosy Be, vol Nosy Be - île Maurice
- **Nosy Be-Victoria** : Le jour de l'embarquement, le vol île Maurice - Nosy Be, l'accueil à l'aéroport et transfert vers le port de Nosy Be
- **Dakar-Praia** : Le jour du débarquement, le transfert en autocar du port à l'aéroport de Praia, vol Praia - Paris
- **Praia-Dakar** : Le jour de l'embarquement, le vol Paris - Praia, l'accueil à l'aéroport et transfert vers le port de Praia
- **Auckland-Honiara** : Le jour du débarquement, le transfert en autocar du port à l'aéroport de Honiara, vol Honiara-Brisbane
- **Honiara-Cairns** : Le jour de l'embarquement, le vol Brisbane-Honiara, l'accueil à l'aéroport et transfert vers le port de Honiara
- En cas de renoncement par le Voyageur, préalable à la Conclusion du Contrat, à la Prestation Vols + Transferts incluse dans le Forfait, des frais de pénalité de 30 % du montant hors taxes de cette Prestation seront dus par le Voyageur.

Les vols* inclus sont en classe économique. Ces vols sont en cours d'étude et sont sous réserve de modification jusqu'à la confirmation du plan de vol 3 mois avant le départ de chaque croisière. Il est fortement recommandé de prévoir une nuit sur place avant/après ces vols inclus.

2 - Les prix de nos croisières ne comprennent pas :

- L'excursion optionnelle « Parc National de la Terre de Feu » proposée les jours d'embarquement à Ushuaia. Pré-réservation obligatoire au moins 3 mois avant le départ.
- Le programme optionnel 1 nuit « Bienvenue à Ushuaia » à capacité limitée, nécessitant la réservation au moment de la croisière. Il comprend les transferts à Ushuaia, 1 nuit en chambre double, 1 dîner, 1 petit-déjeuner et l'excursion Parc National de la Terre de Feu avec déjeuner. Les vols Buenos-Aires/Ushuaia/Buenos-Aires et les transferts sont inclus dans votre croisière.
- Les transferts, chambre de jour, nuitées d'hôtels, port des bagages aux aéroports et toutes autres prestations terrestres avant ou après la croisière, autres que celles mentionnées dans les descriptifs des forfaits « Croisières, Vols et Transferts »
- Les programmes optionnels pré & post forfaits croisières, les extensions et excursions présentées dans les pages de cette brochure et sur www.ponant.com
- Les frais de visa (pouvant inclure des frais administratifs supplémentaires imposés par les autorités d'un pays) et frais d'accès particuliers et de formalités sanitaires éventuels.
- Le port des bagages
- Les forfaits « Spa et Bien-être » à réserver avant votre départ
- Les boissons autres que celles mentionnées
- Le service de blanchisserie, les prestations du salon de coiffure et les soins à la carte proposés au Spa.
- Les dépenses d'ordre personnel, les pourboires aux guides locaux et à l'équipage
- Les consultations médicales, le coût des médicaments délivrés à bord (pas de prise en charge par la Sécurité Sociale Française).
- Les assurances annulation, assistance, rapatriement, bagages et frais médicaux

3 - Prestations de services à terre

Pour l'organisation et l'exécution des transports, transferts, restauration, excursions et toutes autres prestations de services à terre, CDP fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de CDP, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, CDP ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si CDP effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires. Les transferts et services sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires

d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés par CDP. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi du carnet de voyage. Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément. Sur les vols réguliers internationaux, la franchise bagage générale (hors avantages des membres des programmes de fidélité) est strictement limitée à 23 kg maximum en soute et 8 kg maximum par personne en cabine. Sur les vols intérieurs la franchise est, selon les compagnies, entre 15 et 20 kg maximum en soute ; sur nos vols privatisés, la franchise en soute est de 23 kg (sous réserve de confirmation de la part de la compagnie aérienne sélectionnée) et 5 kg maximum par personne en cabine. Nous vous remercions d'être très attentifs à cette restriction. Les compagnies aériennes n'hésitent pas à facturer les suppléments pour les excédents bagages et refusent parfois, pour des raisons strictes de sécurité, d'enregistrer les bagages trop lourds ou trop volumineux. La responsabilité de CDP et du transporteur aérien ne saurait être engagée en cas de dépassement du poids des bagages entraînant le refus d'enregistrement.

3-1 Prestations de services incluses dans les forfaits « Croisière + Vol et Transfert »

Les forfaits « Croisière + vol et Transfert », quand ceux-ci sont proposés dans les pages de cette brochure, comprennent des prestations terrestres avant et/ou après la croisière, tels que mentionnés dans les descriptifs concernés, disponibles sur simple demande 12 mois avant le départ de chaque croisière et sur www.ponant.com. Cependant, le programme détaillé définitif, selon la confirmation des horaires de vols, sera disponible 3 mois avant le départ.

Concernant les franchises de bagages autorisées, merci de vous reporter au paragraphe 8-8 des Conditions générales de cette brochure. Les transferts et prestations de services à terre sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés ou privatisés par CDP. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi des documents de voyage.

Pour l'organisation et l'exécution des transferts et prestations de services à terre, CDP fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de CDP, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, CDP ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si CDP effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires.

Les repas éventuellement servis durant les vols et lors des prestations de services à terre, sont des repas simples qui ne sauraient être comparés aux standards du navire.

Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément.

3-2 Activités durant les programmes expéditions :

En choisissant une croisière expédition, le passager s'engage à respecter les règles de bonnes conduites présentées par l'équipe d'expédition pendant la croisière.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de vous équiper de manière adéquate (vêtements, lunettes de soleil etc.) et nous vous conseillons d'apporter une paire de jumelles pour une observation confortable et respectueuse de la faune lors des sorties nature.

3-3 Pré et Post Programmes et excursions/extensions en pré-vente

Les programmes pré ou post croisières ainsi que les extensions quand ceux-ci sont proposés dans les pages de cette brochure, comprennent les transferts, visites et prestations terrestres avant et/ou après la croisière, tels que mentionnés dans les descriptifs concernés, disponibles sur simple demande 12 mois avant le départ de chaque croisière et sur www.ponant.com. Le cas échéant, l'hébergement est prévu en hôtel 4* (normes locales), sur la base d'une chambre double de catégorie standard. L'usage de l'hôtellerie internationale veut que les chambres soient mises à disposition à partir de 16 heures et libérées dès 11 heures le dernier jour.

Les transferts et services sont assurés uniquement en correspondance avec les horaires d'embarquement et de débarquement ainsi qu'avec les horaires des vols sélectionnés ou privatisés par CDP. Les horaires définitifs des vols et leurs conséquences sur le déroulé des programmes seront communiqués lors de l'envoi des documents de voyage. Tous nos forfaits sont proposés dans la limite des places disponibles. Si nous ne disposons plus de place dans la classe nécessaire, nous pourrions vous proposer, selon disponibilité, des places supplémentaires moyennant un supplément. Concernant les franchises de bagages autorisées, merci de vous reporter au paragraphe 8-8 des Conditions générales de cette brochure.

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance et à éviter de porter des objets de valeur lors de vos déplacements à l'étranger. Nous vous recommandons de consulter les conseils aux voyageurs sur le site de la Diplomatie Française et d'adapter votre comportement à la destination.

3-4 Excursions :

Pour l'organisation et l'exécution des transports, transferts, restauration, excursions et toutes autres prestations de services à terre, CDP fait appel à différents prestataires indépendants dont les représentants ne sont pas des employés de CDP, avec lesquels elle ne saurait être confondue et qui conservent, à l'égard des passagers, les responsabilités propres à leurs activités, aux termes des statuts qui les régissent. Par conséquent, CDP ne saurait être tenue responsable et le voyageur ne peut prétendre à aucune indemnité pour toute annulation, retard, blessure, changement d'horaire ou d'itinéraire, décès ou dommage à la propriété et à la personne, même si CDP effectue des réservations ou facture le voyageur pour des prestations organisées avec lesdits prestataires. Sauf exception indiquée dans le programme des croisières, les excursions sont vendues et facturées à bord. Les excursions sont effectuées avec des moyens qui ne sont pas spécifiquement adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Les prix des excursions indiqués dans cette brochure sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des variations. Avant votre départ, vous recevrez votre programme d'excursions complet avec les prix à jour. En cas d'annulation d'une excursion pour des raisons techniques, d'un cas de force majeure ou parce que le nombre minimum de participants n'a pas été atteint, le client ne sera pas facturé mais ne pourra prétendre à aucune indemnité. Les excursions ne sont pas remboursables en cas d'annulation du client après son inscription. Selon les conditions de son assurance voyage, le passager pourra éventuellement demander le remboursement de son excursion acquittée avec certificat médical auprès de son assureur. Les repas servis lors des excursions sont des repas simples qui ne sauraient être comparés aux standards du navire.

3-4-1 Cas des croisières avec excursions incluses :

Excursions incluses : Sélection d'excursions prédéfinies, non remboursables et non substituables, détail consultable sur notre site Internet. Le choix d'une excursion payante en lieu et place de l'excursion incluse n'ouvre pas de droit au remboursement de l'excursion incluse.

Les excursions incluses ne sont ni modifiables, ni échangeables avec les excursions et/ou extensions qui pourraient être proposées à la vente et sont également non remboursables. Le crédit excursions inclus dans le programme de fidélisation ne s'applique pas aux croisières avec excursions incluses. En cas de non-participation à ces excursions incluses et pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir informer le Bureau des Excursions à bord de votre navire. Les excursions sont soumises à un nombre minimum et/ou maximum de participants ; toute réservation sera confirmée à bord selon disponibilité. PONANT vous remercie par avance de votre compréhension en cas d'annulation d'une excursion, faute d'un nombre minimum de participants, ainsi qu'en cas de refus d'inscription, si le nombre maximum de participants est déjà atteint.

Concevez intégralement votre voyage avec PONANT



PONANT vous propose de compléter votre croisière et vous accompagne
dès la réservation dans la conception intégrale de votre voyage,
pour qu'il vous ressemble et comble toutes vos envies.

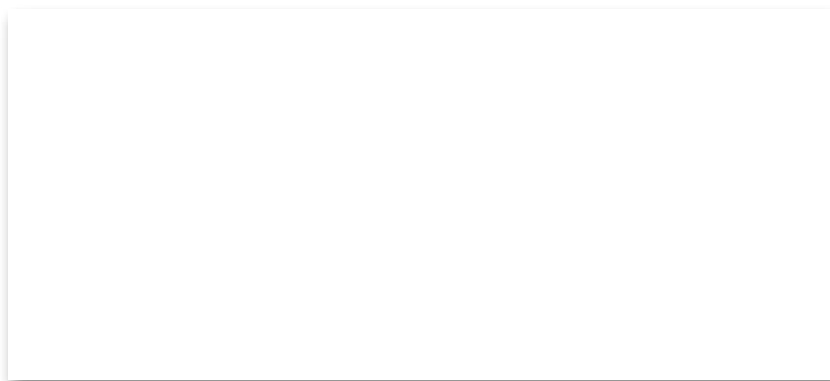
PONANT est votre seul contact pour l'intégralité de votre voyage :

- votre **croisière** et les différentes **excursions** proposées aux escales ;
- vos **vols**, avec le choix entre différentes compagnies aériennes et classes (avec pour certaines, des tarifs préférentiels pour vous, chers passagers PONANT) ;
- vos **transferts** entre l'aéroport et le port à l'embarquement et au débarquement (une prise en charge dès votre domicile et des transferts privés sont également possibles) ;
- vos **programmes avant et après croisière** pour prolonger le voyage en toute sérénité.

Votre budget est maîtrisé grâce à notre offre tarifaire attractive, vous ne recevez qu'une seule facture et votre carnet de voyage récapitule toutes les informations nécessaires. Nous vous proposons également une assurance aux garanties étudiées.

Facile et pratique, pour votre plus grand confort !

*Pour plus d'informations sur nos services et prestations en complément de votre croisière,
contactez nos conseillers croisières PONANT ou votre agence de voyage habituelle.*



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



PARUTION MAI 2018



408 Avenue du Prado - 13008 Marseille - France

www.ponant.com

Licence 013060005 - Membre du SNAV et de l'APS